

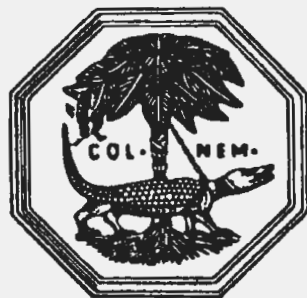
BULLETIN

DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DE NÎMES

ANNÉE 2009



ACADÉMIE DE NÎMES

16 rue Dorée

NÎMES

2009

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 2009

Ce bureau tient lieu de conseil d'administration

Président d'honneur : M. Hugues BOUSIGES,
Préfet du Gard

Président : M. Henri HUGUES

Vice-président : M^{me} Monique KUNTZ

Secrétaire perpétuel : M^{me} Micheline POUJOULAT

Secrétaire adjoint : M. Alain AVENTURIER

Trésorier : M. Bernard FONTAINE

Trésorier-adjoint : M. Charles PUECH

Bibliothécaire : M^{me} Monique KUNTZ

Archiviste : M^{me} Christiane LASSALLE

Adresses utiles :

Académie : Tél : 04 21 66 55 93

Courriel : academiedenimes@wanadoo.fr

Tous les envois de fond doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes. Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, Nîmes.

FAITS ACADÉMIQUES

Nomination de M ^{me} Lassalle au grade de chevalier des Arts et Lettres.....	4
Élection du président, M. Henri Hughes et du trésorier adjoint, M. Puech	9
Rencontre avec l'Académie d'Arles.....	11
Réception de M. Hubert Emmery, éloge de M. Louis Durteste.....	13
Démission de M. Aimé Bonifas. Il est admis à l'honorariat	33
Élection de M ^{me} Madame Kuntz à la vice-présidence....	33
Élection de Madame Michèle Pallier au siège de M ^c Jean Ménard, admis à l'honorariat	34
Élection de MM. Jean-Jacques Brès, René Briand, et François-René Magdelaine, au titre de correspondants.....	37
Réception des trois nouveaux correspondants.....	46
Décès de M. Jacques Bompaire, membre non résidant.	53
Deuxième rendez-vous de Saint-Louis au Grau-du-Roi placé sous l'égide de l'Académie de Nîmes et de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier...	54
Élection de M. Jean-François Delmas, comme membre non résidant au fauteuil de M. René Rémond.....	57
Démission de Monsieur René Breton, correspondant.	63
Démission de Monsieur Louis Picard membre non résidant..	63
Élection de M. Rüdiger Stephan, comme membre non résidant, au fauteuil de M ^{gr} Jean Thomas.....	63
Décès de Monsieur André Nicolas, correspondant.	67
Réception de M ^{me} Michèle Pallier, éloge de M ^c Jean Ménard.....	69
Réception de M. Jean-François Delmas, éloge de M. René Rémond.....	101
Réception de M. Rüdiger Stephan, éloge de M ^{gr} Jean Thomas.....	115

HOMMAGES

Aux Arènes de Nîmes, par M. Yves Pradel, photos de M. Denis Mathieu.

Christian de Chergé, une théologie de l'espérance, par M. Christian Salenson.

La vraie vie de Pierre Ménard, ami de Borgès, par M. René Ventura.

Les gentilshommes verriers en Languedoc et en France, par M^{me} Claude-Annie Gaidan.

Le mystérieux monument de Joseph Sec à Aix en Provence, par MM. Michel Vovelle et Pierre Donaint.

Châteaux médiévaux en Cévennes, édité par l'Association des amis de Saint Flour du Pompidou.

COMMUNICATIONS DE L'ANNÉE 2009

- 9 Janvier : *Ce que l'art roman doit au Pont du Gard*, par M. Victor Lassalle, membre honoraire.
- 6 février : *Les régiments Calvisson-Montpezat-Limousin (1622-1815)*, par M. René Méjean, correspondant.
- 20 mars : *Une discrète figure nîmoise, le peintre Georges Clairefond*, par M^{me} Paule Plouvier, membre non résidant.
- 3 avril : *Écrivains, architectes, archéologues, dialogue autour du patrimoine (XIX^e siècle)* par M. René Ventura, correspondant.
- 15 mai : *Le citoyen, le fonctionnaire et le juge administratif, amorce de réflexion sur la responsabilité*, par M. Robert Chalavet, membre non résidant.
- 22 mai : *Influence du rang de naissance sur la personnalité des enfants*, par M. Charly-Sam Jallatte, membre résidant.
- 5 juin : *L'homme est-il responsable du réchauffement climatique ?* par M. Jean-François Maréchal, correspondant.
- 19 juin : *Peinture, littérature, musique, un écho baroque dans la première moitié du XVII^e siècle européen*, par M^{me} Hélène Deronne, membre résidant, M^{me} Sabine Teulon-Lardic, membre non résidant, M. Jean-Louis Meunier, correspondant.
- 25 septembre : *Licite ou interdit. Le commerce du livre en foire de Beaucaire (XVI^e – XVIII^e siècle)*, par M. Maurice Contestin, membre non résidant.
- 23 octobre : *Mentalités, croyances et représentations aux XIX^e et XX^e siècles dans la région nîmoise. Étude de cas*, par M. Jean-Marc Roger, membre résidant.

6 novembre : *Le père indigne d'Adolphe Thiers.* par
M. Charles Puech, membre résidant.

4 décembre : *L'espace temps protestant : une théorie de la
relativité identitaire,* par M. Philippe Rigoulot,
correspondant.

18 décembre : *Après la dernière réforme constitutionnelle,
peut-on encore parler de la constitution de 1958 ?*
par M. Bernard Moreau, correspondant.

SÉANCE DU 9 JANVIER 2009

Cette séance est présidée par Madame Catherine Marès

Sont présents : Mesdames Deronne, Kuntz, Lassalle, Leroy, Poujoulat, Teulon-Lardic, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Bonifas, Chabert, Chalavet, Chausse, Debant, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Lassalle, Lévy, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade.

Excusés : Madame Maurin, Messieurs Cavalier, Costabel, Fontaine.

Absents : Messieurs Fougères, P. Marès, Mounier, Salenson.

Correspondants présents :

Mesdames Agussol, Ritter, Messieurs Krebs, Matouk, Souriou, Ventura.

Le procès verbal de la séance du 19 décembre est adopté à l'unanimité, quatre membres ordinaires ne participent pas au vote.

Madame le président nous annonce la nomination au journal officiel du 1^{er} janvier de Madame Lassalle au grade de chevalier des Arts et Lettres, nous nous réjouissons de cette reconnaissance officielle méritée. L'assemblée adresse félicitations et applaudissements à Madame Lassalle, membre résidant, archiviste et ancien secrétaire perpétuel.

Nous avons reçu de nombreux messages de vœux à l'occasion de la nouvelle année : Mgr l'évêque, M. le sénateur maire, nos confrères Mesdames Leroy, Teulon-Lardic, Messieurs Jallatte, Grossi, Gouget, Roger, des correspondants : Messieurs Meunier, Bourrat.

Nous avons reçu les remerciements de Monsieur Martin et du général Méjean en réponse à nos messages de condoléances.

Comme prévu, Mesdames Leroy, Pallier, Kuntz et Messieurs Hugues et Puech ont procédé au rangement des revues. Nous les remercions de ce travail qui n'est pas terminé ; ceux qui souhaitent proposer leur aide peuvent s'adresser à Mesdames Leroy ou Kuntz.

Monsieur Yvon. Pradel, membre résidant, offre à l'Académie un exemplaire de *Aux Arènes de Nîmes*, poème de sa composition illustré de photos de Denis Mathieu. Nous l'en remercions.

INVITATIONS

Le 16 janvier à 9h 30 à Euresa à Paris nous sommes invités à l'assemblée générale et au conseil d'administration du comité pour l'édition des œuvres de Charles Gide.

Nous avons reçu le rapport moral de l'activité de ce comité.

Le 6 février aura lieu la 9^e rencontre Séguier à 19 heures à la Chambre de commerce : *L'avocat et ses clients* avec Maîtres Léonard et Expert.

Jusqu'au 29 mars 2009 à l'Institut du Monde arabe à Paris a lieu l'exposition :

Un siècle d'influences franco-égyptiennes 1769-1869 ; Bonaparte et l'Égypte : feu et lumières.

Le 12 février l'Académie de Lascours nous invite à sa séance solennelle de rentrée.

REVUES REÇUES EN ÉCHANGE :

- La Revue de la société des antiquaires de Picardie ;
- La Revue de la Manche, 4^e trimestre 2008 ;
- Les Mémoires de l'Académie d'Orléans pour 2007 ;
- La Revue de l'Agenais.

Nous avons reçu :

- Le programme des formations organisées en 2009 par le centre de conservation du livre ;
- Le programme de l'académie de Dijon pour le 1^{er} trimestre 2009 ;
- Le programme pour 2009 du 6^e cycle de conférences Urbanisme, Architecture, Habitat, au lycée Daudet salle Terrisse. La prochaine conférence aura lieu le jeudi 22 à 18h 30 :

La demande urbaine contemporaine d'habitat, par M. Yves Chalas, professeur à l'Institut d'urbanisme de Grenoble.

PRÉSENTATION DE CANDIDAT

M. Debant, doyen du groupe des indépendants, présente la candidature d'un successeur au fauteuil de Monsieur Jean Ménard, admis à l'honorariat. L'élection aura lieu le 6 février.

VOTE

Nous procédons au vote pour l'élection du nouveau président et du trésorier adjoint.

Monsieur Hugues est élu président par 26 voix et une abstention, Monsieur Puech est élu trésorier adjoint par 25 voix et une abstention.

Un grand appartement est libre à la location dans l'hôtel Davé, il est très important pour la vie matérielle et l'indépendance financière de notre compagnie qu'il soit loué au plus tôt.

Madame Marès donne ensuite la parole à Monsieur Victor Lassalle, membre honoraire, pour sa communication intitulée :

Ce que l'art roman doit au Pont du Gard.

Comme il l'avait fait pour la Maison Carrée et les Arènes, M. Lassalle s'attache à montrer en quoi le Pont du Gard a influencé l'art roman.

De la cathédrale de Vaison-la-Romaine au pont de Pont-Saint-Esprit, du prieuré de Saint-André-de-Rosans ou de la cathédrale de Saint-Paul-trois-Châteaux à l'abbatiale de Saint Gilles, notre confrère nous fait voir les caractéristiques, bossages irréguliers, numérotage de claveaux, bandeaux... qui révèlent une influence incontestable du Pont du Gard.

Dans cette influence, une particularité domine, c'est la présence dans de nombreux édifices médiévaux géographiquement proches du Pont du Gard de claveaux- consoles.

Les claveaux- consoles sont des saillies formées sous les arcs constituant les voûtes, par des claveaux exceptionnellement allongés dans le but d'offrir, pour les cintres de la voûte, des points d'appui permettant d'économiser les bois de charpente ce qui était rendu indispensable par les diamètres importants et la hauteur des arcs. Ces claveaux- consoles ne répondent pas, au contraire de ceux du pont aqueduc, à une impérieuse nécessité, ils sont plutôt un hommage au patrimoine architectural antique.

SÉANCE DU 23 JANVIER 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Deronne, Kuntz, Lassalle, Leroy, Poujoulat, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Bonifas, Chabert, Chalavet, Chausse, Debant, Emmery, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, P. Marès, Puech, Roger, Salenson, Sapède, Valade.

Excusés : Mesdames Herrmann, Jurgensen, Messieurs. Bruguerolle, Cavalier, Costabel, Matouk, P. Maubon.

Absents :

Madame Maurin, Messieurs Fabre, Lévy, Mounier, Pradel.

Correspondants présents :

Mesdames Agussol, Pallier, Messieurs Chillet-Pijac, Meine, Krebs, R. Maubon, Bourrat, Ventura, Moreau, Stephan, Simon, Launay.

Le procès verbal de la séance du 9 janvier est adopté à l'unanimité.

Trois membres ordinaires ne participent pas au vote.

Nous avons reçu les vœux de M. Alary, président du conseil général.

RENCONTRE INTERACADÉMIQUE

Le dimanche 18 janvier, la rencontre entre notre compagnie et l'académie d'Arles a été un réel succès. Nous étions plus de cinquante Nîmois.

Nos confrères arlésiens avaient aussi invité des académiciens de Montpellier.

M. Rouquette président de l'Académie d'Arles, malgré son état de santé fragile, a tenu à nous adresser de chaleureux mots de bienvenue.

Nous avons ensuite été guidés dans la visite passionnante de l'exposition des trésors romains du Louvre, nous avons mesuré notre privilège : Arles est la seule ville d'Europe à accueillir cette exposition.

Après un déjeuner convivial et excellent au restaurant proche du musée nous avons rejoint la magnifique salle de la mairie.

En remerciant nos hôtes de leur accueil, M^{me} Marès a rappelé les liens tricentenaires qui unissent nos deux compagnies, les deux plus anciennes académies de province.

En souvenir de ces liens et de notre rencontre nous avons offert à l'académie d'Arles la médaille d'argent du tricentenaire de notre compagnie.

Nous avons ensuite entendu quatre communications :

M. Guilhem Fabre, membre résidant de notre académie, a présenté *Un aqueduc gardois pour Arles*, M. Luc Long a présenté les fouilles du Rhône et les derniers trésors découverts sur la rive droite du fleuve. M. Célie nous a parlé des fouilles récentes sur le boulevard Jean Jaurès à Nîmes et enfin Marc Heijmans a détaillé l'état des fouilles qui ont permis de découvrir une basilique paléochrétienne à Arles.

Cette journée très dense tant sur le plan culturel qu'amical a été très appréciée de tous.

Le docteur Poujoulat offre à l'Académie un album de photos de cette journée.

Les revues ont toutes repris leur place nous remercions tous ceux qui ont participé à ce travail long et pénible : Mesdames Kuntz, Leroy et Pallier, Messieurs Audisio, Hugues, Puech...

OUVRAGES REÇUS

- Les annales de l'Académie de La Rochelle comprenant les actes du colloque Vauban ;
- Le bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Villeneuve-lès-Avignon ;
- Le numéro du dernier trimestre 2008 de la revue Akademos, vous êtes invités à prendre votre exemplaire sur la table de la salle de Lordat ;
- Un ouvrage magnifiquement illustré sur le Maréchal Joffre.
- La feuille bleue de l'Institut Séguier avec les manifestations prévues ce trimestre ; - Monsieur Salenson, membre résidant, nous offre un exemplaire de son dernier ouvrage : *Christian de Chergé, une théologie de l'espérance* ;
- Monsieur Ventura, correspondant, nous offre un exemplaire de son livre : *La vraie vie de Pierre Ménard, ami de Borgès*.

INVITATIONS

Notre séance publique du 1^{er} février nous empêchera d'être présents au salon de la biographie le dimanche après-midi, mais nous sommes conviés à assister à toutes les autres manifestations qui commencent le 30 janvier.

Je vous rappelle la 9^e rencontre Séguier le 6 février à 19 h : *L'avocat et ses clients*.

Le 5 février à St-Rémy-de-Provence, Madame Dominique Vingtain, directrice du musée du Petit Palais donnera une conférence : *Les peintres et sculpteurs provençaux (XII^e-XV^e) dans les collections du musée du Petit Palais*.

Monsieur René Maubon, correspondant, donnera une conférence sur la *Symphonie fantastique* le 3 février à 14 h 30 à Lézan. Il prépare un voyage à Vézelay et Chartres autour du 8 mai.

RÉCEPTION

Madame Marès accueille ensuite un nouveau membre résidant, Monsieur Hubert Emmery accompagné de sa marraine Madame Deronne.

Les mots ont des ailes : *πτερο ρηματα*. Ainsi chantait Homère. Petits êtres imprévisibles, nés par génération spontanée, tantôt ils vous caressent du doux bruit de leurs ailes, tantôt ils vous harcèlent. Ils piquent, peuvent s'avérer mortels. Ils nous échappent et nous aimerions les rattraper au vol. Souvent, nous nous efforçons de les mettre en cage ou bien nous leur plions les ailes. Ils laissent un sillage, nous entraînent à leur suite, parfois jusqu'aux plus hautes cimes. Sans eux, nous ne sommes rien : notre seule raison d'être est de communiquer. Nos techniques leur ont assuré des pistes d'envol et des récepteurs dont la portée et l'efficacité étaient, naguère, inimaginables ; nous les saisissons d'un bout à l'autre de la planète, nous les captions, les conservons, les retransmettons sans vergogne et sans qu'ils se regimbent. La plus grande conquête de l'homme, n'est-elle pas d'être le maître des mots ?

À quoi bon être académicien ou libraire – ou désormais les deux – si l'on n'est pas d'abord un amoureux des mots ? Sans aucun doute, Hubert, si vous êtes en ce jour à la fois libraire et académicien, académicien parce que libraire, c'est incontestablement parce que vous êtes un amoureux des mots.

Cet amour se paye cher !

Chaque ouvrage est une boîte de Pandore aux effets imprévisibles et nous situons, face à ce mystère, sous des angles qui ne sont pas les mêmes. L'académicien, en qui

sommeille toujours un bibliophile, parfois un bibliomane, les regarde de dos. Bien rangés, bien alignés, il s'assure régulièrement de leur présence et se rassure parfois à les ouvrir et à les contempler. Imprévisibles, ils s'ingénient parfois à disparaître un temps, pour que nous savourions mieux les retrouvailles. Ce sont de vieux amis chargés de souvenirs, parfois vieillissants. Ils n'ont plus besoin de nous séduire puisque nous avons un jour jeté sur eux notre dévolu. Ils nous rappellent tous nos caprices et toutes nos passions. Nous nous sentons leurs maîtres. D'ici à les transformer en esclaves...

Chez le libraire, la dialectique du maître et de l'esclave est inversée. C'est le livre qui commande. Et Dieu sait par quelles tribulations il fait passer celui qui a pris la responsabilité de l'introduire chez le lecteur ! Après avoir joué le fier-à-bras en manipulant des cartons, le funambule en établissant, sur le fil du rasoir, son bilan comptable mensuel, puis annuel, il doit négocier de façon acrobatique avec un espace toujours trop réduit : le chaland a besoin, en effet, de regarder le livre de face, dans les yeux. Il lui faut le soupeser, le sentir, l'entrebâiller. Les notices et la quatrième de couverture ne suffisent pas, un conseil est sollicité. Le libraire est un entremetteur. C'est un magicien de la puissance des mots.

Tel est le métier, Hubert, que vous avez choisi d'exercer, non sans quelque bifurcation de la destination première. En effet, après des études de droit et de lettres à Lille, couronnées par une maîtrise d'histoire médiévale, avec le professeur Michel Rouche, vous voici journaliste, par le biais d'un journal chrétien, alors fort actif, *La Croix/La voix jurassienne*. Vous devenez rapidement responsable de sa rédaction. C'est là que s'exerce votre amour des mots, car ils sont le biais par lequel vous pouvez entrer en contact avec des hommes. Reportages sur le terrain, en Afrique ou en Israël, interviews de personnalités de tous bords, de Georges Marchais à Raymond Devos, (un parfait acteur et un vrai gourmet dans l'usage des mots...) pour ne citer qu'eux. Et puis, voici qu'en

1983, il y a plus de 25 ans déjà, à 33 ans, vous achetez la librairie Biblica à Nîmes. Arrivé avec une fille et un garçon, et votre épouse bien sûr, dont le charme, la discrétion et les talents d'institutrice sont exceptionnels, (mes petits-enfants en savent quelque chose) vous verrez naître en cette ville encore deux filles et un garçon. Vous verrez aussi naître et se développer le Groupement des Libraires Siloë dont vous êtes l'un des fondateurs et que vous présidez toujours. Pour avoir participé pendant cinq ans à la formation, pour toute la France, des libraires de ce réseau, je puis témoigner de la qualité, tant humaine qu'intellectuelle, de ses membres. J'ai souvenir aussi d'un remarquable colloque, organisé par vos soins à Paris, sur le *Fait religieux aujourd'hui*.

Tout vous est bon pour souder la corporation des libraires, les faire travailler ensemble, pour faire connaître les auteurs et donner le goût de lire : c'est ainsi que vous êtes l'un des pères fondateurs de l'Association des libraires de Nîmes, que vous présidez depuis 1995, que vous collaborez au festival de la bande dessinée, aux Jardins du livre, avec le Rotary, enfin au Salon de la biographie, événement qui fait de Nîmes une ville où le livre tient le haut du pavé. Vous vous ingéniez, avec le concours de Carré d'Art, à faire venir des auteurs pour qu'ils dialoguent avec le public et je n'en citerai ici aucun, faute de pouvoir les citer tous. Vous vous êtes lancé également dans une activité d'éditeur, dont feu notre membre ordinaire M^{gr} Thomas a été l'un des bénéficiaires.

Par quel biais humaniser l'homme ? Par quel véhicule transmettre la culture ? Comment permettre à l'écriture en général et au livre en particulier de rester le mode d'expression qui pénètre le mieux au cœur de l'homme et qui y demeure de la façon la plus féconde ? Sans aucun doute, toute votre action trouve en cette question son moteur et son centre de gravité. Sans alourdir le propos, ni le personnage, et en jouant sur le sens de ce mot, je serais tentée de dire qu'il y a de la gravité dans le métier que vous exercez, et que vous l'exercez sans aucun doute avec compétence et grâce, mais aussi de façon grave.

Et je m'interroge sur ce qui, dans votre éducation, vous a donné ce don d'accorder aux événements et aux personnes la « gravité », le poids de respect et la sympathie qu'ils requièrent, en restant toujours dans une *légèreté de l'être*, dirait Kundera, qui permet à la relation de s'instaurer sans parasite et sans lourdeur. Vous naissez au Maroc dans une famille d'officiers qui ne voit naître que des garçons : vous êtes le troisième de cinq, mais devenez le cadet après la mort, tout enfant, de celui qui vous précède. Du Maroc, vous gagnez l'Algérie. Après une rapide parenthèse en France, vous y êtes de retour en 1959, mais, assez rapidement, votre père exerce des fonctions civiles, au service des compagnies pétrolières, pour assurer leurs transports. Votre mère enseigne l'anglais dans les lycées publics d'Alger. Le fait, rare, de maintenir la présence de votre famille en Algérie jusqu'en 1969 lui permettra de soutenir à la Faculté des lettres d'Aix une thèse de doctorat sur les grandes caractéristiques de cette vie post-coloniale.

Sans aucun doute, à une époque si troublée de l'histoire de la France en Afrique du Nord, de la France en Algérie, votre famille est un terreau de choix où vous avez puisé cette façon heureuse d'être au monde. Quand le tragique vous assaille au dehors, il faut se tenir les coudes et cultiver l'humour. À Alger, votre regard s'est habitué à considérer tout être et toute situation sans préjugé, sans a priori. Quelle meilleure école que cette Algérie où vous côtoyez aussi bien les sympathisants de l'OAS que ceux du FLN et où votre famille réussit à se maintenir jusqu'à ce que vous terminiez vos études secondaires ? Comment ne pas en rester marqué à vie ?

C'est votre père, m'avez-vous confié, qui vous a incité à prendre la décision d'acheter la librairie que vous mettez actuellement en valeur. Par amour des livres. Et si votre choix s'est porté sur une librairie religieuse, librairie des religions, aimez-vous dire, c'est par conviction personnelle. Une conviction qui, elle aussi, aura pris naissance dans ce terreau familial où la foi

fait partie de la terre sur laquelle on s'enracine, même s'il faut en être arraché, et de l'air que l'on respire.

Votre venue parmi nous, Hubert, à cause des contraintes, des heurs et des malheurs de votre métier, s'est étirée en longueur et a connu quelques péripéties. Nous nous efforçons de renouer avec une exigence qui est le fondement de notre compagnie : pas de réception sans visites. Désireux d'avoir des académiciens qui soient encore dans la vie active, nous risquons, par contrecoup, qu'ils participent moins à nos activités. M. Rouquette, dans son style inimitable, nous rappelait encore dimanche dernier à Arles que l'amitié était la base et la raison d'être de toute Académie, valeur à laquelle il associait la gratuité et le travail. J'ai oublié les autres, tellement ces trois-là me paraissent essentielles. On ne travaille bien et de plein gré (c'est la même racine que gratuit) à l'Académie que si l'on est en amitié avec les personnes qui la composent. Pour que cette amitié se noue, il faut se connaître. La visite est une occasion privilégiée de nouer des liens.

Afin que le rappel de ces exigences ne porte pas une ombre sur la réception de ce jour, je me suis livrée à une petite statistique. Depuis ma propre réception, en 1998, dix-sept membres résidants ont été élus. Six m'ont rendu visite, et parmi eux, deux sont décédés. J'en déduis, mon cher Hubert, que peu nombreux sont parmi nous ceux qui peuvent vous jeter la première pierre. En revanche, nous sommes nombreux – c'est-à-dire tous – à vouloir serrer ou maçonner les pierres de notre amitié. Je ne doute pas un instant que telle est votre intention et votre désir le plus cher. Je suis sûre que vous saurez vous y employer.

La pierre que vous nous apportez, faut-il la qualifier de « pavé », de brochure, d'in-folio, d'in-quarto, de manuscrit, de libelle, d'opuscule, de somme, de collection, que sais-je encore ? Sans aucun doute, c'est une pierre vivante. Qu'une pierre soit morte, et l'édifice est menacé de ruine. Nous comptons sur vous pour que la vôtre contribue à rendre notre Académie toujours plus

vivante, elle aussi, en quête de ce qui peut édifier la culture des temps à venir, vivifiée par ce qu'elle doit aux traditions de tous les siècles, de tous les pays et de toutes les religions.

Soyez reçu aujourd'hui, Hubert, dans l'amitié de tous les membres de notre compagnie.

REMERCIEMENTS DE
MONSIEUR HUBERT EMMERY

Éloge de son prédécesseur
Monsieur Louis Durteste

Madame la Présidente
Chers confères,
Mesdames, Messieurs

En ce jour je voudrais tout d'abord remercier votre Présidente pour les mots quelle vient de prononcer, en reprenant l'expression qu'employait ici même mon prédécesseur, Louis Durteste. Et vous dire, Madame la Présidente, qu'en faisant le portrait de ma vie, vous avez regardé exclusivement mon meilleur profil, selon le vocable des photographes.

Je voudrais également présenter mes excuses à tous ceux d'entre vous que je n'ai pas eu le temps de visiter. Car ces moments de rencontre, pour ce que j'ai pu en goûter, ne furent pas anodins. Mais le métier de libraire est un maître chronophage, et ces derniers mois, mes heures furent comptées.

Votre assemblée me fait l'honneur de m'appeler à succéder à Monsieur Louis Durteste, qui lui-même héritait du fauteuil d'un entomologiste, M. Théron, et plus loin d'un archéologue, M. Auguste Pelet, inventeur de la Porte d'Auguste. Face à eux, je ne

suis qu'un simple libraire, nîmois d'adoption qui se sent redevable à chacun d'entre vous de l'honneur qui lui est fait.

À quelques jours près, il y a vingt et un ans, le 5 février 1988, votre assemblée recevait officiellement Louis Durteste, sous la présidence du pasteur Bonifas. Aujourd'hui, en cette place qu'il occupa il y a tant d'années, je suis impressionné, tout comme je l'ai été chaque fois que Louis Durteste visita ma librairie. Son maintien, sa stature, rappelait l'officier de marine qu'il avait été, son urbanité et sa discrétion faisait de ces moments une rencontre particulière. Ses demandes, ses questions reflétaient le « gentilhomme » que tout le monde pressentait à son approche. Même lors de sa dernière visite, quelques jours avant sa mort, malgré les traces visibles de la maladie et de la souffrance, il était tel qu'en lui-même, droit, et attentif.

Cette vie qui le quittait doucement, trouve son origine dans cette terre gardoise. Malgré plusieurs décennies d'éloignement elle avait gardé toute sa place dans son cœur. Car si du côté paternel l'enracinement était relativement récent, puisque ce sont les hasards des affectations militaires qui firent que Paul Durteste, père de Louis, naquit dans notre ville, du côté maternel, c'est toute une histoire. Le berceau de la famille Daudet s'ancre dans la terre cévenole à Concoules. C'est de là qu'il y a plus de deux siècles, le grand père d'Alphonse Daudet vint prendre sa place dans la vie nîmoise. Les grands parents maternels de Louis Durteste s'installèrent en 1903, dans cette maison de la rue Roussy qui fut la sienne jusqu'à ses derniers jours.

De cette famille Daudet, retenons trois visages : celui, bien sûr d'Alphonse, le céléberrime auteur que l'on réduit trop souvent à ses fameuses *Lettres de mon moulin*. Il était le cousin germain de l'arrière-grand-père de Louis Durteste. Il aura pour descendance Léon et Lucien, nés une plume à la main. De Léon l'histoire connaît sa posture d'antidreyfusard et de polémiste de l'Action Française. Et c'est de Léon que Fernand, le grand père de Louis, se séparera en rompant avec l'Action Française, bien avant la condamnation de

Rome en 1926. Réaffirmée fortement en 1927 elle entraînera le départ de grandes figures comme Bernanos et Maritain.

Lucien, lui, artiste peintre et homme de lettre, a pu dire : « *Je suis le fils d'un homme dont la célébrité et le talent comptent pour plusieurs générations, je reste sous son ombre* ».

Enfin de cette famille Daudet, comment ne pas évoquer un visage plus proche de nous, celui du chanoine Daudet, qui dans les dernières années de sa vie venait régulièrement à la librairie. Je pense que plusieurs d'entre vous gardent un souvenir ému de cet homme de Dieu.

Pour en revenir à la famille Durteste, Paul, après des études de droit interrompues par la Grande Guerre, entrera à la Banque, comme on disait alors. La Banque, c'est la Banque de France, puis la Banque régionale du Gard, enfin le Comptoir national d'escompte. Il épouse Madeleine Daudet en février 1921, en l'église Sainte Perpétue, à Nîmes. Les migrations paternelles feront donc naître Louis à Paris, le 10 février 1925. Ses études comme celles de son frère François et de ses trois sœurs, suivront donc le cheminement paternel : Nîmes en 1932, puis Carpentras, Valence, pour se conclure au Lycée du Parc à Lyon. Mais les vacances estivales ramènent inmanquablement la famille vers Concoules, la racine cévenole de l'arbre Durteste, ou vers le mas Saint-Laurent, à Jonquières, la racine languedocienne.

C'est au début des années de fer que Louis passe son premier baccalauréat, puisque qu'à cette époque le fameux diplôme se déclinait en deux parties. Un an plus tard, en juin et septembre il passe avec succès son bac de maths et celui de philosophie, une performance.

À l'heure du choix d'une carrière, alors que le canon continue de tonner de par le monde en cette année 1941, dans une France abattue, Louis Durteste fait le choix du grand large, en préparant à Lyon l'École Navale.

Choix de voir loin, désir de servir dans une arme ou tradition et grandeur s'écrivent en lettre de noblesse, la Marine offre tout en même temps une part de rêve, une histoire et une formation. Il

expliquera son choix ici même devant votre assemblée, près de 50 ans plus tard, en ces termes :

La marine est un instrument de formation extrêmement puissant : elle forme des individus, non pas à la manière d'un moule, dont on n'aurait qu'à subir passivement l'empreinte, mais bien plutôt à celle d'un creuset, dans lequel on participe soi-même à sa propre transformation ; à la différence des objets issus d'un moule qui sont banalement identiques, les substances que l'on recueille à la sortie d'un creuset laissent reconnaître les ingrédients que l'on y a introduits : ils ont été réassemblés et réorientés certes par une subtile alchimie, mais non annihilés... Dans mon cas personnel, la brièveté de ma carrière a empêché le creuset de jouer à plein. Il a cependant joué en partie : en fait, j'ai cru quitter la Marine à l'âge de 35 ans ; je me suis aperçu plus tard, bien plus tard, que je m'en étais seulement éloigné physiquement, sans jamais m'en être dépris psychologiquement.

En 42, bien qu'admissible à la prestigieuse école, l'entrée des troupes allemandes au-delà de la ligne de démarcation, et le sabordage de la Flotte à Toulon, lui en retardent l'accès, qui sera effectif à la veille du débarquement de Normandie, Louis se classant dans un très bon rang.

Mais les événements qui vont mener à la chute du régime nazi vont influencer sa jeune vie. C'est à ce moment, qu'âgé d'à peine dix neuf ans, il décide de rejoindre le Maquis des forces françaises de l'intérieur, les FFI, dans le Jura, où il passera plus de quatre mois. Nommé aspirant, il court, avec ses camarades du réseau les monts et les vaux, passant de village en village pour créer et mettre sur pied les Comités de libération.

Ce n'est que fin 44 que les études reprennent leurs droits, pour aboutir en 46 au diplôme qui ouvre les portes de la Royale. Le rêve des horizons lointains va prendre corps avec le conflit indochinois. Le jeune midship découvre le monde asiatique, et la géographie toute particulière du delta du Tonkin où l'eau et la terre se mêlent sans fin. La Marine change d'horizons : les arroyos à la place de la grande bleue. Sur le plan militaire, c'est le temps des jeunes chefs, ce qui donne à Louis Durteste l'occasion de commander deux petits

bateaux de débarquement, appelés à transporter les troupes d'interventions d'un point à l'autre de la Cochinchine.

Promu enseigne de vaisseau de première classe, en même temps qu'il prend le commandement d'un bâtiment plus important, il va collaborer avec un jeune lieutenant commandant une compagnie de soldats marocains, dont le nom reste célèbre, puisqu'il deviendra proche collaborateur du roi Hassan II, avant de tenter vainement de le destituer à la faveur d'un putsch militaire. Il s'agit de Mohamed Oufkir.

Inlassable, le conflit indochinois se poursuit, rythmant les opérations terre-marine. Ce qui fait qu'après un LCT, c'est d'un chaland cuirassé, au nom surprenant de « La Lave » que Louis Durteste prend le commandement.

Comme tous les officiers de sa génération, Louis ne remet pas en cause la présence française, bien au contraire, d'autant que depuis 1949, la Chine arbore le drapeau rouge, et son hymne au leader Mao Tse Toung, « l'Orient est rouge » résonne dans tout le sous-continent asiatique.

Dans un même élan, ces hommes et ces femmes qui sortent de plusieurs années difficiles en terre de France, sont conquis par ce pays luxuriant et son peuple charmeur et étrange. C'est le fameux « mal jaune » dont parlera Lartéguy, et avant lui Jean Hougron.

Au retour de ces années de guerre, qui lui valurent deux décorations prestigieuses, la Croix de Guerre des Territoires d'opérations extérieures et ensuite la Légion d'Honneur, Louis épouse Antoinette Vaillant, bretonne, fille d'un marin qui avait pris goût au charme de Toulon.

Ce retour en métropole est l'occasion d'orienter différemment sa carrière de marin, en se spécialisant dans un domaine particulier, celui des systèmes radar et sonar. Cette formation en École débouche sur un embarquement à bord du croiseur Montcalm, avec le grade de lieutenant de vaisseau.

Après un passage de deux ans à l'École de spécialisation radars, mais cette fois-ci en tant que professeur, c'est de nouveau le grand large, avec la crise de Suez et l'intervention anglo-franco-israélienne sur le canal, visant à déstabiliser Gamal Abdel Nasser. Pour la

marine française c'était une opération lourde avec la présence de 52 bâtiments, dont l'escorteur d'escadre « Cassard », bâtiment d'affectation de Louis Durteste. Mais si le départ fut triomphant, le retour, sous pression russo-américaine, fut humiliant.

L'année 1960 est un véritable tournant. Une porte se ferme, quand Louis Durteste décide de quitter la Marine, pour entrer dans l'industrie électronique, monde qui ne lui était pas étranger, après des années de travail et d'enseignement dans l'univers des radars et la détection électronique. À cette époque, l'économie électronique est un plein bouillonnement, avec le lancement par IBM du premier ordinateur transistorisé. Chef de projet à la Thomson CSF, puis chez C2I, la Marine ne le lâche pas, puisqu'il doit coordonner l'étude et la réalisation d'un radar d'importance pour la Royale, avant de superviser le lancement d'une ligne d'ordinateurs. La croissance de l'informatique amorce la révolution d'un monde.

Pour Louis Durteste, cette entrée dans la vie civile va le pousser à compléter sa formation en obtenant un diplôme de contrôleur de gestion, ce qui l'amènera à exercer cette fonction pendant quatre ans à la C2I. Ce seront donc seize années de vie parisienne, qui verront grandir les enfants de Louis et Antoinette. Alain l'aîné, aujourd'hui à Marseille, fut souvent le compagnon qui le soir, venait me donner un coup de main pour la fermeture de la librairie. Bruno, qui suivra les traces de son père dans la Marine, est aujourd'hui capitaine de vaisseau, affecté à l'Otan. Chantal, elle, vit en Slovaquie.

Mais il était écrit qu'au plus profond de lui, cet homme était un errant. Déjà, sa jeunesse l'avait façonné à voir d'autres villes, d'autres environnements. Et donc après seize années dans la capitale, et dans l'univers de l'électronique, c'est de nouveau un changement radical de lieu, de profession, de climat. À l'air brumeux de Paris succèdent le soleil méditerranéen et le bleu azur de la mer et du ciel algérois. Professionnellement, c'est presque un retour à la case départ, car pendant trois années, Louis Durteste est, dans le cadre de la coopération franco-algérienne, professeur d'électronique à l'École des officiers de la marine marchande algérienne à Bou Ismail, entre Alger et Cherchell. Il ne s'est donc pas « dépris psychologiquement de la marine », fut-elle marchande.

Et la raideur du marin aura à affronter la forme plus nonchalante du caractère des dirigeants de l'École. Ce qui fait que malgré quelques rapports tendus avec l'establishment, il saura remplir au mieux sa fonction d'enseignant, en découvrant des élèves avides d'apprendre. Et au gré de ses déplacements il apprécie la gentillesse du peuple algérien, qui, hors de ses dirigeants, garde un lien particulier avec le peuple français. Son épouse mettra bénévolement son expérience de kinésithérapeute au service de l'hôpital local. Je sais qu'ils ont apprécié et goûté le charme de ce pays aux multiples facettes, avec tout au Sud, après la montagne, les vagues sablonnées du Sahara, qui les conduiront souvent dans le M'zab, entre Beni Isguen et Ghardaïa.

Mais le cévenol languedocien n'oubliait pas sa terre, et les vacances, propices au ressourcement, avait fait acquérir à la famille Durteste, un pied à terre, au cœur du village de Bréau et Salagosse, aux portes du Vigan.

Cet attachement, ces racines font que lorsque Louis Durteste a connaissance d'un poste à Nîmes, il sait que c'est enfin un retour assuré qui se profile. Par le biais de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique du Gard, il lui est proposé de prendre la direction de l'Institut Saint-Stanislas. Fondé en 1841, « Saint-Sta » est un monument à Nîmes, avec un cursus complet depuis l'école primaire jusqu'à la terminale et les écoles préparatoires, notamment dans le monde de l'image. Le poste proposé est un véritable enjeu, puisqu'il s'agit de passer, après plus d'un siècle de direction assuré par des ecclésiastiques, à une direction laïque professionnelle. C'est dans ce contexte-là que s'ouvre cette nouvelle période de la vie professionnelle de Louis Durteste. Contexte rendu d'autant plus compliqué qu'il n'est pas du sérail enseignant, même si sa carrière l'a souvent conduit à endosser les habits de professeur. Ce furent donc trois années difficiles, tout d'abord avec ce pari de la « laïcisation » de la direction et des méthodes de travail, puis avec un événement inattendu, l'incendie d'importance de bâtiments de l'Institut.

En 1982, il décide, après une vie déjà bien remplie de changer une fois encore de cap et de goûter aux joies de la retraite. Pour

autant ce ne sont pas les plaisirs du farniente qui le tentent, mais bien celui des études. Car, si le monde et ses paysages ont marqué sa vie professionnelle, l'histoire vécue, que ce soit au cours du conflit mondial, puis ensuite en Indochine, a également posé son empreinte dans l'esprit de notre confrère. Très naturellement, il reprend le chemin du savoir, mais cette fois-ci comme étudiant, à l'Université Paul Valéry de Montpellier.

Cet étudiant aux cheveux blancs s'investit dans ce nouveau « job », avec, en 1983, une licence d'Histoire, marquée par une étude sur le Rhône, comme facteur de rapprochement ou de division. Puis en 1984, c'est tout en même temps un diplôme d'histoire militaire et une maîtrise d'Histoire. L'année suivante, c'est un DEA d'histoire militaire qui vient sanctionner un cursus mené tambour battant.

Ayant fait le constat que l'Université, dans son programme d'Histoire militaire, laisse peu de place à la Marine, il est appelé à intégrer le « Centre d'histoire militaire et d'études de la Défense Nationale » de l'Université Paul Valéry, pour prendre en charge l'enseignement de l'histoire maritime, dans le cadre universitaire. Pour parfaire ses connaissances, pour documenter ses recherches et agrémenter ses cours, il devient un habitué des Archives Militaires, au fort de Vincennes. Cette passion pour la Marine lui fera intégrer la « Commission française d'histoire maritime ».

Son travail d'enseignant et de chercheur l'amènent à publier plusieurs études historiques, qui, plus que souvent, seront enracinées dans son expérience personnelle. Que ce soit son travail sur l'Amiral Courbet et ses campagnes indochinoises et chinoises, ou dans un domaine plus contemporain son étude sur le service de santé des Fusiliers marins en Indochine, ou l'action des Flottilles fluviales de la Marine entre 1945 et 1954, toutes ses publications démontrent que le marin n'est jamais éloigné de l'historien, que les années indochinoises ne se laissent pas oublier. Les communications qu'il donnera devant notre Académie, confirment sa passion pour la chose militaire et l'histoire. L'une des toutes premières sera consacrée à l'Indochine face au Japon et au Siam, dans les années 1940-1941. Et comme tous les marins, quelques soient leurs opinions, il est deux

événements historiques qui comptent, et sur lesquels Louis Durteste ne pouvait rester silencieux : le drame de Mers el Kébir, avec le pilonnage des bâtiments français par la Royal Navy, et le sabordage de la Flotte, en 1942, lors de l'entrée de l'armée allemande dans la zone non occupée. S'il a un jour quitté son sujet de prédilection, ce fut pour parler d'un vaisseau tout à fait particulier, puisqu'il s'agissait du Concorde, véritable vaisseau des airs. Mais la mer et ses héros feront partie de ses recherches favorites, avec des portraits biographiques de l'amiral Paul Auphan, de Duquesne, de Francis Garnier...

La recherche historique ne le laissait pas indifférent aux réalités de la ville de Nîmes, et c'est ainsi qu'il s'investit fortement, avec son frère François, dans la défense de l'Hôtel Séguier. Qu'il me soit permis, à ce moment de rappeler la mémoire de François Durteste, prêtre du diocèse de Nîmes, avec qui j'ai eu la joie de travailler quand il fut nommé par Monseigneur Cadilhac, à la charge de délégué diocésain à la culture.

Jusqu'à ce que la maladie le terrasse, Louis Durteste resta un chercheur pour qui la quête de connaissance n'a pas de fin. Mais le mal qui le rongait lui fit choisir de postuler à l'honorariat de votre compagnie, en espérant pouvoir assister à l'accueil de son successeur. Tel ne fut pas le cas, et je le regrette sincèrement. Refusant de s'apitoyer sur lui-même, il rend une dernière visite rue Dorée deux jours avant son décès, il y a un an presque jour pour jour.

Cette vie trop brièvement évoquée laisse apercevoir une petite part de la personnalité de Louis Durteste. Lui qui resta un marin jusqu'à la fin de ses jours, avait dit devant vous ce qui l'avait construit. Je le cite : *D'où proviennent en effet les traits divers, coordonnés ou contradictoires qui composent une personnalité ? D'éléments congénitaux d'abord, évidemment ; puis à l'inné s'ajoute l'acquis. Celui-ci est fourni par les différents partenaires de l'éducation : l'école dans l'enseignement public (c'était à une époque où la laïcité se vivait dans la concorde), les mouvements de jeunesse (a compté principalement pour moi le scoutisme*

catholique), et surtout au tout premier plan, ma famille. Mais après cette éducation « normale », je suis entré dans la carrière maritime.

Ayant détaillé la spécificité de la formation marine, il pointe les principales qualités du marin, à ses yeux. : *premièrement le respect d'autrui, d'abord : l'entassement et le confinement dans les boîtes de tôle que sont les bâtiments de guerre, obligent chacun, volens, nolens, à se gêner pour son voisin, à lui accorder l'espace de liberté qui lui est nécessaire, en un mot, à le respecter.*

Deuxième qualité : la solidarité : à bord d'un bateau, chacun est rigoureusement nécessaire à l'ensemble, et tous en sont conscients. Au combat, c'est le bateau tout entier qui perd ou qui gagne. Il n'y a de place ni pour l'héroïsme individuel, ni pour la panique ou la lâcheté ; il faut du courage, cependant, mais une sorte de courage collectif, dont le principal soutien est la conscience que l'on a d'être solidaire de l'équipage tout entier.

Puis il note ces autres facettes de l'esprit du marin : *une certaine lucidité, une certaine décantation des passions. Rester longtemps éloigné de son pays, permet de le voir plus sereinement, de redonner leur vraie importance aux agitations du monde politique et aux soubresauts de l'opinion publique... Et à cause peut-être de la sensation d'éternité que donne la mer qui toujours en mouvement n'en demeure pas moins immuable, les marins du monde entier sont tous solidement attachés à leurs traditions.*

Un autre élément noté par lui-même, révèle cet homme tout en finesse : *mes proches me plaisaient gentiment parce que je prône à tous propos et probablement hors de propos la pratique de l'understatement : C'est un énoncé situé au dessous de la réalité de la chose exprimée. La litote est bien entendu, une forme de l'understatement, mais c'est une figure de style qui ne trompe personne. L'understatement, un peu plus subtil, court le risque de tromper celui qui veut bien se laisser tromper : en fait c'est tant mieux, car son auteur a évité un conflit avec un interlocuteur incapable d'entendre la vérité toute crue. Bien plus, il influe, si on le pratique habituellement, sur le mode de pensée lui-même. Il constitue donc un phénomène psychique analogue à celui de l'exagération, qui est son exact contraire.*

Et cette attitude toute empreinte de finesse, de droiture, de rigueur, en un mot de gentilhomme, se marie avec bonheur à la passion pour la ville qui le vit naître : Voici les mots qu'il prononça en exergue de son discours de réception, ici même :

Car j'aime Nîmes :

Je l'aime parce que ma famille maternelle y est installée depuis cinq ou six générations, et que mon père y est né aussi.

Je l'aime pour son vénérable saint Stanislas et le souvenir de l'Assomption,

Je l'aime pour ses monuments romains, pour ses vieilles rues et ses hôtels classiques,

Je l'aime pour son ouverture vers le Rhône qui portait naguère encore jusqu'à Beaucaire des navires de mer,

Je l'aime pour avoir su se faire aimer par la toulonnaise d'origine bretonne qu'est mon épouse,

Je l'aime pour son environnement et son style de vie qui restent à l'échelle humaine,

Je l'aime enfin pour l'alliance entre le passé et l'avenir, entre la tradition et la modernité qu'elle est en train de réussir depuis quelques décennies.

Et c'est donc à ce marin, cet historien, ce chercheur que vous m'avez appelé à succéder.

Je me permets de croire que votre choix aujourd'hui est un signe que vous adressez au monde de la culture et du livre.

Et une question tout en même temps : Quelle est la place du livre et du libraire indépendant dans une société où les surfaces de vente se conjuguent en milliers de mètres carrés, en accueillant ce que l'on appelle pudiquement un consommateur. Ce qui est déjà, dans le mot, tout un programme.

Car pour moi le livre ne peut se résumer à n'être qu'« produit » au même titre que le paquet de nouilles ou le vaporisateur. Le livre est un élément fondamental dans l'accès à la culture, dans la formation de l'esprit humain. Y a-t-il un autre élément avec lequel on puisse se confronter comme on peut le faire avec un livre ? Un livre se respire, tout d'abord. Un livre se contemple, ensuite, un livre

se goûte enfin. On se prend et on se déprend d'un livre. Il peut très bien vous tomber des mains à un moment pour être repris ensuite. Un livre se fait à son lecteur, marqué par les notes, les signets, les aller retour accomplis à la recherche d'un passage significatif. Et qu'il se nomme roman, essai historique, document, livre de spiritualité, bande dessinée, ou que sais-je encore, le livre est tout d'abord une main tendue : celle d'un auteur vers un improbable lecteur. Car le livre est porteur d'une humanité, d'une volonté de rencontrer l'autre. Je n'irais pas jusqu'à dire que c'est une bouteille lancée dans la mer des millions de lecteurs, mais il y a de ça.

Né avec Gutenberg dans sa forme actuelle, le livre a une longue histoire, qui aujourd'hui se voit confrontée aux techniques modernes que sont les écrans, les stockages sur clé USB, ou sous forme MP3, et plus récemment aux plaquettes de lectures dont la plus célèbre est le CYBOOK, capable d'enregistrer près d'une centaine de titres. Soit environ plus de 8 000 pages.

Serait-ce donc la mort du livre, mort que l'on avait déjà annoncé lors de la vie éphémère de l'E-BOOK ?

Je ne le crois décidément pas tant qu'il y aura des libraires. Car ce métier que je pratique depuis près d'un quart de siècle remplit une fonction essentielle dans ce que l'on appelle la « chaîne du livre ». Quand on parle de chaîne, n'entendons pas celle qui emprisonne, mais plutôt celle qui relie. Et c'est bien là notre rôle, à nous les libraires, celui de relier l'auteur à son lecteur, de faire en sorte que la main tendue de l'auteur trouve celle, en quête, du lecteur. Le libraire est un passeur, passeur de textes, passeur d'humanité. J'espère n'être pas trop prétentieux, en affirmant ce rôle de passeur, mais pour moi il est essentiel. Les livres qui sont là sur les tables attendent une rencontre. Et nombre de mes confrères vous le diront, quand il s'agit de renvoyer au distributeur les nouveautés qui ne se sont pas vendues, ce n'est pas sans un pincement de cœur, sans un désir refoulé de donner une chance encore à tel ou tel titre. De plus nos librairies à taille humaine sont des lieux de dialogue, d'échange, d'apprentissage.

Ce rôle de passeur, le libraire l'exerce également en jouant sa partition d'acteur culturel. Il l'est tout d'abord par un choix

spécifique en fonction de sa spécialité, de son orientation, de ses goûts. Il l'est ensuite en rapprochant encore plus l'auteur et son lecteur, à travers des conférences, des signatures, en étant présent lors de colloques ou des tables rondes. Ces rencontres, quelle que soit la forme qu'elles prennent, sont souvent des moments forts. Il me revient à l'esprit cette soirée où Philippe Haddad, rabbin de Nîmes à l'époque, devait dialoguer avec Émile Shoufani, prêtre arabe israélien de Nazareth. Nous avions tout prévu, sauf la foule qui s'est pressée dans la salle de Carré d'Art, et qui nous a contraint à un déménagement rapide vers l'Église St-Paul toute proche. Le lieu importait peu, pourvu que tous musulmans, chrétiens, juifs, et autres puissent entendre ce véritable dialogue entre deux hommes de foi.

Et puis il y a ce que j'ose appeler la fête du livre et des libraires, avec une manifestation comme le Festival de la biographie, qui commence dans une semaine. Pendant deux jours et demi, les libraires indépendants, habitués dans notre ville à travailler ensemble, sont à l'écoute de chacun, auteur, visiteur, lecteur assidu ou passager. C'est pour moi un grand moment.

Je voudrais, ici, rendre hommage à notre confrère, Daniel-Jean Valade pour l'attention et le souci qu'il a des libraires de la ville. Dans sa pratique, tout autant que dans ses mandats électifs, il est un fidèle des libraires nîmois. Car c'est à travers lui, et à travers l'action de maître Bernard Durand que les libraires nîmois ont fait le pari de l'action commune, qu'elle soit culturelle, par la présence sur des grandes manifestations, contestataire face à l'arrivée de grandes surfaces dites culturelles, ou judiciaire dans la défense du prix unique du livre.

Pour ma part, cette volonté de ne pas rester isolé, dans ce métier d'indépendants s'est concrétisée également à travers la création et le développement du groupe des librairies Siloë. Une aventure qui célébrait l'an passé ses vingt ans. Vingt ans d'une histoire d'hommes et de femmes qui ont fait qu'à travers la Belgique, la France et ses terres d'outre mer, 65 libraires ont choisi d'apposer sur leur vitrine le beau nom de Siloë, cette source qui alimente la Ville Sainte.

Le métier de libraire tel que je le connais a subi de profondes mutations depuis que je l'exerce. L'informatisation est entrée dans nos murs, les structures de distribution sont d'énormes machines, les labels éditoriaux sont des enjeux économiques. Pour mémoire il suffit de rappeler la course aux millions que fut la récente vente du groupe Editis à l'espagnol Planeta, ou l'internationalisme du groupe Hachette.

Face à cela, une librairie de spécialité, quelle qu'elle soit, ne représente qu'une goutte d'eau dans la vaste mer. Mais comme aurait dit Mère Térésa, en parlant d'un autre sujet, sans cette goutte d'eau, la mer n'a pas le même goût, la même couleur. Je crois que le livre, et donc la librairie sont essentiels pour l'homme de ce XXI^e siècle. Mais dans la chaîne du livre, il est le maillon faible et à ce titre, c'est du rôle de chacun, libraire, lecteur, élu, de favoriser l'existence d'un réseau dense de librairies de proximité, comme l'avait voulu Jack Lang et l'unanimité des députés lors du vote de la loi sur le prix unique du livre.

En conclusion, en vous disant tout l'honneur que je ressens à être élu au siège de Louis Durteste, honneur que mon épouse ici présente partage, oserais-je vous dire que ce 23 janvier est une journée également importante pour Pierre, notre dernier fils, qui va ce soir souffler les 18 bougies de sa majorité.

Cet hommage est applaudi avec émotion.

Madame Marès remet ensuite la cloche des séances et la clé de l'Académie à Monsieur Hugues président élu pour l'année 2009.

Monsieur Emmery reçoit les félicitations de l'assemblée et de ses invités au salon où nous prolongeons agréablement l'après-midi.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Deronne, Herrmann, Lassalle, Leroy, Poujoulat, Teulon-Lardic, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Debant, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, Jallatte, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède.

Excusés : Mesdames Marès, Maurin, Messieurs Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Costabel, Emmery, Fontaine, Valade.

Absents : Messieurs Fabre, Lévy, P. Marès, Mounier, Salenson.

Correspondants présents :

Madame Agussol, Messieurs Chamboredon, Chillet-Pijac, Meine, Meunier, Simon, Stephan, Ventura.

Le procès verbal de la séance du 23 janvier est approuvé à l'unanimité, deux membres ordinaires ne participent pas au vote.

FAITS ACADÉMIQUES

Monsieur Bonifas a présenté sa démission pour raison de santé, Monsieur Hugues, président, propose de l'admettre sans délai dans la classe des membres honoraires.

Madame Kuntz a accepté la vice-présidence pour l'année 2009.

Les votes auront lieu le 6 mars.

Le buste de François Guizot a quitté le salon du premier étage, désormais il assistera à nos séances.

Il a été restauré grâce à la générosité de Monsieur Pascal Trarieux, correspondant, conservateur du musée des Beaux-Arts et aux soins experts de Monsieur Vincent Sanchis, technicien d'art au Musée des Beaux-Arts. Monsieur Sanchis a procédé à un dépoussiérage et un nettoyage soigneux ; puis, après plusieurs essais, a posé une patine blanche faite à la colle de peau (à chaud) et au blanc d'Espagne sur les parties grises, car très usées, au nez, la joue et surtout l'épaule droite. Une reprise de l'épaufrure du socle et la pose d'une base de bois pour la protection ont complété cette « renaissance ». Le buste a pris place sur la cheminée de l'entrée, le buste de Molière quant à lui a trouvé un piédestal plus approprié à sa taille.

OUVRAGES REÇUS :

Le Bulletin de la Société de Borda (Dax).

Le Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais.

Le Bulletin de l'Académie cévenole.

La revue du Gévaudan, du Causses et des Cévennes.

Le programme de l'association Maurice Aliger.

Le Bulletin de la Société d'études des Hautes Alpes.

Madame Gaidan, correspondant, offre son livre : *Les gentilshommes verriers en Languedoc et en France*.

Monsieur Chamboredon, correspondant, offre le numéro de janvier de la Revue d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard.

ÉLECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE RÉSIDANT

Madame Michèle Pallier, correspondant, est élue au siège de Monsieur Jean Ménard, admis à l'honorariat.

Monsieur Hugues donne ensuite la parole à Monsieur Méjean, correspondant, pour sa communication : *Le régiment Calvisson, Montpezat, Limousin.*

Ces trois noms sont ceux qu'a porté successivement de 1622 à 1791 un régiment créé par deux beaux-frères Jean-Louis de Louet seigneur de Calvisson et Jean Louis de Trémolet marquis de Montpezat. Le général Méjean s'attache à retracer l'histoire de la création de ce régiment, les batailles auxquelles il a participé au fil de l'histoire : en Italie en 1636, durant la Fronde, à la guerre de la Ligue d'Augsbourg, aux guerres de succession d'Espagne et de Pologne, à la guerre de l'Indépendance américaine. Après la révolution il prendra le nom de 42^e régiment d'infanterie jusqu'à la fin du XX^e siècle. L'évocation de ce régiment aujourd'hui disparu permet aussi à l'orateur de présenter les particularités de fonctionnement des régiments d'ancien régime ainsi que les problèmes posés aux populations par la présence de l'armée.

Cette évocation historique suscite questions et remarques de l'assemblée sur les relations actuelles entre populations civiles et armées.

SÉANCE DU 20 MARS 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Deronne, Herrmann, Marès, Plouvier, Poujoulat, Viala, Messieurs Cavalier, Chalavet, Chausse, Costabel, Debant, Emmery, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Lévy, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade.

Excusés : Mesdames Kuntz, Lassalle, Leroy, Messieurs Audisio, Aventurier, Fontaine, Bruguerolle, Chabert, Fougères.

Absents : Madame Maurin, Messieurs Fabre, Mounier, Salenson.

Monsieur le président a fait procéder à l'approbation du procès verbal de la séance du 6 mars qui a été voté à l'unanimité.

ÉLECTION

Il a été procédé à l'élection des correspondants pour 2009 :
Monsieur Jean-Jacques Brès, René Briand et François-René Magdeleine ont été élus à l'unanimité des votants.

Monsieur Hugues donne ensuite la parole à Madame Paule Plouvier, membre non résidant pour sa communication intitulée :

Une discrète figure nîmoise : le peintre Georges Clairefond.

Peintre et poète nîmois Georges Clairefond est né en 1920 à Nîmes et il y est décédé en 1973. Amoureux de cette ville et du paysage languedocien, il n'a cessé de leur rendre hommage aussi bien à travers ses tableaux que ses poèmes. Issu d'une famille de

négociants et destiné à reprendre la place de son père, il commence des études de droit tout en fréquentant plus volontiers peintres et poètes.

Au grand dam de sa famille il choisit en 1947, au sortir d'une guerre où ses positions conservatrices l'ont isolé, de se consacrer à la peinture. Isolation très relative. Aidé par le peintre Lucien Lautrec qui l'a pris en amitié il expose à plusieurs reprises à Paris, au Salon des jeunes peintres, au Salon des réalités nouvelles, au Salon de Mai, à la Galerie du Luxembourg et au Musée Guggenheim à New York. Il est catalogué, lors de cette première période, comme appartenant à l'École de Paris où l'on trouve, entre autres, Bazaine, Manessier, Maurice Estève et Lucien Lautrec reconnus sous le terme de « non-figuratifs » plutôt que sous le terme d'« abstraits ». Très influencé par Manessier il va suivre le même parcours. Dans un premier temps, celui des petits formats, il tente de se dégager des influences cubistes pour donner une place prépondérante à la couleur et à la liberté du geste permettant l'inscription de la subjectivité lyrique.

Très rapidement, il se tourne vers la peinture italienne du quattrocento avant de s'intéresser en particulier au Tintoret avec lequel il se reconnaît des affinités, tenté qu'il est par la construction d'espaces baroques tandis qu'un embryon de figuration réapparaît dans ses toiles. Après un silence de plusieurs années, il recommence en 1967 à exposer : à Paris, galerie d'Anne Colin, au Musée Granet d'Aix-en-Provence, à Nîmes dans l'immeuble de la SADA où une grande rétrospective lui est consacrée. Le regroupement autour de lui de jeunes peintres qui l'admirent, le soutiennent et l'amitié de Raymond Queneau qui impose ses poèmes à Gallimard sous le titre de *Angoisse des rivières endiguées* l'aident dans ce renouveau. Sa peinture va chercher son inspiration dans les grands mythes grecs et bibliques comme le prouvent des titres donnés aux tableaux tels que *La chute d'Icare* ou *Le combat avec l'ange*. Mais si la poésie infiltre son imaginaire il n'en reste pas moins un peintre que le paysage languedocien ne cesse d'interpeller pour nourrir sa toile des bleus de la mer ou de l'ocre puissant des carrières. Sa poésie, d'une

langue sensuelle et riche reprend et développe les thèmes que sa peinture a développé en leur ajoutant la note d'intimité douloureuse (car il se sait malade et condamné) et de dimension spirituelle qui a caractérisé sa recherche. Un projet de fondation dédiée à son œuvre n'aboutit pas, mais on peut voir certaines de ses toiles d'une part à l'église Saint-Paul, d'autre part au musée de peinture où une salle est consacrée à son nom.

SÉANCE DU 3 AVRIL 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Deronne, Kuntz, Lassalle, Marès, Messieurs Audidio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Chausse, Costabel, Debant, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Lévy, Maubon, Puech, Roger, Sapède

Excusés : Mesdames Herrmann, Jurgensen, Leroy, Poujoulat, Viala, Messieurs Bruguerolle, Cavalier, P.Marès, Valade.

Absents : Madame Maurin, Messieurs Emmery, Fabre, Mounier, Pradel.

Le procès verbal de la séance du 20 mars est approuvé à l'unanimité

COURRIER :

Nous avons reçu une lettre de remerciement de Monsieur le pasteur Aimé Bonifas à la suite de son accession à l'honorariat.

ANNONCES :

1 - Le collège des consuls de Nîmes est heureux d'inviter l'Académie de Nîmes à la soirée annuelle sous la coupole de la Chapelle des Jésuites le 24 avril à 19 h.

La cérémonie, au cours de laquelle sera élu le grand consul 2009, sera suivie d'un apéritif et d'un repas au Lisita (48€ par personne).

2- Monsieur le Président informe les membres de l'Académie du «Deuxième rendez-vous de Saint Louis », jeudi 7 mai 2009 à partir de 14 heures à l'Espace Jean-Pierre Cassel – Palais des

Sports et de la culture au Grau du Roi. Cette manifestation se tiendra sous l'égide de l'Académie de Nîmes et de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.

3 - Notre confrère Monsieur Audisio, président de l'Institut Européen Séguier, nous informe que le programme des associations (avril-juin 2009) est disponible et se trouve sur la table de la « salle de Lordat ».

4 - Monsieur J. M. Roger, membre résidant transmet le compte rendu de la réunion de la commission archéologique de Narbonne à laquelle il a assisté et représenté l'Académie de Nîmes.

Il est rappelé que le vendredi 10 avril – Vendredi Saint – l'Académie sera fermée.

Monsieur Hugues donne ensuite la parole à Monsieur René Ventura, correspondant, pour sa communication intitulée :

Écrivains, Architectes, Archéologues, dialogue autour du patrimoine (XIX^e siècle).

L'émergence du concept de «Patrimoine» est née et s'est structurée au XIX^e siècle, période de peu de créativité en architecture mais riche de grandes découvertes archéologiques.

Cette généreuse idée fût inventée et défendue conjointement par les écrivains, les architectes et les archéologues.

Nous voyons comment la prise de conscience de quelques-uns, puis le relais politique assumé par les lois et la création de véritables institutions, vont profondément modifier les attitudes du plus grand nombre sur l'héritage de notre passé.

Les institutions juridiques ainsi mises en œuvre aboutiront à structurer le cadre de vie qui est le nôtre aujourd'hui (loi sur la protection de décembre 1913 et les chartes de l'UNESCO).

Sur les débats qui avaient agité les uns et les autres en France et en Italie tout au long du XIX^e siècle s'est constitué un ensemble de conceptions visant à former une véritable théorie de la

restauration. Le monument sera perçu avant tout comme un témoignage, un document pour l'histoire, sa valeur sera fondée sur son authenticité.

SÉANCE DU 24 avril 2009 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Herrmann, Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Plouvier, Poujoulat, Viala, Messieurs Aventurier, Bennassar, Cavalier, Chabert, Chausse, Costabel, Debant, Fabre, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, Jallatte, Lévy.

Excusés : Madame Deronne, Messieurs Audisio, Bruguerolle, Chalavet, P. Marès

Absents : Madame Maurin, Messieurs Emmerly, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : Mesdames Agussol, Bertrand-Fabre, Messieurs Brès, Maréchal, Matouk, Meine, Meunier, Monteils, Pincemaille, Stephan, Rigoulot,

INVITATIONS :

Vendredi 17 avril vernissage de l'exposition de Benoît Maurin-Ducolibri : *Faut rigoler c'est la crise*, exposition jusqu'au 17 mai à la galerie Chouleur, rue Fresque, et à la chapelle des Jésuites

Le 21 avril, sur le site Vauban de l'université, conférence de Daniel Kunth : *Les balises de l'univers*.

Le 23 avril, salle Terrisse du lycée Daudet, dans le cycle «Urbanisme, Architecture, Habitat» conférence de Hervé Brunon, historien des jardins et du paysage : *Les jardins contemporains : des laboratoires pour un projet humain*.

Le 23 avril à 18 h à l'école supérieure des Beaux-Arts, hôtel Rivet, vernissage de l'exposition Roland Topor, cette exposition dure jusqu'au 1^{er} juin.

Le 24 avril à 19 h 30 inauguration du 8^e salon de la bande dessinée présidé par le dessinateur Midam, ce salon se tiendra jusqu'au dimanche 26 avril dans les jardins de la Fontaine.

Le 2 mai à 15 h à la médiathèque Simone Veil de Marguerittes, le club Histoire et Archéologie nous invite à la conférence de Patrice Tardat : *Aux origines de l'alphabet*.

OUVRAGES REÇUS :

- Le programme de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon pour le 2^e trimestre ;
- Le Bulletin de la société d'Émulation du Bourbonnais

Monsieur Hugues accueille ensuite les trois correspondants élus le 20 mars 2009.

Après les avoir présentés, il leur donne la parole.

Chacun d'eux remercie l'assemblée de l'avoir élu et fait part de ses centres d'intérêt et de ses recherches.

Monsieur Jean-Jacques Brès, notaire, nous introduit dans le monde sous-marin. Spécialisé en biologie marine, il poursuit des recherches sur la climatologie et l'éthologie des animaux marins. Il étudie actuellement l'évolution du milieu vivant et la structure des fonds sous-marins entre Le Grau-du-Roi et Palavas.

Monsieur René Briand, agrégé de lettres classiques, évoque le souvenir d'un professeur de français à l'accent du Midi qui lui a fait découvrir les beautés de la littérature classique. Spécialiste de la littérature du XVII^e siècle M. Briand évoque son amour de la littérature et d'une langue claire et juste au service d'une pensée rigoureuse.

Monsieur François Robert Magdelaine fait part de sa formation initiale de germaniste, ainsi que de ses premières activités de chercheur dans les fonds d'archives allemandes. Professeur de français en Allemagne, d'allemand en France, il se

passionne aussi pour la généalogie et exerce comme généalogiste familial professionnel depuis 1979. Ses travaux privés, depuis une quinzaine d'années, sont principalement consacrés à l'histoire locale gardoise.

Ces interventions originales et variées sont vivement applaudies par l'assemblée qui y voit la promesse de communications passionnantes pour nos prochaines séances.

Comme il est de tradition, nous nous retrouvons ensuite au salon du premier étage pour féliciter nos nouveaux correspondants et faire plus amplement connaissance avec eux.

Voici le texte de M. François Robert Magdelaine :

Monsieur le Président,
Madame le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que vous me voyez prendre la parole au sein de votre érudite compagnie. L'honneur que vous me faites présentement me va cependant droit au cœur et me permet et me permettra – si toutefois je ne viens pas à vous décevoir – d'échapper de temps en temps à l'inévitable et tout à la fois nécessaire isolement du chercheur indépendant.

Je vais donc essayer de me présenter à vous de façon aussi succincte que possible. Ceci représente pour votre serviteur un double exercice assez inhabituel car prendre la parole en public n'est pas ma spécialité et parler de moi à la première personne va aussi à l'encontre des préceptes de certains de mes vieux maîtres...

Devenu germaniste, à la fin de ma scolarité, l'allemand étant la langue étrangère que je maltraçais le moins, ayant, en raison

de certaines affinités familiales, fréquenté, dès ma prime enfance, la patrie de Goethe, cette dernière m'accapara quasiment à plein temps une bonne dizaine d'années, avec quelques allers et retours en France, histoire de satisfaire à mes obligations universitaires.

En 1974, un peu par nostalgie de ma langue maternelle tout autant qu'à l'occasion d'un séjour d'études avec mes élèves d'un lycée de Bonn, je découvris pour la première fois les charmes climatiques du Languedoc : c'était au début du printemps. Ce voyage scolaire, s'il avait eu lieu en automne, aurait pu, compte tenu de la pluviométrie locale à pareille époque, décider tout autrement de mon avenir....

Le soleil a donc eu raison de ma germanophilie et à l'été 1974 j'acquis le statut *d'etranger* en la bonne ville de Nîmes. Une page toute vierge de mon cursus d'adulte s'ouvrait alors.

Durant mes années allemandes, le démon de la généalogie avait commencé à me titiller. Un travail de maîtrise, portant sur une très ancienne famille de pasteurs protestants du Wurtemberg, travail que malheureusement je n'ai pu parachever, m'a initié aux recherches familiales. Parallèlement, ayant été sollicité par mon dernier professeur d'allemand en France, éminent spécialiste des familles du Gotha, je lui prêtais çà et là mon concours : il me confiait certaines recherches ponctuelles outre-Rhin. C'est ainsi que je fus amené petit à petit à burlinguer, bien souvent à bicyclette, d'un presbytère à l'autre, d'un service d'archives communales à un dépôt d'Archives d'État, sans oublier certaines archives privées de familles de l'aristocratie allemande, qui m'ouvraient leurs portes avec bienveillance.

Imperturbable, le diabolotin de la généalogie faisait son œuvre, d'autant que – pardonnez mon immodestie passagère! – le néophyte que j'étais encore parvint à faire quelques menues découvertes non négligeables au plan de la recherche dans les fonds d'archives dédiés à la noblesse allemande. Je ne citerai pour exemple que celui de plusieurs centaines de cartons, conservés

dans les principaux dépôts d'archives d'outre-Rhin, cartons qui dormaient paisiblement depuis des lustres, sans avoir jamais été vraiment exploités et qui ne renfermaient ni plus ni moins que les échanges de correspondances interprincipières à l'occasion d'événements familiaux (naissances, mariages, décès) : s'y trouvait donc tantôt des brouillons de lettres de faire-part, de félicitations ou de condoléances, tantôt les originaux de faire-part reçus ou des brouillons de réponses. Le moindre événement, au sein d'une famille, qu'elle fut princière ou de noblesse moindre, était répercuté dans toute l'Allemagne et, qui plus est à travers toute l'Europe, puisque la majeure partie des familles aristocratiques étaient apparentées les unes aux autres.

Vous vous dites, mais quel est donc l'intérêt, pour nous, Français, de ce genre de préoccupations historiques ? Cet intérêt se situe essentiellement à un niveau technique. Je m'explique. Jusques vers le milieu du XX^e siècle, les historiens de la noblesse allemande, de divers pays, s'étaient souvent contentés de se recopier les uns les autres.

Partant du principe que telle ou telle famille était de confession luthérienne ou catholique, l'on réajustait les dates d'événements, selon le cas, sur la base du calendrier grégorien ou du calendrier julien. Et d'ajouter ou retrancher ainsi une dizaine de jours aux dates, ce qui aboutissait *in fine* à des décalages chronologiques bien souvent grotesques, surtout s'agissant de familles notoirement connues. Ces fameux cartons de correspondance non encore exploités permettaient donc non seulement de rectifier de criardes anomalies, mais, qui plus est, de combler maintes et maintes lacunes des généalogies princières allemandes.

Vers la fin des années 1970, commença la parution, à compte d'auteurs, d'une généalogie critique des familles du Gotha, intitulée « L'Allemagne dynastique » soit 7 gros volumes, sous la direction de mon susdit professeur et mentor, Michel Huberty, ouvrages cosignés par un ancien condisciple, par mon frère cadet

et moi-même.

Si je me suis autorisé à vous parler, peut-être trop longuement, de ce titanesque travail, ce n'est pas pour me mettre en avant, puisque je n'étais en réalité qu'un des maillons de la chaîne, c'est tout simplement pour vous montrer qu'à partir de ce hasard du destin, la passion de la généalogie ne m'a plus lâché. Ayant repris pied sur la mère-patrie, je n'ai eu de cesse de me plonger dans les méandres de l'histoire de notre région, de celle de la France en général, non sans constater bientôt que les bons vieux Mallet et Isaac avaient fait de moi un quasi ignare en matière d'histoire languedocienne.

En 1979, je me suis installé comme généalogiste familial à Nîmes. Depuis 1994, j'exerce cette profession depuis le petit village de Moulézan, au cœur du massif du bois des Lens, qui a servi de titre au premier volume d'un ouvrage monographique que j'ai consacré à mon village d'adoption, ouvrage paru en décembre 2007, grâce au concours de la municipalité. Le second tome est déjà bien avancé : il portera sur l'histoire de Moulézan de 1852 à nos jours.

Dans mes tiroirs (ou plutôt dans mon ordinateur) repose le manuscrit, quasi achevé, d'une étude consacrée à une famille de la petite noblesse gardoise de la région de Saint-André-d'Olérargues. Cette famille eut, à en croire le journal-livre de comptes de son dernier représentant masculin, à la fin du XVIII^e siècle, un destin assez mouvementé et souvent pittoresque, mais dont aucun ouvrage, à ma connaissance, n'a jamais fait état.

Depuis une trentaine d'années, par ailleurs, je projette la rédaction approfondie d'un fait divers historique, reposant sur un dossier trouvé fortuitement aux Archives de Copenhague : une affaire de bâtard princier, sorte de Naundorff à la sauce scandinave, et qui prend naissance dans un petit village héraultais.

Hélas ! Les journées sont toujours trop courtes (les nuits aussi), et bien d'autres projets encombrant encore ma petite cabusse et espèrent trouver plus tard leur concrétisation.

Votre temps lui aussi est précieux et je ne voudrais donc pas

en abuser outre mesure.

Avant de clore cette présentation de mon cheminement professionnel et de mes projets rédactionnels en cours ou en gestation, je voudrais emprunter une citation à l'un de vos illustres prédécesseurs, qui présida un temps une autre Académie provinciale, celle de Mâcon, en Saône-et-Loire, personnalité très attachante et très proche de moi au plan familial ; s'adressant ainsi à ses confrères, qui l'accueillaient : « Je vous apporte, Messieurs, à défaut d'autres mérites, ma reconnaissance inquiète pour votre périlleuse marque d'estime, ma bonne volonté faite de dévouement sans réserve, et ma sympathie ardente pour vos personnes. »

Je vous remercie de votre patiente écoute.

SÉANCE DU 15 MAI 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Deronne, Kuntz, Lassalle, Marès, Poujoulat, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chalavet, Chausse, Fontaine, Gouget, Grossi, P. Maubon, Pradel, Puech, Roger

Excusés : Madame Maurin, Messieurs Bruguerolle, Chabert, Galtier, Fougères, Jallatte, Valade.

Absents : Messieurs Costabel, Debant, Emmery, Fabre, Lévy, P. Marès, Mounier, Salenson, Sapède.

Correspondants présents :

Mesdames Agussol, Bertrand-Fabre, Pallier, Messieurs Chamboredon, Dugas, Magdelaine, Maréchal, R. Maubon, Monteils, Meunier, Simon, Ventura.

Le procès verbal de la séance 24 avril est adopté à l'unanimité, quatre membres ne participent pas au vote.

Nous avons appris avec regret le décès de M. Jacques Bompaire, membre non résidant, helléniste de renom, ancien recteur de l'université, il était le doyen de notre compagnie dont il était membre depuis 1956.

Il est décédé le 6 mai, les obsèques ont eu lieu le 12 mai à St-Christol-lez-Alès, en présence de plusieurs membres de l'Académie : M. Hugues, M. et M^{me} Jallatte, M. et M^{me} Lassalle, Mesdames Pallier et Poujoulat, Monsieur Clément.

À la demande de Monsieur le président, l'assemblée observe une minute de silence à la mémoire de notre confrère.

Monsieur Hugues, notre président, a assisté le 7 mai au Graud-Roi au 2^e rendez-vous de Saint-Louis, placé sous l'égide de l'Académie de Nîmes et de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Madame Marès assistait hier 14 mai à la réception à l'Académie française de M^{gr} Dagens au fauteuil de René Rémond.

Monsieur Hugues présente ensuite la candidature de M. Stephan au siège de M^{gr} Thomas, membre non résidant, décédé.

Les grèves dans les universités ont rendu impossible la publicité pour le prix Forado. Sur proposition du président du jury, Monsieur Audisio, ce prix ne sera donc pas décerné lors de la séance publique de 2010.

La commission du programme se réunira le 26 mai. Les propositions de sujets de communication peuvent encore être reçues.

INVITATIONS

Le 5 mai, à 18 h sur le site Vauban de l'université, conférence de Maryse Deguerge : *Les OGM et le droit*.

Le 14 mai, à 18 h au Carré d'art, par Yoan Gil et Aurélie Aura : *De jeunes éditions nîmoises : Venus d'ailleurs*.

Le 18 mai, à Paris, au centre national du livre :

Assemblée générale de l'Association des amis de la bibliothèque d'Alexandrie.

Le 17^e festival de musique à Saint-Flour-du-Pompidou, aura lieu en juillet et août, le programme est affiché au 1^{er} étage.

OUVRAGES REÇUS

– Le très beau catalogue de la librairie de livres anciens « Les fleurs du mal ».

- La lettre de l'Académie des Beaux-Arts intitulée *Sculptures* ;
- Les bulletins et mémoires de la société archéologique et historique de la Charente ;
- La revue archéologique de Bordeaux ;
- La revue Causses et Cévennes consacrée à Saint-Jean-du-Gard ;
- Le bulletin de la société de Borda (Dax) ;
- Le bulletin de la société d'histoire naturelle et des amis du muséum d'Autun ;
- Un bulletin de souscription pour un ouvrage à paraître à l'automne 2009 : *Châteaux médiévaux en Cévennes* ;
- Le bulletin de l'Académie de Besançon et de Franche-Comté.

Monsieur Hugues donne ensuite la parole à Monsieur Robert Chalavet, membre non résidant, pour sa communication :

Le juge administratif, le fonctionnaire et le citoyen
Amorce d'une réflexion sur la responsabilité

Le pouvoir central, qu'il soit royal, impérial ou républicain, n'a jamais vu d'un bon œil qu'on relève ses erreurs dans les affaires publiques.

Ainsi, qu'il s'agisse de l'édit royal de Saint Germain en février 1641, de la Constitution de 1791 ou de la loi du 16 fructidor de l'An III «...défenses itératives sont faites aux tribunaux de connaître des actes d'administration de quelque espèce qu'ils soient... ».

Cette règle associée à la conception française bien implantée depuis Montesquieu de la nécessaire séparation des pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) fera que les actes de l'administration vont échapper, pendant des siècles, à tout contrôle des juges.

C'est en 1872 que la loi, reconnaissant le caractère juridictionnel du Conseil d'État, va créer un ordre juridictionnel nouveau : la juridiction administrative.

En une cinquantaine d'années à peine, le juge administratif, témoin de son temps, fera passer l'État de la situation d'irresponsabilité totale des actes de son administration à celle de responsable non seulement de la faute de ses agents mais jusqu'à une responsabilité sans faute.

De nos jours on n'admet plus le fait du destin, le malheur dû à la fatalité. Il faut trouver le coupable. On le trouve toujours, accusé de défaut de surveillance, voire pour non respect du principe de précaution.

Mais la responsabilité, toujours financière, sera assumée par la collectivité, l'État ou l'assureur. Quant au pardon il est séparé de la faute comme de la responsabilité.

Ainsi la faute est devenue un risque, la responsabilité une fonction sociale, et le pardon une posture politique.

SÉANCE DU 22 MAI 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Poujoulat, Viala, Messieurs Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chalavet, Chausse, Contestin, Costabel, Fontaine, Galtier, Gouget, Jallatte, Pradel, Lévy, P. Maubon, Puech, Roger, Sapède.

Excusés : Mesdames Deronne, Maurin, Messieurs Audisio, Bruguerolle, Chabert, Debant, Grossi, Meine, Meunier, Valade .

Absents : Messieurs Emmery, Fabre, Fougères, P. Marès, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : Mesdames Agussol, Bénel, Pallier, Messieurs Brès, Chamboredon, Magdelaine, Moreau, Chillet-Pijac, Krebs, Maréchal, Rigoulot, Stephan, Simon.

Le procès verbal de la séance 15 mai est adopté à l'unanimité, trois membres ne participent pas au vote.

ÉLECTION D'UN MEMBRE RÉSIDANT

L'assemblée procède au vote pour l'élection du successeur de M. René Rémond, membre non résidant décédé. Monsieur Jean-François Delmas est élu.

Monsieur le président communique la lettre de démission de Monsieur René Breton, correspondant.

OUVRAGE REÇU

Le Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers.

L'Association des Études sur l'Hérault nous annonce sa décision de procéder à la réédition de deux ouvrages d'Adrienne Durand-Tullou :

- *Le pays des asphodèles* ;
 - *Un milieu de civilisation traditionnelle : le Causse de Blandas.*
- Des bulletins de souscription sont disponibles.

INVITATIONS

Le 4 juin à 18 h, à l'occasion de « *Rendez-vous aux jardins* », au mur Foster de Carré d'art, vernissage de l'exposition de Luc Bouzat : *À l'ombre des marronniers.*

L'Association Maurice Aliger nous invite à la salle polyvalente de Saint-Côme, **le 6 et le 7 juin** pour l'exposition *Images de la Vaunage au XIX^e siècle,*

et **le 6 juin** à la conférence de Didier Gatumel :

La communauté catholique de Saint Côme dans son contexte vaunageol.

Monsieur le président donne ensuite la parole au docteur Charly-Sam Jallatte, membre résidant, pour sa communication :

Influence du rang de naissance sur la personnalité des enfants.

À partir de son expérience professionnelle universitaire dans un service de Procréation médicale assistée, notre confrère nous livre ses recherches sur la personnalité des enfants en relation avec son rang dans la fratrie. Après avoir rappelé des épisodes mythologiques et bibliques, notre confrère évoque la loi salique de Clovis et la primauté masculine qui prévaut encore dans certains milieux. Les observations de notre confrère sont basées essentiellement sur les fratries masculines : dans 70 % des cas l'aîné supporte mal l'arrivée d'un petit frère après quelques années d'enfant roi. Un esprit de compétition apparaît souvent entre aîné et cadet.

Selon notre confrère les aînés témoignent d'ambition légitime, se plaisent dans la notoriété et le prestige ; les cadets et benjamins penseront volontiers différemment dans des domaines de recherches, de défis créatifs, ou artistiques.

L'orateur conclut sur une question sans réponse :

Mais qui est parfait des aînés ou des puînés ?

SÉANCE DU 5 JUIN 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Deronne, Lassalle, Marès, Poujoulat, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Chalavet, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Jallatte, P. Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède.

Excusés : Mesdames Kuntz, Leroy, Maurin, Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Grossi, Huertas.

Absents : Messieurs Chabert, Chausse, Costabel, Debant, Emmery, Fabre, Lévy, P. Marès, Mounier, Salenson, Valade.

Correspondants présents : Mesdames Béné, Pallier, Messieurs Brès, Bourrat, R. Maubon, Meine, Meunier, Rigoulot, Souriou, Stephan.

Le procès verbal de la séance du 22 mai est approuvé à l'unanimité, cinq membres ne participent pas au vote.

INVITATIONS

Le 8 juin à 17 h 30, à l'amphithéâtre d'anatomie de la faculté de médecine de Montpellier, séance publique de l'académie de Montpellier, conférence de Monsieur François-Bernard. Michel : *Un Montpelliérain singulier, Valéry Larbaud.*

Le 12 juin à 19 h à la Chambre de commerce et d'industrie 10^e rencontre Séguier avec Messieurs Pierre Provoyeur et Jean-François Delmas : *Questions aux musées et bibliothèques : quelles œuvres acheter ou accepter ?*

Monsieur le président donne ensuite la parole à Monsieur Jean-François Maréchal, correspondant, pour sa communication :

L'homme est-il responsable du réchauffement climatique ?

L'auteur considère les nombreux réchauffements rapides au cours de l'histoire récente de la Terre ; il présente diverses explications scientifiques à celui que nous vivons.

Les gaz à effet de serre provoqués par les activités humaines sont généralement rendus responsables de la forte hausse de la température moyenne de la Terre.

Le gaz carbonique y contribue fortement, les aérosols et surtout la vapeur d'eau dont les interactions sont encore mal connues y jouent un rôle prépondérant et ne sont prises en compte ni par le Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat ni dans les modélisations du climat à venir.

Les causes naturelles d'un tel changement existent et sont également mal évaluées : par exemple, le phénomène cyclique des taches solaires et le rayonnement cosmique en rapport avec la magnétosphère et la photosphère.

Pour conclure l'auteur évoque un risque de dérive de type totalitariste vers une gouvernance écologique mondiale en cas d'alliance entre scientifiques et politiques.

SÉANCE DU 19 JUIN 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Deronne, Kuntz, Marès, Poujoulat, Teulon-Lardic, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Costabel, Debant, Fontaine, Galtier, Grossi, Jallatte, Lévy, Maubon, Roger.

Excusés : Mesdames Lassalle, Maurin, Messieurs Chalavet, Chausse, Gouget, Matouk, Puech, Sapède, de Seguin, Valade.

Absents : Messieurs Emmery, Fabre, Fougères, P. Marès, Mounier, Pradel, Salenson.

Correspondants présents : Messieurs Chillet-Pijac, Meunier, Rigoulot, Souriou, Trarieux, Ventura.

Le procès-verbal de la séance du 5 juin est approuvé à l'unanimité, cinq membres ne participent pas au vote.

Nous avons reçu une lettre de démission de Monsieur Louis Picard membre non résidant.

ÉLECTION

L'assemblée procède ensuite à l'élection d'un membre non résidant pour succéder à Monseigneur Jean Thomas, décédé : Monsieur Rüdiger Stephan est élu.

CONFÉRENCE DES ACADÉMIES

La réunion de la conférence des Académies se tiendra les 9 et 10 octobre à Paris. Les bulletins d'inscriptions sont à notre disposition : inscriptions le 26 juin au plus tard.

OUVRAGES REÇUS

- Le programme de la 90^e session d'été de l'École antique ;
- Le Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude ;
- La Diana (Montbrison) ;
- La revue scientifique Bourgogne Nature.

INVITATIONS

Le 19 juin à 18 h 45 au Carré d'Art : Conférence de Pierre Boudignon : *Teilhard de Chardin, homme de fidélités.*

Le 20 juin à 11 h à la maison du protestantisme : Inauguration de l'exposition philatélique en l'honneur de la sortie du timbre commémorant le 500^e anniversaire de la naissance de Jean Calvin.

Le 20 juin à 12 h vernissage au Musée des Beaux-Arts de l'exposition : *Un tour autour du rond.*

Tout au long des mois à venir de nombreuses expositions et manifestations culturelles sont prévues, au Carré d'art, au musée des Beaux Arts, aux Arènes.

Notre prochaine séance se tiendra le 25 septembre.

Monsieur Hugues, président, donne la parole à Madame Hélène Deronne, membre résidant, à Madame Sabine Teulon-Lardic, membre non résidant et à Monsieur Jean-Louis Meunier, correspondant, pour leur communication :

Peinture, littérature, musique, un écho baroque autour de la première moitié du XVII^e siècle européen

SÉANCE DU 25 septembre 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Herrmann, Lassalle, Marès, Poujoulat, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Contestin, Costabel, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, Jallatte, Lévy, Maubon, Puech, Roger, Salenson, Valade.

Excusés : Mesdames Deronne, Kuntz, Leroy, Messieurs Cavalier, Chausse, Debant, Trarieux.

Absents : Madame Maurin, Messieurs Bruguerolle, Emmery, Fabre, P. Marès, Mounier, Pradel, Sapède.

Correspondants présents : Mesdames Agussol, Bertrand-Fabre, Pallier, Messieurs Bourrat, Chamboredon, Magdelaine, Martin, Meunier, Souriou, Simon, Stephan, Ventura.

Le procès verbal de la séance du 19 juin est approuvé à l'unanimité, six membres ne participent pas au vote.

REVUES REÇUES EN ÉCHANGE

Nous avons reçu durant l'été vingt deux revues en échange des diverses académies et sociétés savantes, je ne peux les citer toutes, je vous engage à les consulter à la bibliothèque. Les articles sont très variés et il est à regretter de ne pouvoir tout lire, mais ceci est une autre question

Je cite en particulier :

– Les Mémoires de l'Académie d'Orléans avec un article sur *Jack l'éventreur* ;

- *Camus journaliste* dans les actes de l'Académie de Bordeaux ;
- La revue Lemouzi avec les *Contes de Jean le Sot* ;
- *Le trésor des barbares, englouti dans le Rhin* dans les mémoires de l'Académie de Metz ;
- *Lucien Clergue et Yann Arthus-Bertrand, deux photographes académiciens*, dans lettre de l'Académie des Beaux-arts ;
- Akademos de Janvier à juin 2009.

Les Mémoires 2008 de notre Académie sont à votre disposition auprès de Madame Chauvet, nous remercions particulièrement Monsieur Gouget et la commission des publications pour cet énorme travail.

Notre confrère, Monsieur Gabriel Audisio, nous offre un exemplaire de l'ouvrage de Michel Vovelle et Pierre Donaint :
Le mystérieux monument de Joseph Sec à Aix en Provence.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Herrmann, Lassalle, Pallier, Kuntz, Leroy, Messieurs Aventurier, Chabert, Cavalier, Chalavet, Costabel, Debant, Chausse, Emmery, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, Jallatte, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Travier, Valade.

Excusés : Mesdames Marès, Pujoulat, Viala, Deronne, Plouvier, Messieurs Audisio, Lévy, Salenson, de Seguin-Cohorn.

Absents : Madame Maurin, Messieurs Bruguerolle, Fabre, P. Marès, Mounier.

Correspondants présents

Madame Agussol, Messieurs Meine, Trarieux.

Le procès verbal de la séance du 25 septembre est approuvé à l'unanimité, deux membres ordinaires ne participent pas au vote.

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur André Nicolas, correspondant depuis 1982.

Monsieur le président et Madame le secrétaire perpétuel ont représenté notre compagnie :

– **le 30 septembre**, à l'anniversaire de l'hebdomadaire La Gazette de Nîmes,

– **le 3 octobre**, à la remise des insignes de chevalier du mérite à Monsieur Jean François Delmas, conservateur en chef de la bibliothèque inguimbertaine et des musées de Carpentras. Nous lui renouvelons nos plus sincères félicitations.

Le 7 octobre, notre compagnie, représentée par Monsieur le président et Madame le secrétaire perpétuel ont assisté à la séance publique et solennelle de l'Académie cévenole, à l'occasion de laquelle notre confrère Thierry Martin était reçu en qualité de nouveau membre. Juriste de formation, Thierry Martin est professeur de musique ainsi que titulaire de l'orgue de la cathédrale de la ville d'Alès. Nous lui avons adressé et lui renouvelons nos plus vives félicitations.

OUVRAGES REÇUS

- Des bulletins de souscription pour deux ouvrages : *Les lettres de Remoulins* et *Voyages sur le canal du Midi* ;
- Le programme de la société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers ;
- Les mémoires de l'académie de Touraine ;
- Les mémoires de l'académie de Caen.

INVITATIONS

Le 13 octobre, à 18 h 30, à l'ancien évêché d'Uzès, vernissage de l'exposition Ulysse Dumas, archéologue et photographe.

Aujourd'hui, 16 octobre à 19 h, à la chambre de commerce de Nîmes, XI^e rencontre Séguier sur le Liban.

Aujourd'hui également, à 18 h à la mairie de Remoulins, présentation du premier volume des *Lettres de Remoulins*.

Aujourd'hui aussi, à 21h, dans l'espace Lucie Aubrac au Vigan, notre confrère Romain Daudé nous a fait parvenir une invitation à la projection du film de Jean L'Hôte *Le Huguenot Récalcitrant*. Cette projection est à l'initiative des Églises Réformées en Cévennes Viganaises.

Le 18 octobre à 16 heures dans la salle de l'hôtel de ville d'Avignon, séance solennelle de l'Académie de Vaucluse.

Le jeudi 22 octobre, les Bibliophiles de Nîmes et du Gard annoncent que la conférence de Robert Lobet intitulée « Les éditions de la Margeride » est annulée. En effet, la Société

d'Histoire du Protestantisme de Nîmes et du Gard présente ce même soir une conférence prononcée par Gabriel Audisio, président de l'Institut Européen Séguier : « Tolérance et intolérance au temps de Calvin ». La conférence se déroulera à 18 h à l'université de Nîmes, site Vauban.

Deux informations complémentaires pour terminer :

Nous vous rappelons que nous aurons exceptionnellement séance vendredi prochain 23 octobre avec la communication de Monsieur Jean-Marc Roger.

Le groupe protestant se réunira vendredi 23 octobre à 15 h 00.

Monsieur le Président demande au secrétaire de la séance d'introduire Madame Michèle Pallier qui est reçue en qualité de membre résidant au siège de Monsieur Jean Ménard, membre honoraire.

Monsieur Henri Hugues, président en exercice, accueille le nouvel académicien en présence de Madame Poujoulat, secrétaire perpétuel et des membres de l'Académie.

Madame,

C'est pour moi une grande satisfaction et une joie réelle de vous accueillir parmi les membres de notre Académie. Soyez la bienvenue pour siéger au fauteuil de Maître Jean Ménard, académicien résidant qui faisait partie du groupe des Indépendants. Nous lui avons conféré l'honorariat qu'il méritait amplement. Je salue sa fille, Madame Bouchard, et son gendre, présents ici cet après midi. Ils rapporteront à Maître Ménard ce que vous allez nous dire avec votre talent habituel. Je suis heureux

aussi de saluer Mesdames Favre de Thierrens et Pallier, vos belles sœurs et vos trois enfants, Diane, diplômée d'HEC, banquière, Hubert, kinésithérapeute et Arnaud, ingénieur dans l'industrie aéronautique. Vous avez tenu à les réunir en ce jour où vous accédez à l'immortalité académicienne. Vos dix petits enfants sont restés à la maison. Sans doute auriez vous souhaité inviter d'autres parents ou amis. Mais, vous le savez, il est recommandé de ne pas surcharger le sol de ce salon. Il serait du plus mauvais effet que nous nous retrouvions subitement tous au rez-de-chaussée sans passer par l'escalier.

Depuis 1997, Madame Michèle Pallier, vous étiez correspondante de notre compagnie dont vous suiviez les séances avec assiduité comme celle de la Société d'Histoire du protestantisme et de la Société d'Histoire moderne et contemporaine. Ces rencontres ainsi que celles de la kermesse de l'Église réformée de Vébron-Rousses, me permettaient de penser que je vous connaissais bien. Mais la date dont nous étions convenus pour la traditionnelle visite de courtoisie et de présentation m'a montré que j'ignorais nombre d'éléments essentiels sur votre famille, éléments qui expliquent votre cursus scolaire et universitaire. C'était le 9 mai dernier et notre conversation a porté, entre autres sujets, sur la retransmission en direct, la veille, par la télévision, de la cérémonie, voulue par le Président de la République sur la plage de la Nartelle, à l'Est de Sainte Maxime. C'était l'hommage de la nation à tous les soldats venus du Maghreb, d'Afrique Noire, de Madagascar, d'Indochine et aux Américains qui combattirent pour libérer la France. À la Nartelle et sur les plages varoises débarquèrent le 15 août 1944 et les jours suivants des milliers de combattants.

Vous m'avez dit « Savez-vous que le livre remis à Monsieur Sarkozy par le président des anciens combattants a été écrit par mon père, capitaine au 2^e régiment de Cuirassiers ? Il s'intitule *Le 2^e Cuirassiers, les batailles de la Libération et la revanche 1944-1945*. Je vous ai alors demandé le nom patronymique de votre père. Vous m'avez dit qu'il était le fils d'un comte russe, le colonel Kaminski, qui commandait un régiment d'artillerie dans le grand

duché de Finlande quand avait éclaté la révolution de 1917 à Saint Petersburg. C'était encore la capitale de l'empire russe. Y habitaient son épouse, luthérienne venue d'une province balte, et leurs enfants.

Les Romanov ayant été arrêtés et exécutés, vos grands parents décidèrent de s'expatrier avec leurs enfants, dont votre père Alexandre, né en 1910 à Saint-Petersbourg. Ils sont d'abord partis à Londres puisque la Grande Guerre n'était pas terminée. Après l'armistice ils sont venus s'établir à Paris comme de nombreuses familles russes qui avaient fui le régime soviétique.

Permettez-moi d'évoquer la vie d'Alexandre Kaminski. Dans l'*intelligentsia* russe, on parlait volontiers le français. Cela facilita l'accès du jeune Alexandre à l'enseignement secondaire et aux classes préparatoires. Dans les grandes familles il était aussi de tradition que les cadets embrassent la carrière militaire. Votre père n'y dérogea pas. S'étant fait naturaliser français, il prépara le concours d'entrée à Saint Cyr où il fut admis. À sa sortie de l'École Spéciale Militaire il décida de suivre la formation des élèves officiers de l'Arme blindée et Cavalerie à Saumur. Au bal de Saint Cyr, il a rencontré une jeune et charmante parisienne, catholique et il l'épouse.

La première affectation du lieutenant Kaminski est dans un régiment de spahis à Compiègne où vous êtes née. Après la drôle de guerre et l'armistice, votre père est muté en 1942 en Algérie, à Hussein Dey. Il participe en 1942 et 1943 à la campagne de Tunisie pour en chasser les Italiens et les Allemands. Les Américains qui ont débarqué à Alger ont fourni des chars pour ces opérations.

Jusqu'en 1944 toutes les unités qui n'ont pas été engagées dans le corps expéditionnaire d'Italie se préparent en vue d'un débarquement dont bien sûr on ne connaît ni le lieu ni le jour. Le capitaine Kaminski est affecté au 2^e régiment de Cuirassiers reconstitué en Algérie, régiment créé par Louis XIV. Cette unité porte sur son étendard et ses insignes le soleil et la devise *nec pluribus impar*. C'est l'un des quatre régiments qui firent la fameuse charge de Reichshoffen.

Certes, au deuxième Cuir on est très déçu de ne pas participer au débarquement en Normandie. Mais deux mois et demi plus tard ses 900 cuirassiers, brigadiers, sous-officiers et officiers embarquent à Arzew près d'Oran et débarquent le 15 août sur la plage de la Nartelle. Le capitaine Kaminski est à l'état major du régiment. À ce poste il est informé de tout et pourra relater de façon très exhaustive tout ce qu'ils ont vécu et enduré des plages provençales aux Alpes autrichiennes.

Il serait hors de propos de vous narrer ces neuf mois de campagnes, mais ils sont résumés dans la citation du Régiment à l'ordre de l'Armée avec l'attribution de la Croix de Guerre avec palme. Le Luc en Provence où aujourd'hui se trouve l'école franco-allemande des pilotes d'hélicoptères de l'armée de terre, Aubagne, Marseille, Chalons sur Saône, Beaune, Langres et sa citadelle Château-Lambert dans les Vosges. Le 20 novembre il entre en Alsace par le sud, libère Altkirch, Burnhaupt où se rejoignent le 1^{er} et le 2^e corps d'Armée, au nord de Mulhouse. Début février le 2^e Cuir n'a plus que 18 chars quand il atteint la rive gauche du Rhin. À la mi-avril après avoir reconstitué ses effectifs et ses équipements, il franchit le Rhin au Nord-Est de Strasbourg. La guerre terminée, le commandant Kaminski retrouve sa famille en région parisienne.

Après la scolarité primaire à Mascara, vous avez fait vos études secondaires à Saint Germain en Laye puis vous avez commencé le cycle d'études supérieures de l'Institut d'Études Politiques à Paris. Quand j'y suis entré, en octobre 1955, c'était, je crois, le moment où, revenant d'Indochine, votre père décidait que vous seriez tous réunis à Wittlich en Rhénanie Palatinat.

Commandant le 4^e Cuir, le colonel Kaminski invite à sa table des officiers récemment arrivés. Le capitaine Figuiet, un protestant gardois, lui présente le maréchal des logis Antoine Pallier. Ce jeune banquier nîmois est là pour accomplir ses obligations militaires. Ce sera là votre première rencontre.

En 1959 votre père et toute sa famille rejoignent l'Algérie. Le colonel Kaminski s'est vu confier le commandement du secteur de Duperré, entre Alger et Mostaganem. Vous-même résidez à Alger

où vous préparez une maîtrise de lettres classiques. Vous vous passionnez pour les études de grec. Une fois ce diplôme obtenu vous avez un poste de documentaliste à la direction d'E.G.A (Électricité et Gaz d'Algérie). Comme vous preniez vos repas au mess du square Bresson adossé à la Casbah, ou bien au mess d'El Kettani, entre l'Amirauté et Bab El Oued, nous nous sommes très certainement croisés pendant l'année que j'ai passée sous l'uniforme à Alger ; puisque je prenais tous mes repas dans l'un ou l'autre de ces deux mess. Quand vous vouliez rejoindre vos parents à Duperré, il vous fallait attendre qu'un convoi militaire fût constitué pour franchir un col périlleux. Les routes et le secteur étaient peu sûrs. Ce n'était pas nouveau si nous en croyons Alphonse Daudet. Dans sa lettre de Mon Moulin intitulée *A Miliana* petite ville toute proche de Duperré, il raconte, détail horrible, que l'Émir Abd El Kader passant à Milliana, avait étranglé la veuve du Bey d'Alger en lui écrasant la gorge sous le couvercle d'un coffre.

Revenu en métropole, le Général Kaminski se voit confier la Délégation Militaire du département de l'Oise. Vous m'avez dit avoir rencontré à la préfecture de Beauvais mon cousin Robert Pujol, sous préfet de Senlis, qui n'était pas encore membre résidant de notre compagnie et membre de l'Académie de Montpellier.

C'est le Pasteur Paul Brunel qui célèbre votre mariage au temple de l'Oratoire en 1968. Vos premières années de mariage sont consacrées à l'éducation de vos trois enfants dont vous suivez les études avec attention et vous êtes très engagée dans une association de parents d'élèves.

Votre mari, frère de Marc Pallier, mon condisciple du lycée de garçons, a plusieurs pôles d'intérêt. Professionnellement, c'est la banque dans laquelle il a fait toute sa carrière.

Ses hobbies sont la chasse et la pêche. Afin de les satisfaire vous achetez ensemble une maison dans le minuscule village de Massevaques, sur le versant atlantique et lozérien de l'Aigoual. En amont des dangereuses gorges du Tapoul, il est encore possible de pêcher la truite dans les marmites de géant lorsque n'y plongent

pas des amateurs de canyoning. La chasse aux sangliers et aux cervidés est surveillée et réglementée car nous sommes au cœur du Parc National des Cévennes. Mais votre mari n'a malheureusement pas pu en profiter aussi longtemps qu'il l'eût souhaité. Votre fils Hubert a pris le relais et vient volontiers y retrouver une nature rude et sauvage.

Vous vous intéressez à l'histoire de cette microrégion, son histoire récente, celle du reboisement du massif par le forestier Fabre avec les conseils et la complicité du botaniste Charles Flahault. Son histoire plus ancienne, c'est celle des camisards et d'un berger, Castanet, l'un des tout premiers chefs de ceux que l'on appela d'abord les attroupés, puis les camisards. Comme je le disais plus avant il vous arrive de descendre à Vébron au mois d'août pour la kermesse de l'église réformée de Vebron-Rousses ou bien pour y entendre des conférences.

Vous êtes devenue une vraie nîmoise en même temps qu'une cévenole. Entrée dans une vieille famille protestante de Nîmes, vous vous investissez dans les œuvres de l'église réformée dont certaines ont été évoquées à la conférence nationale des Académies de province la semaine dernière. À la maison de Santé Protestante, vous êtes pendant huit ans membre du bureau de l'association des amis de cette très ancienne institution dont vous écrirez l'histoire sous le titre *Le passé éclaire l'avenir, la Maison de Santé Protestante de Nîmes* à l'occasion de son 150^e anniversaire. Experte en littérature, vous apportez votre concours pour la bibliothèque au Conseil de Maison de la toute nouvelle Maison du Protestantisme.

Les bibliophiles de Nîmes et du Gard – Amis de la bibliothèque Carré d'Art peuvent compter sur vous lorsque vous êtes secrétaire de cette association. Vous leur faites trois communications, la première sur la bibliothèque de Benjamin Valz. La seconde a porté sur la correspondance de M^{me} Adrien Dumas avec Frédéric Mistral. La troisième s'intitulait *Les carnets de voyage: journal intime ou œuvre d'art*.

Je le rappelle, en 1997 vous aviez été élue correspondante. Votre première communication fut *Les Gasparins – portraits de*

femmes. Dans le fond d'archives de la maison Pallier vous aviez étudié et situé dans leur contexte historique et sociétal la vie et les œuvres de cinq femmes, dont quatre étaient de souche nîmoise, qui avaient épousé des Gasparin qui tenaient le haut du pavé sur la rive gauche du Rhône, à Saint Étienne du Grès. La première d'entre elles, Laure de Daunant eut une correspondance très suivie avec François Guizot durant plus de trente ans. Tous ceux qui se sont intéressés au ministre et confident du roi Louis Philippe ont tenu à parcourir ces lettres. Valérie, née à Genève, crée une Église Évangélique libre et ne veut pas entendre parler de corporations monastiques au sein du protestantisme. À cette époque venait d'être créée à Reuilly, en région parisienne, la communauté des diaconesses. Les écrits de Valérie de Gasparin porteront un tort considérable à l'évolution de cette œuvre dont les établissements à caractère sanitaire et social sont cités aujourd'hui en exemple. La dernière, Édith, née en 1875, passionnée d'art et de musique, parcourt le monde et collectionne les œuvres d'art qu'elle léguera au musée d'Orange. Mais, pour faire face à des difficultés financières, elle a dû se résoudre à vendre une partie du domaine familial de Pomeyrol. Racheté par Madame Dumas, Pomeyrol est aujourd'hui propriété des diaconesses. Valérie de Gasparin a dû se retourner dans sa tombe. En 2002 vous évoquiez ici la figure de Dono Andriano. Quel nom curieux, c'est celui que Frédéric Mistral a donné à Madame Adrien Dumas qui le reçut dans son salon littéraire du 2 rue Briçonnet. Elle est passionnée de littérature romantique allemande mais la lecture en 1876 de *Mireille* publié en 1859 lui fait découvrir l'œuvre de Mistral. Après s'être rencontrés dans son salon, ils correspondent régulièrement jusqu'en 1914.

Entre temps le grand poète provençal s'est vu décerner le prix Nobel de littérature. On ne peut pas dire que le salon félibréen de Madame Adrien Dumas fut apprécié par toute la haute société protestante : la langue provençale parlée et magnifiée par Mistral était peut-être trop proche du parler de la placette. Cette explication est la mienne et n'engage que moi.

En mars 2006 vous nous avez dépeint l'activité d'un notable nîmois au sein de la vie économique du Gard au XIX^e siècle ; Léonce Guiraud fut président de la Chambre de Commerce à deux reprises, de 1865 à 1878. Le département a connu deux crises et ne s'est jamais remis de la première, la destruction des vers à soie par la pébrine ; c'est tout un pan de l'économie agricole, artisanale et industrielle du Gard qui s'effondre. Vient ensuite le phylloxera. Il faudra arracher presque tout le vignoble, assainir les terres, trouver des plants porte greffe résistants. Léonce Guiraud recherche tous les remèdes possibles à ces handicaps. Il s'intéresse à la construction des premières lignes de chemin de fer entre le bassin minier des Cévennes et la vallée du Rhône. Afin de faire connaître les ressources et les produits du département il se rend dans les expositions nationales et internationales. Jusqu'au vote de la loi instituant les établissements publics que sont les chambres de commerce et d'industrie, les réunions se faisaient au domicile de leur président. Vous avez pu ainsi avoir accès aux archives laissées par Léonce Guiraud. Je suppose que votre communication à la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers sur Gaston Bazille, père du peintre Frédéric Bazille et intitulée *un notable au service de la viticulture méridionale* vous a permis d'établir un parallèle entre ces notables de Nîmes et de Montpellier qui étaient souvent apparentés.

À l'occasion du quatrième centenaire de la fondation de Québec, vous avez fait une remarquable conférence sur Gaston Bouzanquet, un mécène vauverdois, avocat, protestant, admirateur inconditionnel du marquis de Montcalm, chef du corps expéditionnaire envoyé par le roi Louis XV en Amérique du Nord pour tenter de conserver à la France les territoires explorés et conquis par des pionniers français mais convoités par les Anglais.

Notre illustre compatriote, né dans la paroisse de Vauvert, au château de Candiac, très grièvement blessé, mourut dans la plaine d'Abraham quelques heures après son adversaire, le général britannique Wolfe qui fut déclaré vainqueur.

Avec l'approbation et les encouragements de Gaston Doumergue, maître Bouzanquet prit l'initiative de lancer une

souscription pour la conception d'une statue de Montcalm. Elle serait offerte à la Belle Province à l'occasion du tricentenaire de la naissance du marquis. Le sculpteur Léopold Morice réalisa la maquette puis la statue fut coulée en deux exemplaires, l'un pour Québec, l'autre pour Vauvert. Mais le conseil municipal de cette ville gardoise n'en voulut pas et l'exemplaire français de la statue fut donné à la commune de Vestric et Candiac où il se trouve au centre du carrefour dégagé devant le château de Vestric.

En 1984, ma femme et moi visitâmes la ville de Québec. Si je n'ai pas photographié le cube de céramique blanc offert quelques années plus tôt par la France à Québec, j'ai tenu à garder l'image du monument de Léopold Morice. Je me souvenais qu'au début des années cinquante, avec quelques camarades anciens Éclaireurs Unionistes, nous avons créé un clan de routiers, le clan *Montcalm*. Je sais que le marquis n'était pas protestant, mais au Musée du Désert, il y a quelques semaines, l'un des orateurs a dit qu'un Montcalm Saint-Véran, sénéchal de Beaucaire, avait protégé les partisans de la Religion Prétendue Réformée.

Avant de terminer mes propos je veux faire un rapprochement entre, d'une part, la cérémonie de Vestric début octobre 2009 où un détachement de la frégate *Montcalm* rendait les honneurs et, d'autre part la présence au large de la plage de la Nartelle, le 15 août 1944, d'un bâtiment de la Royale portant le nom de *Montcalm* qui assurait la protection des troupes débarquées ce matin là. Il est des coïncidences que l'on ne peut expliquer mais qui frappent l'esprit.

Il n'est pas surprenant que vous ayez été proposée par le groupe des indépendants puisque dans votre famille on retrouve pratiquement toutes les principales religions chrétiennes d'Europe ; orthodoxe du patriarcat de Moscou, luthérienne, catholique romaine, enfin calviniste.

Madame, vous voilà académicienne et je vous en félicite au nom de toutes nos consœurs et de nos confrères, nous comptons beaucoup que vous trouverez toujours de nouveaux sujets d'études pour notre plus grand profit et je vous cède maintenant la parole.

Remerciements de Madame Michèle Pallier
Éloge de son prédécesseur Maître Jean Ménard

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec la plus vive reconnaissance et la plus grande émotion que je me présente aujourd'hui devant vous.

Reconnaissance envers Madame Christiane Lassalle, le docteur Charly-Sam Jallatte et Monsieur Roger Sapède qui ont soutenu ma candidature, reconnaissance envers Mesdames et Messieurs les académiciens qui m'ont jugée digne de siéger au milieu d'eux.

Émotion de succéder à une personnalité reconnue de tous, le bâtonnier Jean Ménard, dont je salue ici les enfants, Monsieur et Madame Jean Marie Bouchard, et de quitter virtuellement la chaise où, pendant plus de dix ans, à la droite de Madame Nicole Agussol, j'ai pu m'initier aux rites et aux codes de l'Académie.

Émotion aussi, de vous avoir entendu, Monsieur le Président, évoquer mon père, à qui je dédis, ainsi qu'à mon époux, l'honneur qui m'est fait aujourd'hui.

C'est à mon père, en effet, que je dois le goût des livres et de la recherche.

Pendant ses séjours répétés dans ce qu'il était, alors, convenu d'appeler les « territoires d'opérations extérieures », il m'envoyait ou me faisait envoyer des livres, sur lesquels nous échangeons

ensuite commentaires et impressions au travers d'une correspondance suivie et, je l'avoue, assez exigeante. Les chaos de l'histoire avait coupé mon père de ses racines, l'Ukraine, de sa ville natale, Saint-Pétersbourg, et de l'histoire de sa famille.

« Un exilé n'a pour patrie, que la littérature de sa patrie », souligne, avec pertinence, l'écrivain Andreï Makine. Cela était vrai pour mon père : sa connaissance des lettres russes, reçue de son enfance, sa riche bibliothèque ancestrale, ses études russes au collège des Jésuites où il fit ses Humanités, était typiquement le bagage mythique et poétique qu'emportait avec elle toute famille russe : Pouchkine, Lermontov, Gogol, Dostoïevski, Tourgueniev, Tchekhov et *primus inter pares*, Léon Tolstoï.

La Guerre et la Paix était notre Bible, les Rostov, le Prince André, Pierre Bézoukhov, Natacha, plus proches que les cousins que notre vie nomade ne nous permettait guère de rencontrer.

Le « Vous ne connaissez pas *ma tante* ? », en italique, donc en français dans le texte, d'Anna Pavlovna accueillant ses invités, au début du roman, était le code d'accès à des échanges animés où chacun défendait son personnage favori. Je dois à la vérité de dire que je préférerais « la Paix » à « la Guerre », mais je ne pouvais échapper, culture militaire oblige, à l'analyse des stratégies comparées de Koutousov et de Napoléon. Mais peut-être étais-je plus favorisée que ma sœur, qui, plus tard, dut résumer, pendant le déjeuner, le chapitre des *Frères Karamazov* qu'elle avait lu la veille.

C'est sans doute, dans ces œuvres que mon père cherchait ce que Sofia Schill appelle *le véritable visage de la Russie* et essayait de recomposer la vie d'une société disparue, intégrant ses souvenirs d'enfance aux descriptions littéraires. Dans notre Panthéon familial, il y avait aussi Henry Sienkiewicz, Selma Lagerlöf, Rudyard Kipling, Joseph Conrad : peu d'écrivains français, à l'exception prémonitoire, d'Alphonse Daudet, dont mon père m'avait offert, quand j'avais dix ans, une belle édition des *Lettres de mon moulin*.

Ayant vécu cette transmission interrompue, je vous suis d'autant plus reconnaissante, Monsieur le Président, Mesdames et

Messieurs les Académiciens, de me permettre de m'inscrire dans une filiation, à laquelle j'appartiens certes par alliance, mais à laquelle je vais pouvoir me rattacher désormais par l'esprit. Dans ce « salon des absents », j'espère un regard bienveillant de notre ancêtre Pierre Baux, héritier d'une lignée de médecins réputés, médecin botaniste lui-même, reçu à l'Académie de Nîmes en 1752, ardent propagateur de la « variolisation » et que votre illustre confrère, Jean-François Séguier, se plaisait, dans leur érudite correspondance, à appeler « Monsieur mon très cher amy ». Correspondant de René Antoine de Réaumur, auquel il communique les observations météorologiques qu'il fait chaque jour, il lègue à son petit-fils Benjamin Valz le baromètre qui lui vient du célèbre naturaliste, ainsi que son imposante bibliothèque. Ce même Benjamin Valz, astronome, correspondant de l'Académie des Sciences, dans la section Astronomie, est élu le 20 janvier 1819 au siège du mathématicien Tédénat, recteur de l'Académie de Nîmes. Directeur de l'Observatoire de Marseille, il est à l'origine de la découverte de la planète Nemausa, du haut de son observatoire de la rue de l'Agau. Sa fille unique Augustine, dont un daguerréotype conservé dans notre famille, nous restitue l'air réservé et les stricts bandeaux, épouse à 16 ans, Alphonse Dumas, érudit fin et courtois, poète à ses heures, quand il s'agit d'évoquer la Suisse, *qui fut toujours pour (lui) comme une autre patrie*. Auteur de nombreuses communications, il présidera en 1860 votre Compagnie, et léguera à la ville de Nîmes, la bibliothèque de son aïeul. C'est sa petite-fille, Alice Dumas, polyglotte, « étonnante voyageuse » qui, il y a cent ans, descendra le Nil jusqu'à la troisième cataracte, et qui, membre honoraire et bienfaiteur de l'Académie, léguera à votre Compagnie, à l'invitation du Pasteur Paul Brunel, qui nous mariera l'année suivante, au Temple de l'Oratoire, les lettres adressées pendant trente huit ans, par Frédéric Mistral, qui fut lui aussi, membre honoraire de l'Académie, à sa mère, Dono Andriano. C'est à ces lettres, que je devais étudier, que je dois l'honneur d'être entrée, pour la première fois, à l'Académie, accueillie généreusement par

Madame Lassalle, archiviste, Monsieur Georges Sapède, président en exercice, et le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Je m'honore, également, d'appartenir à cette lignée de femmes, dont la première fut la Baronne de Bourdic, célébrée par Florian et par Voltaire, avec lequel elle correspondait en vers, membre, entre autres vénérables institutions, de la prestigieuse Académie romaine des Arcades. Quand Monseigneur de Bec de Lièvre, dont elle était la nièce, proposa de la recevoir parmi ses membres, l'Académie accueillit avec réserve cette proposition, non pas que la baronne de Bourdic ne méritât pas cette distinction, mais, signe des temps, elle craignait « le jugement du public et ses plaisanteries ». Elle n'en fut pas moins élue par acclamations, ce qui fit dire à M. de Valfons : « Que dirai-je, Madame, il n'y a plus d'éloquence après les acclamations ». Les éloges donnés aux talents et aux agréments de l'esprit de cette nouvelle académicienne, dont l'Éloge de Montaigne, lu à l'Académie en 1782, *mit le sceau à son immortalité*, eurent une heureuse conséquence : l'Académie décida que le fauteuil de M^{me} de Bourdic serait à tout jamais acquis à une dame. Napoléon Bonaparte, qui pensait que *les femmes sont faites pour vivre dans leur intérieur*, le Code civil et son temps, mirent rapidement fin à cette tradition et il fallut attendre 1948 pour voir de nouveau une femme, en la personne de M^{lle} Lavondès, biographe d'Olivier de Serres, entrer à l'Académie.

Car, Monsieur le Président, vous avez reçu des poètes, des mathématiciens, des astronomes, des agronomes, des archéologues, des prélats et des pasteurs, des avocats et des médecins. Aujourd'hui, peut-être ne recevez-vous qu'une dilettante. Ne croyez pas que je pêche par excès d'humilité : il s'agit là de l'italien « dilettante », qui se délecte (*dilettare*) d'art lyrique en général et de musique italienne en particulier, par extension d'art et de littérature, au sens où l'entendait *The Society of Dilettanti*, créée à Londres en 1733 et qui joua un rôle déterminant dans le développement de l'archéologie scientifique. C'est le castillan « aficionado » qui remplace aujourd'hui ce terme élégant. Je vous accorde que ce sont, en effet, plutôt les écrivains

du XIX^e siècle, Stendhal, Balzac, Flaubert, George Sand, qui ont pris « dilettante » dans ce sens, mais il me plaît d'avoir ces références.

À l'exemple de M. d'Alembert, prenant séance à l'Académie française, je peux m'écrier : « C'est donc moins à mes écrits que vous avez accordé vos suffrages qu'à mes sentiments pour vous, à mon zèle pour la gloire des lettres, à mon attachement pour tous ceux qui à votre exemple, les font respecter par leurs talents et par leurs mœurs ».

Je ne peux, en effet, me rattacher à aucun ordre, mais – et j'emprunte ces images à Marc Fumaroli – une Académie, c'est une troupe, au sens où l'est la Comédie française, c'est-à-dire non pas une addition d'étoiles, mais la réunion d'une gamme étendue d'emplois ; des études classiques m'auraient plutôt destinée à la carrière littéraire, qui répondait à mes vœux, à une époque où j'assistais à la représentation des *Perses* au Théâtre des Nations, à Paris, l'édition Guillaume Budé sur mes genoux. Mais le hasard ou la nécessité en ont décidé autrement, et là encore, sans doute, l'influence de mon père, qui ne cessait de mettre en perspective les événements que nous vivions, et la rencontre fortuite – mais était-elle fortuite ? – de documents – *la chèvre broute où elle est attachée*, selon la formule imagée d'Henri-Irénée Marrou – sont à l'origine de ma vocation tardive. *L'histoire est un sport pour l'âge mur*, fait dire à l'empereur Claude, l'écrivain anglais Robert Graves. Est-ce à dire que la variété des connaissances accumulées, la diversité des situations expérimentées, les rencontres, les paysages, de Trèves, *Secunda Roma* à Tipasa, chère à Albert Camus, où, *les dieux parlent dans le soleil et l'odeur des absinthes*, m'ont permis de donner un autre sens aux documents que, bien plus tard, j'ai voulu faire parler ?

Mais peut-être m'ont-ils aidée, avant tout, à devenir une nîmoise d'adoption et à succéder à un grand Nîmois, un Nîmois de Nîmes, comme le qualifiait Monsieur Robert Debant, en le recevant à l'Académie, le bâtonnier Jean Ménard, dont j'ai le redoutable honneur de prononcer aujourd'hui l'éloge.

Car il s'agit d'évoquer l'homme de conviction, l'homme de caractère, l'homme engagé, l'humaniste, dont on ne peut oublier l'élégante silhouette et la voix, ni *faible*, comme celle de Démosthène, d'après Lucien, ni *haute et efforcée*, comme celle de Montaigne, d'après lui-même, mais capable d'illustrer, par ses inflexions, la tradition cicéronienne du *docere (instruire)*, *movere (toucher)*, *delectare (charmer)*.

Il naît à Nîmes, 1 rue Guizot, le 18 juin 1921. Première date symbolique, celle d'un appel célèbre, dans la vie de Jean Ménard qui n'en manquera pas. Jean Ménard est sensible à cette symbolique. Le 28 juin 1919, deux ans auparavant, le Traité de Versailles a été signé dans la Galerie des Glaces. Le 11 novembre 1920, le soldat inconnu a été inhumé sous l'Arc de Triomphe : Jean Ménard va être élevé dans la plus pure tradition républicaine, tradition à laquelle il ne faillira pas, et dans le goût du service public.

Son père, Charles Ménard, ancien élève d'H.E.C., licencié en droit, expert-comptable, est professeur de comptabilité au collège technique de la place de la Calade, devenu plus tard le lycée Dhuoda. Ancien combattant de la Grande Guerre, ayant participé à la bataille des Dardanelles, il est blessé et gazé à Verdun, ce qui lui vaudra d'être décoré de la Médaille militaire et de la Croix de Guerre. Tous s'accordent à reconnaître son « amabilité charmante et sa distinction parfaite ». Traçant la voie à son fils, il sera conseiller municipal sous le mandat d'Hubert Rouger, en charge du budget. Sa mère, née Marguerite Ducros, originaire de Dijon, est fille de militaire. Bon sang ne saurait mentir : rarement l'usage de cette maxime n'aura été autant justifié.

Jean Ménard fait ses études, de la dixième au baccalauréat, qu'il passe en 1938, au lycée Daudet, dont il sera pendant sept ans, de 1977 à 1984, Président de l'Association des Anciens Élèves. À la rentrée suivante, il s'inscrit à la Faculté de Droit de Montpellier, tandis qu'une de ses très proches amies d'enfance, Renée Guérin, est inscrite en Faculté de Pharmacie. Il l'épousera en 1944, entrant ainsi dans la grande famille de Pierre Guérin, « huguenot persévérant », suivant l'expression du Pasteur Galtier, qui sut

trionpher des persécutions liées à la Révocation de l'Édit de Nantes. Il lui devra de pouvoir goûter le charme des vieilles pierres de Vic-le-Fesq. Qui a vu ses vignes rouge et or, sublimées par le soleil d'automne, se détachant sur les contreforts des Cévennes, comprendra combien Jean Ménard aimera se ressourcer, au milieu de ses livres, entre les murs de cette maison de famille, et dans de longues promenades autour de ce village préservé.

Le 2 septembre 1939, la guerre éclate. À la Faculté de Droit, l'année suivante, Jean Ménard a pour professeur de droit constitutionnel, un brillant juriste de 32 ans, officier de réserve évadé, à la voix tout-à-fait inoubliable, qui se refuse à parler des textes constitutionnels de 1940 pour se livrer à des analyses plus historiques et enseigner aux centaines d'étudiants qui viennent l'écouter, et, après son cours, l'entourer discrètement, « le courage, la liberté, l'espoir d'une victoire finale des alliés et de l'humanisme démocratique ». Ce professeur, c'est le futur Ministre de la Justice, Pierre-Henri Teitgen, fondateur du mouvement de résistance « Liberté », puis du mouvement « Combat ».

Jean Ménard trouve là une réponse à son enthousiasme et à sa soif de servir sa Patrie. Dès novembre 1940, il s'engage dans ces mouvements de résistance, distribuant tracts, journaux et explosifs, qu'il lui arrive même de cacher chez Renée Guérin. Il est inculpé pour propagande gaulliste en juin 1942 et arrêté, incarcéré à la Maison d'Arrêt de Nîmes, puis relâché, le 20 septembre 1942, jour anniversaire de la victoire de Valmy, deuxième date symbolique pour ce jeune résistant dont Pierre-Henri Teitgen, devenu Garde des Sceaux, souligne, en 1945, « le grand patriotisme ».

De nouveau arrêté, puis relâché en février 1943, il va suivre l'itinéraire des plus courageux et des plus déterminés de sa génération. Avec François Guizot, il peut affirmer : « C'est la force de ma conviction qui fait encore mon espérance ». Chantiers de Jeunesse et Service du Travail Obligatoire, jusqu'au moment où il entre dans la clandestinité, au sein du Maquis Aigoual

Cévennes, le plus important maquis des Cévennes. Agent de liaison, il participe à l'élaboration des mesures préparant la libération de Nîmes, et à la formation des futures Milices patriotiques. Après la Libération de Nîmes, il prend part aux opérations de nettoyage de la région et de sécurisation de la ville. Mobilisé, il terminera la guerre au Centre d'Instruction d'Artillerie, secrétaire du Colonel.

Ces années, où le danger omniprésent, la précarité, la faim, mais aussi l'exaltation du combat et la camaraderie donnent naissance à des amitiés exceptionnelles, restent parmi les plus exaltantes de la vie de Jean Ménard, et aujourd'hui encore, où, en quelque sorte, il a posé ses bagages sur le bord du rivage, il les évoque avec émotion, comme il évoque, avec émotion, l'indéfectible amitié qui le lia à Edgar Tailhades.

Edgar Tailhades était un ami de longue date de Charles Ménard, avec qui il partageait les mêmes goûts – en particulier le même amour de l'Espagne- et les mêmes convictions. Il fait partie, lui aussi, du mouvement de résistance « Combat » et il se trouve que, jeune avocat, c'est lui qui va accepter de défendre Jean Ménard, lors de son arrestation en septembre 1942. On sait que celui-ci sera relâché. Il reprend alors le cours de ses études et prête serment le 9 novembre 1942, devant le Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes, deux jours avant que la zone libre ne soit occupée par les armées allemandes.

À la Libération, il entre au cabinet de Maître Tailhades, « son maître, son patron, comme il l'a affectueusement appelé durant toute sa vie », rappelle-t-il en prononçant l'éloge à l'Académie de Nîmes, de celui qui y avait été élu en 1952. Une des affaires dont il garde le souvenir le plus marquant est, en 1948, celle du « Crime du mas de Lauze ». Il assiste avec Maître Tailhades au procès, à la condamnation à mort de l'assassin et à son exécution, la dernière à Nîmes. Cet événement restera gravé dans sa mémoire et nourrira sa réflexion sur la peine de mort.

« Le souvenir de notre amitié est toutefois pour moi une jouissance telle que je considère ma vie comme heureuse parce

que j'ai été son ami, parce que j'ai partagé les soins qu'il a pris des affaires publiques et ceux qu'il a donnés à ses affaires... parce qu'il y a eu enfin entre nous, et c'est là l'essence même de l'amitié, accord parfait des volontés, des goûts, des opinions ». Cette citation de Cicéron, extraite du *De Amicitia*, traduit bien, me semble-t-il, la qualité des relations qui ont existé entre Jean Ménard et Maître Tailhades, dont il admirait l'esprit conciliateur, la tolérance, la générosité, l'humanisme, les talents de juriste, d'orateur et de conférencier. Il en fut le collaborateur attentif et dévoué, tant au Palais, qu'à l'Hôtel de Ville. En 1959, lors du troisième mandat d'Edgar Tailhades, qui avait présenté une liste d'Union Républicaine et Sociale, il entre officiellement, dans l'équipe municipale, alors que depuis plusieurs années, puisqu'il était son secrétaire professionnel, il se tenait – il le raconte lui-même – « dans un petit bureau, à côté de celui du Maire, près de l'ancienne salle des mariages ». Il fait partie de plusieurs commissions : Contentieux dont il est rapporteur, Legs et donations, Tauromachie, et Festivités. Admirateur de Mistral et de la langue provençale, il participe, cette année-là, avec enthousiasme aux célébrations du centième anniversaire de la publication de *Mireille* : représentation dans les arènes et pose de plaques commémoratives à l'Hôtel de Ville et au Lycée Feuchères. À l'heure de l'ouverture vers l'Europe, il met son énergie et sa vitalité au service des jumelages avec Preston, où il se rendra à plusieurs reprises, Brunswick et pendant son mandat, Vérone, tout en faisant face à ses activités professionnelles qui, en tant qu'avocat de plusieurs compagnies d'assurance, l'amènent à se déplacer souvent à l'Ouest de la France.

Il met son talent et son souci de redynamiser la profession, au service de la toute jeune Union des Jeunes Avocats, avec ceux qui seront aussi ses confrères dans votre Compagnie, Maître Goujon et Maître Galy, et dès sa création, il enseigne au Groupe d'Études Juridiques Raymond Marc, qui dispense son enseignement à des étudiants désireux de préparer leur capacité en droit.

Ce Groupe d'Études juridiques était d'autant plus important pour Nîmes, qu'à l'époque, il n'y avait pas de Faculté de Droit.

De multiples activités qu'il marque de sa forte personnalité, de ses convictions et de sa profonde connaissance du droit, l'appellent en dehors du Palais : cours à la Faculté de Droit, à l'École d'Assistantes sociales, à l'École d'Infirmières de la Maison de Santé protestante. Ses qualités seront reconnues par ses pairs. Sachant qu'il saura donner un élan particulier à cette éminente fonction, ceux-ci l'éliront Bâtonnier de l'Ordre des Avocats près la Cour d'Appel de Nîmes en 1983 et 1984.

Jean Ménard participe de multiples façons à la vie de la Cité : il sera administrateur du Crédit Municipal de Nîmes pendant trente huit ans et de la Caisse d'Épargne.

Mais ses goûts personnels le portent vers d'autres engagements : il fait partie de clubs taurins et si, entre autres distinctions, il est titulaire de la Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports, c'est qu'il est licencié de la Ligue Languedoc Roussillon de la Fédération Française de Football. Il s'illustre, en particulier, comme milieu de terrain, où son style « flegmatique » fait merveille, dans un match d'anthologie qui opposait, en 1955, le barreau de Nîmes au barreau de Marseille.

Edgar Tailhades meurt en 1986. C'est pour Jean Ménard la fin d'une époque, car, en plus de la disparition de son « patron », il doit affronter la transformation profonde du métier d'avocat, avec l'émergence du droit communautaire, qui l'oblige à la refonte de ses connaissances. Il prend sa retraite et c'est alors qu'il est élu, à l'unanimité, à l'Académie de Nîmes le 6 février 1987, au fauteuil de Maître Tailhades. Un autre chapitre de sa vie commence.

Lors de sa réception, il dresse un portrait saisissant de l'homme dont il a partagé pendant des années les joies et les angoisses. Au travers de ce portrait, qui est en lui-même un bel exercice d'éloquence, « un don de l'âme » pour La Bruyère, Jean Ménard fait l'éloge du principe de l'exercice des droits de la défense et du principe de liberté, nous livrant ainsi les fondements de sa pensée politique et morale.

Le temps de faire une communication sur le Crédit municipal en 1990, il est élu Secrétaire perpétuel.

En vertu des statuts adoptés en 1888, qui transforme l'Académie Royale en Académie de Nîmes, le Secrétaire perpétuel doit assurer la gestion de l'Académie et en particulier sa continuité. Jean Ménard entend assurer pleinement la fonction, qu'il va exercer pendant douze ans, et que le Pasteur Grossi, Président en exercice, qualifiera de « ministère » lorsque la Médaille de la Ville de Nîmes lui sera remise en 2002, tant il requiert de qualités et de dévouement aux autres : « Ministère de vigilance, d'écoute, de discernement, d'autorité, de patience, de prévision ». Parmi ses nombreux dossiers, il en est un auquel il est particulièrement attentif : ouvrir l'Académie sur l'extérieur, car il s'est aperçu au cours des nombreux contacts qu'il noue, que la Compagnie est mal connue, sinon inconnue. François Guizot le soulignait déjà : « Il faut des spectateurs au théâtre et des juges aux écrivains. Si de nos jours, les lettres semblent perdre de l'éclat, c'est peut-être moins au manque de talents dans ceux qui les cultivent qu'à l'indifférence de ceux qui les jugent, que cette détérioration peut être attribuée ».

Dans cet esprit, il recherche quels moyens d'expression, en dehors des séances publiques et des communications exceptionnelles, peuvent attirer l'attention du plus grand nombre. Il encourage l'Académie à participer aux colloques ou aux célébrations qui peuvent être organisés par d'autres sociétés savantes. Il fait une campagne de communication, reçoit les principaux médias de la presse écrite et parlée, invite étudiants et chercheurs à venir découvrir les richesses de la bibliothèque récemment rénovée.

Il n'en délaisse pas pour autant les recommandations des Lettres patentes de 1682 : « Joindre la pureté du langage français à la connaissance de l'ancienne histoire ». C'est une des missions de l'Académie, et, en un temps où la question fut d'actualité, il prendra part aux débats sur la graphie de Nîmes.

Il remplit sa charge avec une disponibilité, mais aussi avec un talent et une autorité que personne ne conteste quand il donne sa

démission le 2 novembre 2002. En hommage à la tâche accomplie, le président, M. Yvon Pradel, lui remet la Médaille de l'Académie et M. Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes, la Médaille de la ville, « pour sa participation au rayonnement intellectuel et culturel de la ville ».

C'est en sage un rien désabusé, qu'il s'exprimait, en faisant le compte-rendu de l'activité de l'Académie, en 1996 : « Peut-être sommes-nous les derniers philosophes, éloignés d'une forme de matérialisme qui paraît de plus en plus dominer notre société. Nous cherchons, nous étudions pour le plaisir, pourrais-je dire, et c'est ainsi que nous nous rapprochons de Descartes et de son idéal, sans oublier, cependant, les réalités du monde ». Tous ceux qui croient « aux valeurs de l'esprit » se reconnaîtront dans ces paroles.

Jean Ménard assiste, pour la dernière fois, à une séance de l'Académie le 21 octobre 2005. Il fait une communication sur *Le dossier Duteil de Laudun : Euthanasie, oui ou non ?* Il s'agit d'une affaire douloureuse, celle d'une enfant lourdement handicapée et d'une famille qui ne peut faire face à une situation sans issue. M. Duteil met fin aux jours de sa fille, puis se livre à la justice, mais est acquitté après une longue plaidoirie de Maître Ménard.

Au-delà du jugement, « accueilli avec tristesse et sans interprétation », Maître Ménard aborde un problème plus grave en se livrant à une étude sur l'attitude des divers pays, en Europe et aux États-Unis, et des diverses croyances à l'égard de l'euthanasie. On écoutait avec émotion, ce jour-là, pendant cette communication, le grand juriste, mais aussi l'humaniste, qui, au-delà du droit, s'interrogeait sur le respect de la vie humaine et concluait en disant : « Il faut juger avec son cœur autant qu'avec sa raison ».

Je vous remercie, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Perpétuel, Mesdames et Messieurs, de m'avoir permis de succéder à ce grand juriste, ce citoyen engagé, un des derniers témoins d'une période dramatique de notre Histoire, que

l'Académie de Nîmes s'honore d'avoir compté parmi ses membres éminents. Mais « l'élection ne crée que des devoirs » comme le rappelait Maître Goujon, et j'entends bien ne pas l'oublier.

À quoi sert une Académie, me demandait un conservateur général du Musée d'Orsay ? À quoi sert un musée, aurais-je pu lui répondre ? L'Académie, comme le Musée, née sous le même patronage, celui des Muses, a une triple vocation : préserver la mémoire, assurer la transmission, privilégier la recherche.

L'Académie assure parfaitement ces fonctions par cette chaîne qui relie les générations entre elles et entretient la mémoire de ceux qui nous ont précédés. Le Musée, lui, par sa politique innovante de rénovation, de pédagogie et d'ouverture, n'est plus seulement un conservateur de la mémoire, mais un mode de construction de la mémoire. Je tiens à ce rapprochement entre Académie et Musée, parce qu'il existe entre ces murs et parce que j'ai défendu, quand j'étais engagée dans le mouvement Parents d'Élèves, la cause de l'Éducation artistique, qu'elle soit enseignée comme discipline à part entière, ou dans le cadre de l'interdisciplinarité. J'admire ces correspondances entre l'histoire, la littérature et les arts, source de ce que nous appelons – encore – la culture, ou une certaine forme de culture. Je crois profondément à leurs vertus dans la formation de l'intelligence et de la sensibilité.

Ces correspondances puisent leur origine dans l'Antiquité, où l'architecture était le support de la pensée : du temple d'Apollon à Delphes, où il était gravé sur ses colonnes, au fronton de la porte de l'Académie, le « NE QUID NIMIS » a traversé le temps et nous invite à la mesure.

Donc : « *Satis est : ne sit et hoc nimium* » : arrêtons-nous et qu'ici même, il n'y ait rien de trop.

La séance est levée à 18 heures et Madame Michèle Pallier reçoit les félicitations de l'assemblée salle de Lordat, avant de rejoindre le salon du premier étage pour partager la coupe de l'amitié.

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Herrmann, Lassalle, Marès, Pallier, Poujoulat, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chausse, Costabel, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Jallatte, Maubon, Roger, Sapède, Valade.

Excusés : Mesdames Deronne, Kuntz, Leroy, Maurin, Messieurs Bruguerolle, Fougères, Puech, de Seguins.

Absents : Messieurs Debant, Emmerly, Fabre, Lévy, P. Marès, Mounier, Pradel, Salenson.

Correspondants présents : Mesdames Agussol, Bertrand-Fabre, Messieurs Meine, Méjean, Meunier, Souriou, Trarieux.

Le procès verbal de la séance du 16 octobre est approuvé à l'unanimité, quatre membres ordinaires ne participent pas au vote.

INVITATIONS

Du 9 au 15 novembre Alès fête les 280 ans de l'orgue, à cette occasion nous est proposée une série de conférences, concerts, visites, cérémonies.

Le 23 octobre à 18 h 30 galerie Jules Salles vernissage de la 4^e Biennale des plasticiens, l'exposition durera jusqu'au 8 novembre.

Le lundi 2 novembre, à 17 h 30 l'amphithéâtre d'Anatomie de la Faculté de Médecine séance publique de l'Académie de Montpellier. Madame le Docteur Marie-Odile Rethoré, membre de l'Académie de Médecine donnera une conférence intitulée : *L'accompagnement de l'handicapé et de sa famille.*

Le 6 novembre, à la Maison du protestantisme, Daniel Souriou, correspondant, nous invite au vernissage de l'exposition de ses dernières œuvres, l'exposition présentera aussi des peintures de Geneviève Meynard, des sculptures de Michèle Montel et des photographies de Jacques Poujoulat.

Les Bulletins des Séances de notre Académie pour l'année 2008 sont disponibles auprès de M^{me} Chauvet, nous remercions encore une fois Monsieur Gouget et la commission des publications pour l'énorme travail de relecture, de correction, que représente l'édition des Bulletins et des Mémoires de nos activités.

Le dernier tome des Mémoires, pour ceux qui ne l'auraient pas encore, est aussi à prendre auprès de M^{me} Chauvet.

La date de la séance administrative approche, je prie les présidents de commission de bien vouloir prévoir une date de réunion pour envoyer les convocations à temps

OUVRAGES REÇUS

– Les numéros d'Akademos de janvier à juin et de septembre à décembre 2009 sont à votre disposition salle Lordat.

Akademos manifeste la vitalité de la conférence des Académies de province et les sujets traités sont variés et fort intéressants, n'hésitez pas à prendre l'exemplaire qui vous revient.

– La revue de l'histoire de Versailles et des Yvelines tome 91 ;

– La lettre de l'Académie des Beaux-Arts ;

– Deux livrets de l'Académie royale de Belgique, l'un consacré à Andrea Bruno et l'autre à Jan van Eyck et Jean sans Pitié.

Monsieur Hugues, président, donne ensuite la parole à Monsieur Jean-Marc Roger, membre résidant pour sa communication :

Mentalités, croyances et représentations dans la région nîmoise aux XIX^e et XX^e siècles

S'inscrivant dans une démarche sociologique, notre confrère a tenté de dégager les modes de fonctionnement d'une microsociété rurale sur le temps long, cette étude étant fondée sur la confrontation de la mémoire et de l'histoire. Il a présenté trois cas particuliers significatifs : Les Vermeil, famille de négociants méthodistes ; les Doumergue-Bernard : au sein de cette famille, Marie Doumergue, dernière quakeresse issue du mouvement des « couflaïres » ; et enfin, la personnalité inclassable de Charles Canel, issu d'une famille d'artisans suisses.

Notre confrère explore ensuite des modèles explicatifs de ce « vivre ensemble » villageois. Le premier s'inscrit dans le temps long, avec pour exemple la famille Jaulmes. Le deuxième modèle explicatif, dans le temps court, ne prend plus en compte la cellule familiale, mais la communauté villageoise toute entière durant la seconde guerre mondiale.

En conclusion, dans une microsociété, mentalités, croyances et représentations sont en constante gestation ; elles se traduisent par des phénomènes alternatifs de déconstruction et reconstruction, pour lesquels les intermédiaires culturels, servent de pont entre la communauté et son englobant.

Au terme de cette intervention, plusieurs confrères ont fait part de leurs observations constructives.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Poujoulat, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Bonifas, Chalavet, Chausse, Costabel, Debant, Fabre, Fontaine, Gouget, Jallatte, Lévy, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade.

Excusés : Mesdames Deronne, Maurin, Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Fougères, Galtier, Grossi, Salenson.

Absents : Messieurs Emmerly, P. Marès, Mounier.

Correspondants présents : Mesdames Agussol, Bertrand-Fabre, Messieurs Krebs, Meine, Meunier, Moreau, Pincemaille, Ventura.

Le procès verbal de la séance du 23 octobre est accepté à l'unanimité, six membres ordinaires ne participent pas au vote.

INVITATIONS

Du 6 octobre au 31 décembre au musée Georges Borias à Uzès, exposition sur *Ulysse Dumas, archéologue et photographe* qui a été correspondant de notre Académie.

La conservatrice du musée nous propose des visites guidées de l'exposition, avec inscriptions préalables. Voir affiche et conditions au 1^{er} étage.

Le 4 novembre au Muséum conférence sur *Darwin, un écrivain naturaliste* à l'occasion des 250 ans de sa naissance.

Le 14 novembre au foyer communal de Clarensac : *Images de la Vaunage*.

L'Académie des hauts Cantons nous invite le 14 novembre, hôtel de la Condamine au Vigan à 17 h, à la conférence *Le livre et l'imprimerie au temps de la Réforme* par Jean-Claude Brunon, président de la société des Bibliophiles de Montpellier.

RAPPEL

Le vernissage de l'exposition de notre correspondant, Monsieur Souriou aujourd'hui **6 novembre**.

La semaine de l'orgue à Alès du **9 au 15 novembre**.

Les 7 et 8 novembre, à La Rouvière près de St-Chaptes, XII^e salon du champignon

Le 10 novembre, au centre Pablo Neruda à Nîmes, séance inaugurale du colloque *Les juifs d'Algérie, de l'enracinement à l'exil*. Ce colloque, organisé par le cercle culturel Adolphe-Isaac Crémieux que préside notre confrère Monsieur Lévy, se déroulera jusqu'au 12 novembre.

Le 9 novembre, de 18 h à 22 h, salle Terrisse du Lycée Daudet : soirée sur *la chute du mur de Berlin* organisée par la Maison de l'Europe

OUVRAGES REÇUS

– Un livret sur Ulysse Dumas à l'occasion de l'exposition annoncée ;

- Le bulletin La Diana (Montbrison) ;
- Le bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais ;
- La lettre de l'Académie des Beaux-arts ;
- Le bulletin de l'Académie royale de Belgique ;
- La revue de l'Agenais ;
- Le bulletin de l'Académie du Var.

Monsieur Hugues présente un candidat au siège de Monsieur Bonifas admis à l'honorariat.

L'élection aura lieu le 4 décembre et le curriculum vitae sera transmis aux membres ordinaires.

Monsieur Hugues, président, donne ensuite la parole à Monsieur Charles Puech, membre résidant pour sa communication : *Le père indigne d'Adolphe Thiers*¹.

¹ Cette communication, reprise lors de la journée publique de l'Académie du 31 janvier 2010, sera publiée dans les Mémoires de l'année 2010.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Deronne, Kuntz, Leroy, Marès, Pallier, Plouvier, Poujoulat, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Chalavet, Chausse, Debant, Messieurs Fontaine, Galtier, Gouget, Jallatte, Lévy, Maubon, Pradel, Puech, Roger.

Excusés : Mesdames Lassalle, Maurin, Messieurs Bruguerolle, Fougères, Grossi, Matouk, Valade.

Absents : Messieurs Cavalier, Chabert, Chausse, Costabel, Fabre, P. Marès, Mounier, Salenson, Sapède,

Correspondants présents : Madame Agussol, Messieurs Brès, Chillet-Pijac, Krebs, Magdelaine, Meine, Trarieux,

Le procès-verbal de la séance du 6 novembre est adopté par 22 voix et une abstention.

Le numéro de La Croix daté de samedi 21 et dimanche 22 présente un dossier sur les académies de province, nous devons recevoir dix tirés à part qui ont été réservés. Le numéro est disponible en kiosque, car les envois en grand nombre seront longs à venir.

Le 23 novembre à 15 h, réunion des anciens présidents, la convocation sera envoyée aujourd'hui.

INVITATIONS

Du jeudi 26 au samedi 28 novembre, à l'université Paul Valéry de Montpellier, un colloque sur les mondes postcoloniaux : relations, expressions, avec série de conférences ; voir détail affiché.

Le **26 novembre** à 18 h, salle de conférences du Carré d'Art, conférence organisée par les Bibliophiles de Nîmes et du Gard, *Jean-Marc Scanreigh dans le livre.*

Le **11 décembre 2009**, à 18 h 45 à la Maison du protestantisme, 3 rue Claude Brousson à Nîmes, conférence organisée par l'Association des Amis de Pierre Teilhard de Chardin ; François Euvé, jésuite, physicien et théologien traitera du thème de *Darwin, une chance pour la Foi.*

OUVRAGES REÇUS

– Les Mémoires de la société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers ;

– Le Bulletin de la société de Borda (Dax) ;

– Un opuscule retraçant la création du Tarn-et-Garonne et les poésies de circonstance ;

– Un bulletin de souscription pour un ouvrage publié à l'Harmattan : *Charles Corta, le Landais qui servit deux empereurs* ;

– Les exemplaires du numéro de la revue *Akados* comprenant les actes du *Colloque sur le progrès social* tenu à Paris en octobre. Nous avons reçu 36 numéros, ils seront réservés aux membres ordinaires qui le souhaitent. Vous pouvez les retirer auprès de Madame Chauvet, un exemplaire sera bien entendu à votre disposition à la bibliothèque. Dans ce numéro figure la contribution de notre académie rédigée par Madame Marès et Monsieur Matouk et à laquelle ont participé Madame Lassalle et Messieurs Hugues, Fontaine et Grossi.

Monsieur le président demande ensuite que l'on fasse entrer les deux nouveaux membres non résidants : Monsieur Jean-François Delmas et Monsieur Rüdiger Stephan.

Il accueille Monsieur Delmas, et évoque sa brillante carrière qui l'a conduit du lycée de Nîmes à l'école des Chartes et aux fonctions de conservateur de la bibliothèque Inguimbertaine et des musées de Carpentras.

DISCOURS DE BIENVENUE
DE
MONSIEUR HENRI HUGUES
Président de l'Académie

Monsieur Jean François Delmas,

Ce n'est pas la première fois qu'un gardois, conservateur en chef de la bibliothèque Inguimbertaine, devient académicien à Nîmes. En effet, Monsieur Dubled, l'un de vos prédécesseurs à Carpentras, d'une vieille famille de Gajan, village où était né mon grand-père paternel, était devenu l'un des nôtres.

Monsieur, à partir de maintenant vous siégez au fauteuil que Monsieur Louis Leprince-Ringuet né à Alès, membre de l'Institut, avait occupé immédiatement avant Monsieur René Rémond, lui aussi de l'Institut, qui ne put venir à Nîmes qu'une seule fois. C'était à l'occasion d'une séance publique.

Vous êtes conservateur en chef de la prestigieuse bibliothèque Inguimbertaine et des Musées de Carpentras et c'est un honneur

pour nous de vous recevoir et de vous compter parmi nos membres. Vous êtes né à Nîmes en 1964, dans une famille nîmoise. Je salue respectueusement Monsieur et Madame Delmas, vos parents, dont vous avez souhaité la présence au moment où vous devenez immortel, mais peut-être votre appartenance à l'Académie de Vaucluse vous a-t-elle déjà conféré l'immortalité ? Que Madame Delmas, votre épouse et l'un de vos trois enfants soient les bienvenus ici. J'espère que le ou les enseignants de Carpentras n'en voudront pas à votre fils d'avoir séché leurs cours de ce vendredi après-midi.

Le 3 octobre dernier, avec Madame Poujoulat, secrétaire perpétuelle et Madame Pallier, encore correspondant de notre Académie et secrétaire de la Société des bibliophiles de Nîmes et du Gard, nous avons été heureux de rencontrer votre famille dans la galerie d'Inguibert du musée Comtadin Duplessis lorsque vous fut remise la croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Je n'aurai probablement pas le talent et l'éloquence de Madame Marie-Gabrielle Phillippe, sous-préfète de Carpentras qui évoqua en des paroles aussi admiratives que justes les services que vous rendez à la ville de Carpentras et à la région comtadine. Il est vrai que vous êtes une personnalité très appréciée au chef-lieu et dans l'arrondissement dont elle a la charge.

Donc, et j'y reviens, vous êtes né dans la Rome française où vous avez commencé vos études à l'école maternelle. Mais quand vous avez cinq ans, votre père est muté à Paris. Vos études primaires et secondaires vous les ferez dans la capitale.

En 1990 et 1992 vous avez été chargé d'études documentaires au service photographique de la Réunion des musées nationaux. Vous étiez alors responsable des secteurs des musées de Versailles, Fontainebleau et Compiègne.

En 1993 et 1994 vous avez travaillé avec le groupe de recherches en art, histoire, architecture et littérature pour la connaissance, la gestion, la valorisation du patrimoine, l'ingénierie

historique, documentaire et patrimoniale.

En 1994 votre cursus universitaire passe par l'école des Chartes, cette grande école nationale destinée à la formation des spécialistes des disciplines nécessaires à l'intelligence des sources de l'histoire de France et à la conservation et la mise en valeur des collections publiques.

En 1997 la thèse que vous soutenez s'intitule : *Les Bassompierre, étude d'une famille de chevaux de Lorraine de la fin de l'ancien régime à la monarchie de juillet*. Ce titre m'interroge car si le nom de Bassompierre est connu (l'un d'eux, maréchal de France et diplomate fut embastillé par Richelieu) il faudra que vous nous disiez un jour ce qu'étaient ces *chevaux de Lorraine* car je ne pense pas qu'il s'agisse des produits d'un haras ni des pensionnaires d'un club équestre.

À l'université de Paris-Sorbonne vous avez passé avec la mention « très bien » un DEA d'histoire et votre mémoire portait le titre *le mécénat des financiers au XVII^e siècle : étude comparative de cinq collections de peinture*.

À l'école Supérieure de Commerce de Paris vous avez un master spécialisé en option management, ressources humaines, gestion des organisations. Votre mémoire s'intitulait *la stratégie se pense-t-elle sans mémoire ?*

En 1998, à la sortie de l'École des Chartes, vous êtes conservateur du service commun de la documentation de l'Université du droit et de la santé à Lille.

À cette époque, vous étudiez, à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, les nouvelles technologies comme outil de conservation, de traitement et de mise en valeur des images anciennes.

De 1999 à 2003, à la bibliothèque universitaire de la Sorbonne, vous êtes conservateur au service des manuscrits et du livre ancien.

Et puis, en janvier 2004, vous êtes nommé directeur de la bibliothèque Inguimbertaine et des musées de Carpentras.

Là, il vous appartient d'établir le catalogue informatique des nouvelles acquisitions de la bibliothèque. En lien avec la Bibliothèque nationale de France et la DRAC de Provence Alpes Côte d'Azur vous mettez en place la conversion rétrospective des catalogues. Vous développez aussi le récolement informatique de l'inventaire muséographique.

Vous êtes favorable au développement de la lecture chez les jeunes et vous organisez des heures du conte et des rencontres littéraires avec les libraires et les associations carpentassiennes.

Vous participez au prix littéraire des lycéens et des apprentis organisé par l'agence pour le livre de la région PACA. Des ateliers d'écriture sont mis en place. Toutes ces initiatives sont multiples et foisonnantes. La vie culturelle à Carpentras peut être citée en exemple : des plus jeunes aux plus âgés, personne n'est oublié.

Dans le domaine de la conservation vous participez au plan d'action pour le patrimoine écrit, le fonds des dessins et des estampes est restauré, des chantiers de conservation des sculptures, des peintures, des collections lapidaires sont ouverts. Depuis trois ans la Bibliothèque Inguimbertaine s'associe à la mise en place d'une conservation partagée des périodiques anciens et courants en région PACA.

Pour la valorisation du patrimoine, des ateliers et des classes du patrimoine sont organisés avec des élèves de l'enseignement primaire et des collèves, des projets pédagogiques sont réalisés dans les classes ayant choisi l'option histoire de l'art au lycée Victor Hugo.

Le 250^e anniversaire de la création de l'Inguimbertaine en 1757 par l'évêque Inguibert est célébré en 2007.

Afin que la bibliothèque et les musées de Carpentras soient mieux connus vous lancez en 2004 la *Gazette de l'Inguimbertaine, petit journal de la bibliothèque, des archives et des musées de Carpentras*.

Des colloques sont organisés, l'un sur *Carpentras du Moyen*

Age à la fin du XVIII^e siècle, un autre sur Jules de la Madeleine.

Je ne pourrai pas citer toutes vos activités professionnelles à l'extérieur et induites par l'expérience que vous avez acquise à l'Inguimbertaine mais j'en retiens quelques unes.

Vous êtes :

– membre du Comité technique de restauration des bibliothèques publiques du Ministère de la culture et de la communication ;

– membre de la Commission départementale des objets mobiliers de Vaucluse ;

– membre du jury du concours de recrutement des conservateurs de bibliothèques d'État ;

– vous siégez au conseil d'administration du Comité régional de formation aux carrières des bibliothèques de PACA.

Cela me rappelle qu'en 1992 je ne suis pas parvenu à obtenir du ministère de la culture un projet de statut pour les bibliothécaires des collectivités territoriales.

À l'Université Paul Cézanne d'Aix Marseille, vous donnez des cours sur la conservation dans le cadre du master professionnel des métiers de la mémoire et du patrimoine.

À l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, vous êtes membre du laboratoire d'histoire « Territoires, pouvoirs, identités ». Vous êtes également chargé de cours pour la licence d'histoire et vous participez aux jurys de soutenance de mémoires du master d'histoire pour l'option histoire de l'art.

Quand j'ai pris connaissance de la multitude de vos tâches, de vos responsabilités, de vos pôles d'intérêt, de vos compétences fondées sur l'étude et affinées par la pratique, je me suis posé la question « comment Monsieur Delmas peut-il trouver le temps de faire tout cela? »

Je n'ai pas trouvé la réponse. Madame Delmas pourrait peut-être y répondre. Elle vous évite autant que possible les soucis domestiques et ceux de l'éducation de vos enfants à laquelle vous

êtes très attentif comme vos parents l'ont été pour vous et ils peuvent être fiers du résultat.

À 45 ans vous devenez le benjamin de notre véritable institution et nous comptons bien que vous franchirez le Rhône de temps à autre pour nous faire bénéficier de votre expérience et de vos connaissances comme vous l'aviez fait lors du colloque sur Jean-François Séguier ou bien au Cercle des bibliophiles sur l'exercice de belles lettres des élèves du collège des jésuites de 1746 : un document imprimé sur soie conservé au musée du Vieux Nîmes.

Il y a 21 ans, je déjeunais chez l'archiprêtre de la cathédrale d'Angoulême avec le professeur René Rémond. Il est temps que vous nous parliez maintenant de cet historien hors normes, membre de l'Académie française.

Monsieur et cher confrère, je vous cède la parole.

REMERCIEMENTS DE
MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DELMAS

Éloge de son prédécesseur
Monsieur René Rémond

Monsieur Delmas remercie l'assemblée de son élection et fait l'éloge de son prédécesseur M. René Rémond, de l'Académie française, historien, universitaire.

Monsieur le Président,
Madame le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Au moment où vous m'admettez parmi vous, je suis impressionné par l'honneur qui m'échoit. Foyer de liberté et de probité intellectuelle, l'Académie de Nîmes compte parmi ces fondations savantes offrant à l'esprit le reflet d'une tradition et d'un idéal humanistes. Par son dynamisme, elle témoigne aussi du rayonnement de l'âme d'une Cité qui, depuis l'antique *Colonia Nemausensis Augusta*, a toujours été un creuset fécond de civilisations. De notables illustrations ont contribué à la réputation de votre compagnie, lui conférant, par leurs travaux et leur envergure personnelle, prestige et notoriété au sein de la République des Lettres. Tout Nîmois a entendu parler de l'Académie de Nîmes avec respect ; je vous renouvelle donc, Mesdames et Messieurs les Académiciens et, particulièrement, mes marraines, Mesdames Kuntz, Lassalle et Leroy, l'expression très vive de ma gratitude pour la confiance que vous me témoignez en me recevant aujourd'hui. Mais vous percevrez aussi l'émotion

qui m'étreint en pénétrant dans cette enceinte vénérable. Sensible à la marque d'estime que vous me témoignez, je redoute d'en être accablé. En effet, parmi tous les grands maîtres qui ont distingué vos rangs, celui dont vous avez souhaité que j'occupe la place – René Rémond² – est une figure d'historien, d'universitaire, d'intellectuel internationalement reconnu comme le meilleur connaisseur de la vie et des idées politiques dans la société française des deux derniers siècles.

Prononcer l'éloge d'une telle personnalité est une faveur redoutable. D'autres avant moi l'ont fait avec infiniment de talent, notamment, Mesdames Hélène Carrère d'Encausse³ et Florence Delay⁴, Monseigneur Claude Dagens⁵. Chercher à égaler des orateurs aussi brillants serait vain. Mon propos esquissera, néanmoins, les grandes lignes de la carrière de René Rémond, plaçant en exergue ses aspects les plus significatifs ainsi que les qualités éminentes du professeur, de l'homme et du chrétien engagé qu'il fut. Je m'attarderai sur son apport à votre compagnie, rappelant la communication qu'il y a consacrée à Étienne Borne. Enfin, et pour me conformer à l'usage académique nîmois, vous voudrez bien accueillir avec bienveillance l'évocation de mes thèmes de recherche indissociablement liés à l'exercice de mon métier.

². René Rémond a été élu, le 15 mai 2002, membre non résidant de l'Académie de Nîmes, en remplacement de Louis Leprince-Ringuet.

³. Hélène Carrère d'Encausse, *Réponse au discours de M. René Rémond dans la séance publique du jeudi 4 novembre 1999*, http://www.academie-francaise.fr/immortels/discours_reponses/carrere.html

⁴. Florence Delay, *Hommage à M. René Rémond, dans la séance du jeudi 19 avril 2007*, http://www.academie-francaise.fr/immortels/discours_divers/delay_2007.html

⁵. Mgr Claude Dagens, *Discours de réception à l'Académie française prononcé dans la séance publique du jeudi 14 mai 2009*, Paris : Palais de l'Institut, 2009.

Né en Franche-Comté en 1918, René Rémond a été mobilisé au début de la Seconde guerre mondiale. Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire, il obtint, en 1952, son doctorat ès lettres grâce à une thèse sur l'opinion publique française face aux États-Unis de 1815 à 1852. Après avoir été assistant à la Sorbonne, il devint à partir de 1956 maître de conférences, puis professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. En 1964, il occupa la première chaire française d'histoire du XX^e siècle à l'université de Nanterre. De 1971 à 1976, il exerça la présidence de cette université, vaste campus de 20 000 étudiants et point de départ des bouleversements de Mai 68. Alors que l'établissement souffrait d'une réputation controversée, il accepta cette mission difficile. Son sens du compromis comme son autorité naturelle lui permirent de remettre au travail les bataillons de contestataires et de faire de Nanterre une université reconnue. En ayant relevé un tel défi dans un contexte si particulier, il a sans doute aidé l'Université française à entrer dans une ère nouvelle, celle d'un enseignement désormais dispensé à des foules d'étudiants, issus de milieux diversifiés et confrontés à l'irruption de savoirs nouveaux⁶. Riche de cette expérience, il publia, en 1979, *La Règle et le consentement : gouverner une société*. Avec un sens poussé de l'expertise, l'auteur analyse les réalités et les problèmes qu'il a rencontrés. Il apporte la réflexion d'un politologue sur les conditions de constitution et de gouvernement d'une collectivité ordonnée. Selon lui, l'université est une microsociété dont le fonctionnement répond aux mêmes exigences démocratiques que la société civile.

Pionnier et promoteur de l'étude de l'histoire contemporaine, René Rémond créa, en 1979, l'Institut d'histoire du temps présent dont il assura la présidence jusqu'en 1990. En 1981, il fut nommé président de la Fondation nationale des sciences politiques, fonction éminente où il a apporté son expérience de sagesse et

⁶. Claire Lesegretain, « L'historien catholique René Rémond est mort », *La Croix*, 15 avril 2007.

d'équilibre. Parallèlement, il dirigea la *Revue historique* de 1973 à 1998. À travers ses nombreux travaux, il contribua à l'essor de l'histoire politique contemporaine et de l'histoire religieuse. Il intervint aussi fréquemment dans les médias, pour des commentaires d'événements politiques. Nombreux sont les téléspectateurs qui se souviennent de ses commentaires sur la 2^e chaîne lors des soirées électorales. Il accomplit cette mission durant trente ans, apportant par sa clarté d'expression et ses jugements balancés (personne ne parvint jamais à deviner ce qu'il avait voté le jour même), un éclairage avisé sur l'actualité immédiate⁷. Il dégageait les enjeux de l'événement et révélait sa signification dans le long terme. Cette recherche de la vérité et de l'intelligibilité l'appela à siéger également dans plusieurs instances audiovisuelles. En 1989, le cardinal Decourtray eut recours à lui pour élucider les protections dont Paul Touvier avait pu bénéficier au sein de l'Église. Enfin, le 18 juin 1998, son œuvre lui valut d'être élu à l'Académie française, au fauteuil de François Furet.

René Rémond est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages d'histoire politique, intellectuelle et religieuse de la France aux XIX^e et XX^e siècles. Son livre le plus célèbre, *La droite en France de 1815 à nos jours*, est une référence pour les historiens et politiciens. C'est cette œuvre qui l'a révélé au grand public. Devenu un classique de l'histoire des idées politiques et lu par des générations d'étudiants, cet ouvrage propose une division de la droite française depuis la Révolution, en trois tendances constantes : la « légitimiste » contre-révolutionnaire, la libérale « orléaniste » et l'autoritaire « bonapartiste ». De ces catégories s'ensuivent les aléas multiples – populistes, pétainistes, gaullistes, conservateurs, néoconservateurs, républicains, antirépublicains, démocrates, antidémocrates, etc. – qui ont traversé et traversent encore notre histoire politique. L'originalité de sa démarche a

⁷. Raphaël Spina, « René Rémond, au revoir », http://www.eleves.ens.fr/aumonerie/seneve/numeros_en_ligne/paques07/seneve011.html

consisté à croiser les apports réciproques des sciences sociales, de l'histoire politique et de la science politique. Elle témoigne aussi de l'importance de la compréhension des grands mouvements et des mentalités rémanentes pour analyser la politique « événementielle ». Cette approche a été résumée par Hélène Carrère d'Encausse lors de son discours de réception de René Rémond sous la Coupole : « Pour saisir la signification du présent, ne faut-il pas le restituer dans une longue durée où trouvent mieux à s'expliquer les faits et les comportements ? Ne faut-il pas en appeler aux traditions de pensée pour évaluer les mouvements d'opinion les plus récents, leurs progrès, leurs déclin, leurs fluctuations ? »

Tout autant que ses écrits, son activité d'enseignant et de directeur de recherches a contribué au rayonnement des idées de René Rémond. Cette longévité rend inestimable l'ampleur de son apport à plusieurs générations de disciples. Le sociologue Alain Touraine, les politologues Alain Lancelot et Jean-Luc Parodi, les historiens Maurice Agulhon, Jean-Pierre Azéma, Jean-Jacques Becker, François Bédarida, Serge Berstein, Jean-Noël Jeanneney, Jacques Le Goff, Pierre Milza, Pascal Ory, Antoine Prost, Jean-Pierre Rioux et Michel Winock, les journalistes Alain Duhamel et Michèle Cotta, ont constitué peu à peu ce que l'un d'entre eux, Jean-François Sirinelli, a baptisé la « Rémondie »⁸. Nés entre la fin des années 1920 et le début des années 1950, tous ses étudiants ont bénéficié des nombreux postes ouverts dans l'université française après 1968 pour asseoir la légitimité de cette historiographie⁹.

⁸. René Rémond : un historien dans le siècle : hommages sous la direction de Marie-Odile Germain, Paris : Fayard-Bibliothèque nationale de France, 2009, 117 p.

⁹. Thomas Wieder, « René Rémond », *Le Monde*, 17 avril 2007, p. 25.

Une vie heureuse et féconde où se mêlent destin personnel et travail intellectuel et professionnel, telle apparaît celle de René Rémond. Son nom est aussi attaché à celui d'un chrétien engagé. D'un premier ouvrage, *Lamennais et la démocratie* (1948), à un livre d'entretien, *Le Nouvel Antichristianisme* (2005), en passant par ses études sur les forces religieuses, le catholicisme français, l'anticléricalisme, il affirma son attachement à un christianisme de raison, de dialogue et d'ouverture. Entré dans les années 1930 à la Jeunesse étudiante chrétienne, il en devint responsable de la branche universitaire puis, à la fin de la guerre, secrétaire général. Dès son origine, il fut l'un des soutiens du Centre catholique des intellectuels français. Véritable « pastorale de l'intelligence », ce mouvement se nourrit de l'apport de la philosophie personaliste développée par l'équipe de la revue *Esprit*, à l'instigation d'Emmanuel Mounier. Faire naître une civilisation en opposition à tous les totalitarismes politiques, idéologiques ou financiers, tel était l'objectif du personalisme qui n'était ni un système ni une doctrine. Cette nouvelle société devait « offrir à chacun la possibilité de faire l'unité entre sa vie de citoyen, de chrétien, de père de famille ». À cet égard, René Rémond tint à rendre hommage à Étienne Borne, lors d'une conférence à l'Académie de Nîmes. Héritier de la pensée de Mounier, ce philosophe était à ses yeux le représentant de l'une des périodes les plus créatives de l'histoire et de l'action des catholiques de France¹⁰. René Rémond partageait avec lui le sentiment qu'il n'y a pas une philosophie chrétienne. Comme dans bien d'autres domaines, l'un et l'autre étaient attachés à la pluralité des expressions de la foi, source de richesse. Cette recherche de la vérité ne pouvait, selon eux, que procéder par approximation. Ils avaient fait le pari que des convergences étaient possibles entre esprits de bonne foi. Ils étaient convaincus de la nécessité d'une présence des intellectuels laïcs assurant en toute indépendance une médiation entre l'Église et le monde de l'intelligence. Étienne Borne a formulé ainsi les

¹⁰. René Rémond, « Étienne Borne : la passion de la vérité », *France-forum*, n° 287-288, juillet-septembre 1993, p. 3-4.

orientations majeures du catholicisme social et d'une démocratie d'inspiration chrétienne, associant à ce mouvement d'autres courants de pensée – du gaullisme au socialisme humaniste – dont il était moins proche.

À l'instar d'Étienne Borne, René Rémond était convaincu de la nécessité pour la Tradition chrétienne et l'Église de prendre leur place dans la société moderne et dans la République laïque. Il entendait démontrer que l'identité chrétienne et l'identité française sont effectivement compatibles, y compris dans le domaine politique et institutionnel. Au soir de sa vie, l'on perçoit bien son incompréhension face au discrédit et aux critiques, voire aux outrages dont est victime une foi catholique présentée sur le déclin. Lui qui plaçait en exergue la « généalogie chrétienne de la modernité », rappelant que la liberté de conscience et le concept de laïcité puisent leur source dans l'Évangile, s'interrogeait sur la violence de telles polémiques. Et dans le même temps, il prenait acte de l'indifférence et de l'ignorance religieuses de nos contemporains. En lisant les entretiens qu'il a consacrés à ce sujet¹¹, on se demande parfois si René Rémond n'a pas été dupe de ses propres qualités. Très tôt, il avait fait le choix de l'exigence de la justice et il affirmait l'importance de prendre des décisions mûrement réfléchies. Au plus profond de sa conscience et avec le discernement propre au métier d'historien, il convoquait la mémoire française dans toute sa diversité et il recourait à elle pour comprendre son temps, sans jamais diaboliser ses adversaires. Force est de constater que l'honnêteté intellectuelle et la rigueur de raisonnement qu'il pratiquait pour lui-même avec autant de gravité et de vertu ne sont guère répandues dans un monde éclaté, en proie à tant de convulsions.

Né en 1964, j'ai été un témoin indirect des répercussions sociales et religieuses issues des événements de Mai 68 et des décisions du concile Vatican II, objets des préoccupations chères à

¹¹. *Id.*, *Le christianisme en accusation : entretiens avec Marc Leboucher*, Paris : Desclée de Brouwer, 2000, 159 p.

René Rémond. L'expression au sein de ma famille d'opinions divergentes, les expériences universitaires et professionnelles que j'ai pu connaître m'ont incité à me défier de toutes formes d'idéologie. Avant même de lire et d'étudier les œuvres de celui dont j'occupe le fauteuil, je ne croyais guère, moi non plus, que les choix politiques dépendent des origines sociales et qu'ils se déterminent selon un processus exclusivement économique. Bien plus fortes m'ont toujours semblé les réalités intellectuelles, culturelles et religieuses. Cette intuition a orienté très jeune mes centres d'intérêt. Mais j'ai toujours répugné à aborder ces thèmes de manière abstraite ; ce qui m'a passionné, c'est d'en saisir le mouvement, la vitalité, l'incarnation. L'énigme que constitue la continuité à travers la durée m'a intrigué assez tôt : la transmission, la pérennité des systèmes de pensée, la diffusion des croyances. Comment se fait-il que persistent des schémas, des constructions intellectuelles, des institutions, grâce à des personnes qui disparaissent et se succèdent ? Et comment procède ce passage de relais ? De cette interrogation découle sans doute mon goût immodéré pour les sources de l'histoire, travers bien connu des chartistes !

Les activités humaines – quelles qu'elles soient – par les échanges, les partages d'intérêt, de références ou d'héritages qu'elles suscitent, composent les relations sociales ; elles donnent vie à des groupes échappant le plus souvent à tout découpage systématique. De tailles variables, ces groupes sont ancrés dans des contextes particuliers et peuvent se former autour d'une pratique professionnelle, technique ou scientifique, autour de l'enseignement d'un maître, à partir d'une origine ou d'une recherche communes. Ils se mettent en relation avec d'autres groupes. Ils contribuent alors à former des réseaux. Ce sont précisément l'organisation, la stabilité, l'évolution ou la recomposition de ces groupes qui ont été au cœur de mes travaux. De mes mémoires de maîtrise et de DEA d'histoire sur les collections de peinture des financiers au XVIII^e siècle à l'ouvrage que j'ai consacré dernièrement à l'Inguimbertaine, en passant par ma thèse de l'École nationale des chartes sur les Bassompierre ou

mon mastère de l'École supérieure de commerce de Paris intitulé *La stratégie se pense-t-elle sans mémoire*, j'ai tâché de démontrer comment ces groupes (qu'il s'agisse d'un milieu professionnel, d'une institution, d'une famille, d'une entreprise) par leurs configurations et leurs traditions se sont constitués en milieux distincts dans un environnement donné. J'ai cherché à souligner aussi comment ces mêmes groupes sont parvenus à générer les moyens de s'adapter aux événements et aux évolutions. L'énergie qu'ils ont déployée pour se composer, pour faire face à l'adversité, pour sauvegarder ou conquérir une position significative leur a permis de préserver leur identité propre en vue de la transmettre. Les contingences révélées par ces sujets d'étude excluent toute explication réductrice et en particulier unique. Elles illustrent bien au contraire la capacité des hommes à prendre leur destin en main. Sur le plan de la méthode, j'en ai retiré une conviction : la réalité n'est ni singulière, ni duelle, mais plurielle. Et l'intelligence historique doit embrasser cette complexité pour y discerner ce qui demeure dans ce qui évolue inexorablement.

Cette complexité des approches, j'en fais quotidiennement l'expérience à Carpentras. En vertu d'un particularisme local unique aujourd'hui en France, j'exerce au sein d'une seule et même institution municipale à la fois les fonctions de conservateur de bibliothèque, de conservateur d'archives et de conservateur de musée. Si j'apprécie particulièrement ce poste, c'est précisément parce qu'il recouvre les aspects divers et imbriqués d'une seule et même réalité : l'accès au savoir sous toutes ses formes et sur tous les supports. D'une certaine manière, les missions qui me sont confiées correspondent à l'aboutissement de mes recherches. Lorsque l'on se sent peu à peu façonné par « les leçons de la vie », l'on finit par comprendre que, dans l'agitation destructive du monde, conserver, c'est créer. Aujourd'hui, une institution culturelle devrait être un forum plus qu'un temple. Ce qui est moins facile à réaliser qu'il y semble. Une bibliothèque ou un musée apparaît en dernière analyse comme indissociable de la civilisation actuelle ainsi que des concepts culturels et des œuvres

littéraires et artistiques qu'elle a engendrés par le passé. Il n'est pas interdit d'imaginer cet établissement futur – ouvert sur l'extérieur, assorti d'ateliers de médiation, disposant de techniques d'animation sans être dominées par elles – autant comme un lieu de transmission que de communication. La civilisation vraie est un état d'équilibre très fragile et qu'il faut se garder de troubler quand il apparaît dans le monde. *Quieta non movere* : « il ne faut pas apporter le trouble où règne la quiétude ». Cette sentence rappelle que le respect de l'équilibre doit être enseigné. Alors seulement on peut réaliser l'accord entre le tumulte du monde et la solitude de la recherche intérieure, atteindre l'équilibre entre les limites de l'homme et la poursuite de son idéal.

Monsieur Hugues reçoit ensuite Monsieur Rüdiger Stephan, correspondant de notre compagnie depuis 2006, né en Allemagne, docteur en lettres allemandes et françaises, européen convaincu, diplômé en éducation physique. Sa carrière dans les relations internationales a orienté le choix de ses études et recherches : L'Europe, ses frontières, le rapport entre démocratie et culture.

Discours de bienvenue de M. Henri HUGUES
Président de l'Académie de Nîmes

Monsieur Rüdiger Stephan, je suis heureux et c'est un honneur pour moi de vous recevoir aujourd'hui en notre Académie et de vous y souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Il y a trois ans, c'était en 2006, Monsieur le pasteur Galtier vous accueillait ici même comme correspondant et, depuis, nous avons le plaisir de vous voir assez souvent car vous venez aussi régulièrement qu'il vous est possible assister à nos séances bimensuelles.

Quand est décédé Monseigneur Jean Thomas, membre non

résident de notre compagnie depuis 21 ans et qu'il s'est agi pour nous de choisir celle ou celui qui siégerait à son fauteuil devenu vacant nous n'avons pas hésité à retenir la candidature que nous proposaient M. le pasteur Galtier, M. le docteur Gouget et M. Alain Aventurier.

Pourquoi académicien non résidant alors que vous habitez à 25 kilomètres de Nîmes, tout comme Monseigneur Thomas qui habitait à Uzès ? L'explication est simple : Cruviers-Lascours n'appartient pas à la communauté d'agglomération de Nîmes et n'en est pas une commune limitrophe.

Vous me permettrez de rappeler les principales étapes de votre vie qui sont aussi celles de votre carrière.

Vous êtes né en Allemagne en 1938 au bord du Danube, à Neuburg an der Donau, entre Ulm et Regensburg, pas très loin d'Augsbourg.

Vous avez sept ans lorsque s'achève en Europe la seconde guerre mondiale.

Après des études primaires et secondaires, vous avez fait des études supérieures littéraires à l'Université de Heidelberg. Cette ville porte encore de nos jours les traces de la guerre de Trente Ans. Son Université, l'une des plus anciennes d'Europe, vous attire ainsi que la Sorbonne à Paris.

Vous êtes titulaire d'un doctorat en lettres allemandes et en lettres françaises. Non content de cumuler les diplômes allemands et français en lettres, vous en avez aussi en éducation physique, ce qui n'est peut-être pas courant, sans jeu de mots, chez les littéraires.

Pendant huit ans, de 1963 à 1971, vous avez été lecteur d'allemand à l'Institut national agronomique de Paris en même temps que vous étiez assistant au bureau parisien de l'Office allemand d'échanges universitaires.

C'est en 1963 que vous épousez M^{lle} Jacqueline Beaufort.

Nous regrettons que l'état de santé de votre épouse ne lui ait

pas permis de venir aujourd'hui. Je vous prie de bien vouloir lui transmettre nos très sincères vœux de rapide et complète guérison.

Vous aurez trois fils.

Frédéric est aujourd'hui à la mairie de Stuttgart responsable des relations avec les villes qui se sont jumelées avec la capitale du Land de Bade-Wurtemberg. Je ne l'ai probablement pas rencontré au printemps 1981 lorsque, avec une dizaine de préfets, nous avons été reçus par le maire de Stuttgart. En votre honneur, je porte aujourd'hui la cravate aux armoiries de Stuttgart qui me fut offerte ce jour-là.

Florence est architecte dans cette belle et grande ville.

Fabien a suivi vos traces puisqu'il s'occupe en Roumanie de la conservation du patrimoine culturel que certaines familles allemandes possédaient dans cette république qui n'est plus soviétique.

Je reviens à votre cursus professionnel.

En 1972, toujours à Paris, vous devenez directeur du bureau parisien de l'Office d'échanges universitaires jusqu'en 1978, année où vous retournez en Allemagne fédérale.

Pendant 16 ans vous serez directeur du département des relations internationales de la Fédération Robert Bosch à Stuttgart.

Vous êtes aussi conseiller pour les relations franco-allemandes auprès de la Fondation D.V.A., c'est à dire Deutsche Verlags-Anstalt.

Enfin les six dernières années de votre carrière, vous les partagez entre Amsterdam et Bruxelles, car de 1995 à 2001 vous êtes secrétaire général de la Fondation Européenne de la Culture.

Depuis votre établissement dans le Gard il y a huit ans, vos neurones culturels continuent à s'entretenir et à se développer.

Vous êtes membre de la société d'Histoire du Protestantisme de Nîmes et du Gard. Vous donnez des conférences et participez à des débats sur la Réforme, qu'elle soit luthérienne ou bien

calviniste avec les spécificités de ces deux branches du protestantisme. Le luthéranisme a marqué la culture des duchés, des principautés et des royaumes à l'Est du Rhin. A l'Ouest du fleuve, judaïsme et luthéranisme ont été fortement présents en Alsace, en concurrence, si j'ose employer l'expression, avec le calvinisme.

Mais les cultures allemande et française sont différentes sur les plans philosophique et religieux. En Allemagne la religion est en partie financée par la fiscalité qui contribue au soutien des établissements scolaires et des œuvres. En France, la loi portant séparation des Églises et de l'État a institué un régime qui certes a évolué puisque les religions officiellement reconnues sont respectées. Je ne vais pas m'engager ici dans un débat théologique. D'autres sont beaucoup plus qualifiés que moi pour en parler.

Vous êtes profondément européen. Votre carrière professionnelle que je viens d'exposer à grands traits en témoigne. Votre culture germano-française ou franco-allemande est étonnante et beaucoup pourraient vous l'envier.

À l'Institut Européen Séguier que préside notre confrère Monsieur le professeur Gabriel Audisio, au Mouvement européen du Gard, à la Maison de l'Europe de Nîmes vous apportez vos connaissances sur le fonctionnement des institutions comme sur les échanges interuniversitaires dans le cadre du programme Erasmus.

Parmi vos publications il en est sur l'enseignement des langues et civilisations étrangères. Je me propose de les lire car je suis conscient des changements intervenus dans leurs modalités et dans leurs motivations.

Quand, cinq mois après la signature de l'armistice de 1945, j'entrais en sixième au lycée de garçons de Nîmes il fallut choisir une première langue étrangère qui était obligatoirement soit l'anglais soit l'allemand ; mon père décida que pour moi ce serait l'allemand. Sur un total de 120 élèves des quatre classes de sixième nous n'étions que onze germanistes. Le contexte que je qualifierai d'historique expliquait sans aucun doute le choix très largement

majoritaire de la langue de Shakespeare.

Neuf ans plus tard, dans les Pyrénées, au camp Bernard Rollot, créé au dessus de Barèges par des pères jésuites et animé par eux, j'ai rencontré le professeur Alfred Grosser. Cet artisan du rapprochement franco allemand par la jeunesse de nos deux pays m'avait beaucoup impressionné par sa vision à long terme des échanges de part et d'autre du Rhin.

C'est un thème que j'aurais été heureux de développer cet après-midi mais le temps nous est compté.

Monsieur, vous avez été, vous aussi, l'un des artisans de la réconciliation entre l'Allemagne et la France. Je vous en félicite et vous en remercie.

Cher confrère, je vous donne la parole afin que vous nous rappeliez le ministère et les œuvres de Monseigneur Jean Thomas.

REMERCIEMENTS DE MONSIEUR RÜDIGER STEPHAN

Éloge de son prédécesseur
Monseigneur Jean Thomas

Monsieur le Président, Madame le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Au cours de votre vie, vous avez eu certainement, des moments où vous vous êtes demandés : Comment suis-je arrivé là ?

Un de ces moments, pour moi, c'est aujourd'hui.

Étonnement réel devant une destinée qui m'a conduit parmi vous, qui me faites l'honneur de m'accueillir, la vie réservant

toujours – je le ressens ainsi – mystères et merveilles, qui souvent peuvent donner des réponses à la question du sens d'une vie.

En vous remerciant, Monsieur le Président, d'avoir dessiné si bien les contours de ma biogravure ou biographie, et en ajoutant, si vous le permettez, une note tout à fait personnelle, vous comprendrez après, pourquoi.

Je suis né au bord du Danube bavarois, d'un père instituteur, lui-même enfant d'une famille paysanne – bien catholique – et d'une mère assistante sociale, issue d'une famille bourgeoise de grands meuniers du pays de Bade – bien protestante, elle. La ville badoise de Mosbach, ancienne ville impériale libre, où j'ai grandi dans une des grandes institutions sociales protestantes, possède, entre autres, cette particularité : afin de résoudre, à l'époque de la Réforme, le problème de la convivialité religieuse, sa grande église a été tout simplement divisée en deux parties, l'une réservée aux protestants, l'autre aux catholiques. Depuis l'année dernière, une grande porte ouverte dans le mur de séparation permet d'aller directement d'une partie à l'autre.

Donc, étonnement aussi, étant placé devant une tâche liée à votre accueil : évoquer une autre vie, celle de mon prédécesseur, Monseigneur Jean Thomas, qu'il ne m'a pas été donné de connaître personnellement ; servir la mémoire d'un homme dont je n'ai appris la vie et l'œuvre que très récemment. J'en déduis pour moi un devoir de modestie en parlant de lui – vous qui l'avez connu – du moins certains d'entre vous – de ce qu'il a laissé derrière lui, de ce que j'ai cru deviner de l'homme, de sa personnalité à travers ses écrits et publications, et en tirant avantage de quelques témoignages. La tâche m'a été facilitée par Monseigneur Bernard Fougères qui a bien voulu m'introduire aux Archives de l'Évêché.

J'y ai trouvé un accueil d'une grande gentillesse, et je tiens à exprimer ici toute ma reconnaissance à Bernard Fougères et à Madame Marie-Hélène Naval, chargée de mission aux archives et bibliothèques du diocèse de Nîmes. Je tiens à remercier également Thierry Martin qui m'a mis en relations avec le curé de Bagnols-

sur-Cèze, Monseigneur Marcel Laurens, condisciple de Jean Thomas au Séminaire de Nîmes et son prédécesseur dans plusieurs stations de son ministère. C'est lui qui m'a ouvert la porte d'un membre de la famille Thomas, un cousin germain du nom de Mathieu Duffes – le nom de famille de sa mère – qui l'a connu certainement mieux que tout autre pour l'avoir accompagné jusqu'à ses derniers moments, et qui a été son exécuteur testamentaire. Grâce à lui et son épouse, j'ai pu, pour ainsi dire, « toucher » Jean Thomas « en personne ».

En feuilletant et en lisant les centaines d'articles et de notes, rédigés avec un très grand soin, tous tapés à la machine – je n'ai pas trouvé un seul document manuscrit – beaucoup servant à ses conférences et à ses feuilles dominicales qui faisaient *le bonheur de ses paroissiens par la qualité de son enseignement, la clarté de son style, la finesse de son esprit et, bien sûr, le piquant de son humour* (Homélie prononcée par le Chanoine René Guignot à Uzès le 15.12.2008) – j'ai pu me rapprocher de Jean Thomas, homme d'Église, historien et théologien catholique. Ses écrits et publications – bien que relevant, sans exception, de l'histoire et de son Église – font état d'une multitude de sujets traités et d'un savoir étendu d'historien. C'est ainsi qu'il a, en 16 articles/conférences, tous soigneusement rédigés, décrit l'histoire de l'Église, une histoire d'historien-théologien et de chrétien catholique, en commençant par l'Église des temps apostoliques du 1^{er} siècle, en observant l'évolution de l'Église au cours des siècles suivants, en traversant le Moyen Âge et la Renaissance, en se penchant en particulier sur l'époque de la Réforme (protestante) et la Contre Réforme (catholique), et en poursuivant son pèlerinage d'historien-théologien pour arriver à la fin du XX^e siècle qu'il appelle « Le Siècle des Grandes Mutations ». Dans ces « grandes mutations », il voit des signes de renouveau, à partir de 2000 *et suite: le retour de Dieu et du religieux*.

Pour lui, ces signes sont :

- *la quantité de thèses que les étudiants font sur la religion ;*
- *la science n'est plus antireligieuse (comme au XIX^e*

siècle) ;

–le rôle de plus en plus important reconnu au pape ;

–la demande de plus en plus forte pour que le religieux ait sa place à l'école (Régis Debray).

Il croit percevoir pourtant le danger, c'est que le vent tourne trop, que l'État, incapable, demande par exemple aux religions de faire la police des mœurs et de l'ordre public, d'assurer l'instruction publique (les valeurs de référence).

Je vous rapporte cette remarque surtout pour attirer l'attention sur un thème important sinon le plus important chez Jean Thomas : le rapport entre Église et État, l'histoire de la séparation de l'Église et de l'État. Voici sa conclusion de l'article sur « Le Siècle des Grandes Mutations » :

Mais, quelle que soit l'évolution dans l'avenir, il y a et il y aura des questions difficiles, parce que l'État porte un regard humain, là où l'Église porte un regard de foi : eugénisme, avortement, euthanasie, immigration, respect du secret. C'est toujours le problème des rapports entre Dieu et César.

Ce problème, Jean Thomas l'a traité dans une publication parue en 1987 et qui porte le titre: *De la Révolution à la Séparation de l'Église et de l'État 1789-1905*.

Le lecteur y chercherait en vain « la grande histoire », une histoire en quelque sorte linéaire de l'évolution des rapports entre l'Église et l'État à partir de la Révolution jusqu'à la loi de 1905. Pour l'auteur, la « grande histoire » n'est que l'arrière-plan pour une histoire qui, écrit-il, *tient aux personnes*. C'est, comme le dit l'auteur lui-même, *ce qui fait l'originalité d'une telle histoire, qui lui donne sa couleur particulière, unique*. L'historien-théologien qu'il est saisit l'histoire à travers la *vita* des hommes, des « personnes », comme il dit. L'histoire est portée par les hommes, s'accomplit par des personnes. Je pense que là, nous percevons non seulement la pensée de Jean Thomas, nous touchons sa personne elle-même. Sa manière de travailler sur l'histoire

correspondait à son comportement avec les vivants autour de lui. Le chanoine René Guignot dit de lui dans son homélie à l'occasion des obsèques : *Se voulant bon pasteur, il préférait le contact personnel, la disponibilité...* Son proche dit de lui qu'il avait *horreur des grandes choses* ; qu'au premier abord, il était *comme un meuble fermé, qu'il fallait ouvrir* ; mais qu'une fois ouvert, il savait tout faire, susciter engagement et vocation.

Et la mémoire de ces personnes dont il évoque l'histoire dans ses écrits, tous grands témoins de l'évolution de l'Église catholique, cette mémoire, il la cherche et la trouve dans son environnement, dans son pays natal, dans le Diocèse de Nîmes, Uzès et Alès, dans le Gard.

Qui sont ces personnes du Diocèse de Nîmes dont Jean Thomas a voulu garder, célébrer la mémoire ? Ce sont d'abord les victimes, religieux et religieuses, de la Révolution, ensuite ceux qu'il appelle « les bâtisseurs d'Église » qui, sur la base du Concordat, allaient reconstruire l'édifice de l'Église catholique. (L'abbé Emmanuel d'Alzon, 1834-1880, 45 ans à l'Évêché de Nîmes; l'abbé Louis Léonard (Père Jean de Fontfroide), 1815-1895; le chanoine Firmin Serre, fondateur de l'œuvre du Suffrage, 1820-1889). Ces bâtisseurs, Jean Thomas ne les voit pas seulement parmi les « clercs », comme il dit, il y a autant de laïcs. Parmi eux, il accorde une bonne place au poète chrétien Jean Reboul (1796-1864) à qui il consacre un grand chapitre, et il mentionne également une femme, Marie Correnson, cofondatrice des Oblates de l'Assomption (1842-1900). La recherche historique de Jean Thomas consacrée aux personnes, elle se traduit par une autre publication parue en 2001 sous le titre « Amis de Dieu Amis des Hommes – les Saints Patrons des églises dans le diocèse de Nîmes, Uzès et Alais ». Si l'on suit le philosophe Paul Ricœur qui distingue au moins trois types d'histoire : l'histoire documentaire, qui réunit et établit les matériaux, l'histoire explicative et l'histoire poétique, « au sens de créatrice, portée sur la construction d'avenir », (cité d'après le P. Jean-Robert Arbogathe, dans Comité de l'Art Chrétien, bulletin d'histoire locale, n° 101, déc. 2001. p.5),

c'est, à mon avis, l'histoire poétique qui, chez Jean Thomas, l'emporte. Il y fait lui-même une allusion en citant Baudelaire : *Baudelaire a écrit que « l'homme passe à travers des forêts de symboles ». C'est dans ces symboles que le peuple chrétien aime retrouver les saints. L'un tient une ancre parce qu'il a vécu dans l'espérance ; l'autre, la palme des martyrs ; Michel tient la balance, symbole de la pesée des âmes, etc.* Dans ce livre, celui qui cherche les patrons d'une commune du diocèse de Nîmes, les trouve sur une carte « sanctorale », et celui qui cherche l'histoire d'un saint, la trouve sous forme de fiche dans une liste alphabétique. C'est un bréviaire assez complet d'histoire « sanctorale » dans lequel l'histoire documentaire et l'histoire explicative côtoient l'histoire poétique.

C'est ainsi que l'on apprend que le patron de son lieu de naissance, saint Denis, (qui a vécu vers 480 à 547, né à Nursie), issu d'une famille aristocratique, se retire à la montagne pour fuir la vie corrompue de Rome. L'ermite commence à recevoir beaucoup de visiteurs, il est sollicité par les moines d'un petit monastère aux environs qui cherchent un abbé. Sa volonté de réforme en établissant des règles plus strictes, aurait provoqué la haine des moines, qui auraient essayé de l'empoisonner, et c'est par miracle qu'il aurait déjoué cette tentative. – Je ne peux m'empêcher de rappeler ici *le Nom de la Rose* d'Umberto Eco – Quant à Benoît et sa mission, les disciples affluent, des monastères se créent suivant sa Règle, dont l'essence est de *construire le royaume de Dieu dans l'amour par la vie commune. Avec ce problème épineux* : – voici un exemple d'histoire explicative – *opérer la fusion des Romains et des Goths dans la communauté.* (p.45). La Règle donnant une priorité à *la prière, et à la prière communautaire, considéré comme « l'œuvre de Dieu » ; Une grande liberté étant laissée aux religieux pour la prière personnelle* (l'oraison, à la différence de ce qu'on verra chez des familles religieuses plus tardives (après la fin du Moyen-Age), plus favorables à un règlement de prière (p.46).

C'est là que nous voyons apparaître, je pense, derrière l'historien-théologien, l'homme Jean Thomas. Dans une note datée

du 12 août 2008, qui a pour thème le verset : *Jésus se rendit dans la montagne, pour prier* (Luc, ch.6, v. 12-16), et qui est peut-être la dernière note avant sa mort, (il part le 12.12.2008), j'ai trouvé cette phrase : *La prière est un travail difficile, exigeant*. Phrase révélatrice de sa manière de penser et d'agir, rigoureuse, concentrée.

Enfant du pays, Jean Thomas l'est resté toute sa vie. Né en 1925 à Saint Denis, petit village au nord-est d'Alès, son père exerçant le métier de marchand de chevaux qui apparemment a bien fait vivre la famille, une famille de catholiques pratiquants depuis des générations. Sa mère était originaire d'Orniac ; Jean était le deuxième de quatre enfants, dont trois garçons et une fille. La question de la vocation de Jean posée, il m'a été répondu, non sans quelque émotion, que tous les enfants dans la famille qui s'appelaient Jean, et il y en avait trois, ont eu la vocation de devenir ministre de l'Église. Jean a été ordonné prêtre au diocèse de Nîmes. Il n'a quitté la région que pour aller faire ses études supérieures de théologie au Séminaire pontifical français de Rome de 1948 à 1950 d'où il revint avec un diplôme de doctorat en droit canonique.

En fait, il lui est arrivé d'être tenté par la mission catholique en Afrique, inspiré probablement par l'exemple de quelques membres lointains de sa famille. Ayant commencé son premier ministère à la cathédrale d'Alès (vicaire), il prit la décision de partir en Algérie chez les Pères Blancs, d'où il rentra après trois mois, sans que l'on connaisse apparemment les raisons ni de son départ ni de son retour assez rapide.

Par la suite, il a été appelé à exercer de multiples fonctions au sein de l'Église (catholique). Il a été nommé curé à Vergèze en 1959. Mais comme on avait reconnu en haut lieu ses capacités exceptionnelles de gestionnaire aussi bien que ses compétences en matière de droit canonique, il a été bientôt appelé au Grand Séminaire de Nîmes comme économiste et professeur (en 1963), ensuite nommé Chancelier de l'Évêché (en 1965), c'est-à-dire

Secrétaire de l'Évêché, traitant directement les affaires avec Rome, poste qui demandait d'être bon latiniste et non moins bon canoniste. En tant que vicaire épiscopal (de la zone Cévennes Ouest) à partir de 1976, il assistait l'évêque pour les questions pastorales. Occupant la fonction de Vicaire Général depuis 1979, il devait traiter toutes les affaires concernant l'administration du diocèse. En 1987, il reçut la prélatrice (de sa Sainteté) et devint Archiprêtre d'Uzès.

Autre tâche importante au sein de l'Église catholique, mais beaucoup moins portée vers l'extérieur, parce que confidentielle, Jean Thomas a été, pendant de longues années, l'official du diocèse, c'est-à-dire en charge du pouvoir judiciaire de l'Église.

Sa retraite, si on peut ainsi dire, il la prit comme curé à Gagnières et Courry en 1999. La dernière station de sa vie a été l'aumônerie du Carmel dont il eut la charge jusqu'à sa mort. C'est chez les Carmélites d'Uzès qu'il a passé, à sa demande, les dernières semaines de sa vie. *Les Carmélites*, m'a dit son cousin germain, celui qu'il considérait et appréciait comme son vrai frère, *c'était sa vraie famille*.

La tombe de Jean Thomas se trouve dans le cimetière de son village natal, à Saint Denis. Si j'en parle, ce n'est pas sans raison, raison fournie par ses proches. Le fait qu'il soit enterré dans la partie du cimetière réservée aux protestants – faute de place obtenue dans la partie catholique, les deux étant séparé d'ailleurs par un mur – leur semble comme un signe.

Bien que de façon discrète, Jean Thomas s'est beaucoup engagé pour le rapprochement entre les deux confessions, par sa conduite, en donnant l'exemple. Toutes les vieilles familles protestantes d'Uzès ont signé, m'a-t-on dit, son registre de condoléances.

Chers amis, que vous soyez membres résidants ou non résidants, peut-être vous est-il arrivé, comme à moi, de vous poser la question au cours de la préparation de votre séance de

réception : qu'ai-je en commun avec mon prédécesseur ? En y réfléchissant, je me suis aperçu que mes champs d'intérêt, d'études et de recherches – tout en faisant partie de sphères intellectuelles bien différentes – se trouvent irrigués aussi – si vous me permettez l'image – par cette « histoire poétique » dont il a été question auparavant : *poétique au sens de créatrice, maîtresse d'expérience et d'art de construire l'avenir.*

En regardant en arrière, mes études et publications montrent une certaine variété sinon disparité. Pour le comprendre, je me dois de vous livrer un moment de ma biographie.

À la fin des années soixante, je me suis trouvé devant un choix de carrière : enseignement supérieur ou relations internationales. Jusque-là, j'avais mené de front les deux. Je me suis décidé en faveur des relations internationales en prenant la direction de l'Office allemand d'Échanges universitaires à Paris qui, à l'époque, et jusqu'à la fin de l'année 80, a été la véritable plaque tournante entre l'enseignement supérieur et la recherche allemande et française.

Ce choix m'a amené à délaisser la littérature et à m'engager dans des domaines tels que la politique culturelle internationale et la civilisation comparée, ce dernier domaine ayant été alimenté par mes expériences d'enseignant pendant quinze ans à l'Université de Stuttgart.

Actuellement, je privilégie l'Europe, la nouvelle Europe, et me concentre sur deux sujets : la frontière et le rapport entre démocratie et culture. J'ai déjà eu l'honneur et le plaisir de vous parler de la frontière. Comme vous avez pu l'entendre, ce n'est pas tant une réflexion sur les frontières politiques futures de l'Europe. Je n'ai pas l'intention d'apporter une contribution immédiate au débat sur le oui ou non de l'intégration de la Turquie ou de la Russie dans l'Union Européenne.

Le départ de mon étude a été le constat qu'aucun autre continent que l'Europe ne s'est couvert d'autant de frontières, toujours fragiles, instables depuis des siècles et déclarées, il n'y a pas si longtemps encore, « intangibles ». Cependant, l'Europe est

aussi le premier continent à avoir amorcé, d'un commun effort de ses membres, leur abolition – et ceci sans violence, par la négociation, dans la paix durable.

Je pense que nous tous avons encore présent à l'esprit l'anniversaire de la Chute du Mur, alors qu'ailleurs dans le monde des murs s'érigent ou persistent. Vous avez pu entendre aussi que j'ai commencé à étudier la frontière comme un phénomène anthropologique, à poser la question de sa « nature », en distinguant entre sa visibilité et sa non visibilité et en posant la question à savoir comment surmonter l'une comme l'autre. J'essaie de comprendre s'il y a une corrélation entre ces deux types de frontières, et si oui, comment elle s'exprime et comment elle s'explique. Peut-être de telles études pourront-elles éclairer davantage le débat sur les frontières politiques de l'Europe et sur leur futur changement de « nature », et contribuer ainsi à leur définition.

L'autre sujet qui s'est dégagé de mes études et recherches antérieures, et qui attend d'être approfondi, est le rapport entre démocratie et culture. La question qui m'intéresse d'abord, est celle-ci : en Europe, l'état-nation – prenant l'exemple de la République française « une et indivisible » – est-il encore en mesure de concilier démocratie et culture, dans une situation historique en pleine évolution ? Une situation qui veut qu'aujourd'hui le défi consiste plutôt à concilier la démocratie et les cultures ? Quelle serait la porte d'ouverture vers une solution ?

J'en viens, si vous le permettez, à quelques remarques plutôt prospectives. J'ai l'intention de retourner également à mes études littéraires ; travailler de nouveau sur ce topos, ce lieu commun de la littérature européenne qui est l'âge d'or, cette idée d'un monde idéal, mythe du passé ou utopie du futur, bonheur perdu ou espéré. Je l'avais étudié en particulier dans la poésie lyrique de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècle. Beaucoup reste à découvrir dans d'autres époques et d'autres genres afin d'éclairer les visions d'un monde idéal et d'une vie meilleure.

Les vents d'ici m'ont soufflé un autre sujet que je n'ai pu

éviter : Le Refuge : Que sont devenus les Huguenots partis à l'étranger ? La première grande migration des temps modernes en Europe ? Comment ces immigrants ont été accueillis, comment s'est passé leur intégration ? Parce que l'on me l'avait demandé, bien que n'étant pas du tout un expert, j'ai essayé de rassembler les résultats des recherches récentes sur les Huguenots partis pour l'Allemagne, ou plutôt, pour rester historiquement correct, pour les pays allemands. J'ai réalisé cette sorte de compilation en introduisant la question de l'identité de ces émigrants voire immigrants. L'intérêt pour moi de continuer à m'occuper de ce thème, si le temps me le permet, est dans l'étude de transferts et de changements culturels ayant également des conséquences politiques dans l'Europe des temps modernes.

Un dernier sujet que j'ai découvert ces jours-ci en feuilletant rapidement quelques pages sur l'histoire de l'Académie : ses relations avec l'étranger, ses membres honoraires, associés, résidants ou non résidants étrangers. J'y ai trouvé deux noms illustres de l'époque classique allemande, mes compatriotes si vous voulez : Christoph Martin Wieland (1733-1818) et Johann Wolfgang Goethe (1749-1832), appartenant au Panthéon de la culture européenne. J'ai appris qu'apparemment, l'Académie a entretenu, autour de 1800, des rapports avec quelques grands centres universitaires allemands. Probablement, des relations avec d'autres pays, d'autres personnes d'origines étrangères ont existé.

Je ne vous cache pas que je suis tenté de mener une petite recherche pour en savoir plus. Qui ont été les membres étrangers de l'Académie ? Avant moi, qui a été le dernier membre non - français ? Il me semble qu'en m'accueillant parmi vous, une tradition est peut-être en train de renaître, tradition qui a existé jusqu'à la fin du XIX^e siècle – celle d'une Europe culturelle et scientifique sans frontières institutionnalisées. Quoi qu'il en soit, l'honneur que vous me faites aujourd'hui, est d'autant plus grand. Et c'est d'autant plus que j'exprime toute ma gratitude à ceux parmi vous qui ont proposé ma candidature : Alain Aventurier, Jacques Galtier et le Dr. Pascal Gouget.

Je suis honoré d'être des vôtres, je me sens honoré d'être

désormais des nôtres.

Nos nouveaux confrères suscitent les applaudissements chaleureux de l'assemblée et des invités parmi lesquels le jeune fils de M. Delmas n'est pas le moins attentif.

Les deux discours brillants laissent augurer de prochaines communications passionnantes.

Les nouveaux académiciens reçoivent les félicitations de l'assistance dans la salle de Lordat avant de se gagner le salon du premier étage ;

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Kuntz, Lassalle, Marès, Pallier, Poujoulat, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chausse, Costabel, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, P. Maubon, Puech, Roger, Sapède, Valade.

Excusés : Mesdames Agussol, Deronne, Maurin, Messieurs Chabert, Debant, Jalatte.

Absents : Messieurs Bruguerolle, Emmery, Fabre, Fougères, Lévy, P. Marès, Mounier, Pradel, Salenson.

Correspondants présents : Messieurs Chillet-Pijac, Launay, Maréchal, Matouk, Meine, Meunier, Trarieux,

Le procès verbal de la séance du 20 novembre est adopté à l'unanimité, un membre ordinaire ne participe pas au vote.

Le 2 décembre à Calvisson l'association Maurice Aliger que préside M. Méjean, correspondant, a présenté l'ouvrage *Parlé nîmois-français, Contes Vaunageols* d'Hubert Rouger.

OUVRAGES REÇUS

– Monsieur Chillet-Pijac, correspondant, nous offre un ouvrage sur les *Châteaux en Cévennes*, édité par l'association des amis de St-Flour du Pompidou ;

– Nous avons reçu les *Mémoires de l'académie de Vaucluse*.

Monsieur Audisio, membre de la commission de la bibliothèque, nous présente les derniers ouvrages sortis de l'atelier du relieur ; sont reliés en priorité les ouvrages de consultation fréquente ou les ouvrages en très mauvais état.

INVITATIONS

Madame Teulon-Lardic, membre non résidant nous invite **le 4 décembre** à 20 h 30, à Carré d'art, au concert d'hommage à Marcel Landowski (entrée libre).

Le 4 décembre à la galerie Jules Salles, à 18 h, vernissage de l'exposition de sculpture de Claude CathRay.

Nous avons reçu le programme du cycle de conférences Urbanisme, Architecture, Habitat, il est affiché au 1^{er} étage ; **le 17 décembre** à 18 h au Lycée Daudet, la conférence de M. Xavier Leibar aura pour titre : *De modernité et d'ici...*

Le 6 décembre le maire de Bezouze et l'association Éternel Alphonse Daudet nous invitent à l'inauguration de l'exposition *Alphonse Daudet*, à 11 heures salle du Dolium.

Le 11 décembre, à 18 h au Musée des Beaux-Arts, au vernissage de l'exposition d'Henri Clamens : *Du prix de Rome à l'orientalisme*.

Le 11 décembre à 18 h 30 par l'association des amis de P. Teilhard de Chardin pour la conférence de François Euvé : *Darwin, une chance pour la foi*.

Monsieur Hugues présente la candidature de M. Jean-Marc Roger à la présidence de notre académie pour 2010 ; le vote aura lieu le 8 janvier.

Le candidat proposé pour succéder à M. Bonifas, admis à l'honorariat, n'a pas obtenu, pour l'instant, les deux tiers des voix des votants nécessaires à son élection.

Quatre sièges de membres non résidants sont vacants, vous pouvez demander des formulaires de proposition de candidature à Madame Chauvet.

Monsieur Hugues donne ensuite la parole à Monsieur Philippe Rigoulot pour sa communication : *L'espace-temps protestant : une théorie de la relativité identitaire*.

Face à une sécularisation croissante de la société contemporaine, Philippe Rigoulot s'interroge sur les ressorts identitaires qui animent la communauté protestante réformée qui assiste aux rassemblements du musée du Désert. Il en explore les dimensions temporelles (rapport à la mémoire sans cesse réinterprétée à la lumière d'enjeux contemporains) et spatiales (rapport affectif au lieu). Il en découle une série d'hypothèses autour de luttes intra-protestantes pour la maîtrise de la mémoire légitime des camisards, entre réformés et évangéliques, instrumentalisée tour à tour comme outil d'intégration nationale, de préservation de la communauté fragilisée, ou de pacification avec les pouvoirs publics.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2009

Cette séance est présidée par Monsieur Henri Hugues

Sont présents : Mesdames Kuntz, Lassalle, Marès, Pallier, Poujoulat, Viala, Messieurs Audisio, Aventurier, Chausse, Chalavet, Costabel, Emmery, Fabre, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Paul Maubon, Puech, Roger, Sapède, Stephan, Valade.

Excusés : Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Debant, Fontaine, Lévy, Pradel, Mesdames Deronne, Maurin.

Absents : Messieurs Pierre Marès, Bernard Mounier.

Correspondants présents : Madame Agussol, Messieurs Chamboredon, Chillet-Pijac, Launay, Maréchal, Matouk, Souriou, Ventura.

Le procès verbal de la séance du 4 décembre est adopté à l'unanimité, trois membres ordinaires ne participent pas au vote.

Notre confrère M. Fontaine est absent aujourd'hui car il a dû subir une intervention chirurgicale qui était prévue. Nous avons reçu de bonnes nouvelles le concernant.

– Nous avons appris le décès le 11 décembre, de Madame Jean Lauret, femme de notre confrère décédé.

– Nous avons reçu les vœux de M. Damien Alary, président du conseil général, en réponse aux nôtres.

– Nous avons reçu une lettre de M. le sénateur maire qui nous remercie de l'envoi des Mémoires et nous accorde la gratuité de l'utilisation de la salle de l'Atria pour notre séance publique.

La date limite pour le dépôt des propositions de candidatures des correspondants est le 31 décembre 2009.

INVITATIONS

Aujourd'hui, 18 décembre à 18 h à la chapelle des jésuites pour la présentation de la deuxième mosaïque découverte au boulevard Jean Jaurès.

OUVRAGES REÇUS

- Un ouvrage des archives municipales de Béziers concernant les contributions et administrations financières ;
- Le programme de l'association Maurice Aliger pour l'année 2010 que nous propose notre confrère M. Jean-Marc Roger ;
- Monsieur Trarieux, correspondant, conservateur du musée des Beaux-Arts, nous a offert le programme des prochains rendez-vous au musée de la rue Cité Foulc.

INFORMATION

Monsieur le président Henri Hugues propose la candidature de Monsieur Jacques Lévy pour la vice-présidence en 2010, le vote aura lieu le 22 janvier.

Monsieur le président donne ensuite la parole à
Monsieur Bernard Moreau,
Correspondant,
Directeur honoraire des services de l'Assemblée nationale,
pour sa communication intitulée :

Après la dernière réforme constitutionnelle, peut-on encore parler de la constitution de 1958 ?

La réforme constitutionnelle de 2008 – la 23^e et la plus importante depuis 1958 – remet-elle en cause le fonctionnement des institutions de la V^e République ? Si elle encadre un peu les pouvoirs du Président de la République, elle renforce surtout de façon sensible le rôle du Parlement et

ouvre aux citoyens de nouveaux droits dont la portée reste d'ailleurs à préciser au vu des textes d'application et de la pratique.

Sans bouleverser les fondements du fonctionnement réel de nos institutions – souplesse, prééminence du Président et phénomène majoritaire – la révision est de nature à corriger les déséquilibres nés de l'instauration du quinquennat et à permettre la définition d'un nouvel équilibre entre les pouvoirs publics.

Les acteurs politiques cherchent actuellement leurs marques face à cette situation nouvelle et les prochaines années permettront d'apprécier la portée réelle de la réforme.

Achevé d'imprimer en septembre 2010
sur les presses de

Mondial Livre
Nîmes

pour le compte de l'Académie de Nîmes
16, rue Dorée – 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la Ville de Nîmes
et du Conseil Général du Gard



Le gérant de la Publication : M. Alain Aventurier,
Dépôt légal 3^e trimestre 2010